

ATHIS-MONS
PARAY-VIEILLE-POSTE
ESSONNE



I M A G E S
D U P A T R I M O I N E

25 mars 1969 [...]

En même temps qu'il complète nos connaissances, il [l'inventaire] suggère une mise en question sans précédent des valeurs sur lesquelles ces connaissances se fondent. Les objets d'archéologie peuvent être définis en tant que témoins. On les rassemble selon des méthodes d'ordre scientifique, ou qui tentent de l'être. L'inscription inconnue rejoint l'inscription connue, et le morceau d'architrave, la colonne mutilée. Il n'en va pas de même des œuvres d'art. Au musée, dans notre mémoire, dans nos inventaires, l'objet inconnu, depuis un siècle, rejoint moins l'objet connu que l'œuvre dédaignée ne rejoint l'œuvre admirée. L'inventaire qui rassemblait les statues romaines de Provence n'était pas de même nature que celui qui leur ajoute les têtes de Roquepertuse et d'Entremont.

Il ne s'agit pas seulement d'une « évolution du goût ». (Évolution d'ailleurs troublante, comme celle de la mode, car nul n'a expliqué ce qui pousse les hommes à être barbus sous Agamemnon, Henri IV et Fallières et rasés sous Alexandre ou Louis XV.) Ce n'est pas seulement le goût qui, dans les inventaires, ajoute les statues romaines aux statues romaines, et les œuvres gothiques aux œuvres romanes avant de leur ajouter les têtes d'Entremont. Mais ce ne sont pas non plus les découvertes, car les œuvres gothiques n'étaient point inconnues : elles n'étaient qu'invisibles. Les hommes qui recouvriront le tympan d'Autun ne le voyaient pas, du moins en temps qu'œuvre d'art. Pour que l'œuvre soit inventoriée, il faut qu'elle soit devenue visible. Et elle n'échappe pas à la nuit par la lumière qui l'éclaire comme elle éclaire les roches, mais par les valeurs qui l'éclairent comme elles ont toujours éclairé les formes délivrées de la confusion universelle. Tout inventaire artistique est ordonné par des valeurs : il n'est pas le résultat d'une énumération, mais un filtrage.

Nous écartons, nous aussi, les œuvres que nous ne voyons pas. Mais que nous puissions ne pas les voir, nous le savons, et nous sommes les premiers à le savoir ; et nous connaissons le piège de l'idée de maladresse. Si bien que nous ne tenons plus un inventaire des formes conduit par la valeur connue : beauté, expression, etc. qui orientait la recherche ou la résurrection, mais, à quelques égards, le contraire : pour la première fois, la recherche, devenue son objet propre, fait de l'art une valeur à redécouvrir, l'objet d'une question fondamentale.

Et c'est pourquoi nous espérons mener à bien ce qui ne put l'être pendant cent cinquante ans : l'inventaire des richesses artistiques de la France est devenu une aventure de l'esprit.

André Malraux

LES PORTES DE L'ESSONNE

TOME 1

ATHIS-MONS
PARAY-VIEILLE-POSTE

ESSONNE

Textes

Brigitte Blanc

Photographies

Philippe Ayrault



Cet ouvrage a été réalisé par

la direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France,
service régional de l'Inventaire général des Monuments et des Richesses artistiques de la France
sous la direction de
Dominique Hervier,
conservateur général du Patrimoine, conservateur régional

Il est édité dans le cadre d'une convention État-Conseil général de l'Essonne

Relecture

Bureau de la méthodologie, *Sous-direction des études, de la documentation et de l'Inventaire*
Catherine Gros, Bernard Toulier, Pierre Curie, Bernard Gauthiez, Pascal Liévaux,
Catherine Chaplain, Laurence de Finance

Nous remercions particulièrement

Monsieur François Petit, directeur de la Maison de Banlieue et de l'Architecture
et Béatrix Goeneutte, animatrice,
Mademoiselle Agnès Menin, étudiante à l'Ecole d'architecture de Versailles,
Monsieur Dominique Delarue, archiviste municipal d'Athis-Mons,
Madame Christine Calcaterra, responsable du service Urbanisme d'Athis-Mons,
Madame Hélène Planque, directrice-adjointe de l'aménagement et du développement au Conseil général de l'Essonne,
Monsieur Michel Cahour, directeur général des services de la ville de Paray-Vieille-Poste,
Monsieur François Geismar, directeur-adjoint de la communauté de communes des Portes de l'Essonne,
Madame Anne Lediberder, conservateur délégué des antiquités et objets d'art et chargée de mission
XX^e siècle, service du patrimoine culturel, Conseil général de l'Essonne,
et tous les propriétaires qui nous ont accueillis et permis cette publication.

Enquêtes d'inventaire topographique établies dans le cadre d'une convention
Etat-Conseil général de l'Essonne par Brigitte Blanc

L'ensemble de la documentation établie est consultable :

<http://www.culture.gouv.fr>



Bases de données

Direction régionale des affaires culturelles
Centre régional de documentation de l'architecture et du patrimoine
Adresse postale : 98, rue de Charonne 75011 Paris
Adresse visites : 127, avenue Ledru-Rollin 75011 Paris
01 56 06 51 30

**INVENTAIRE GÉNÉRAL
DES MONUMENTS ET DES RICHESSES ARTISTIQUES
DE LA FRANCE, RÉGION ÎLE-DE-FRANCE.**

Les Portes de l'Essonne, tome 1. Athis-Mons et Paray-Vieille-Poste.

Dir. Dominique Hervier. Réd. Brigitte Blanc.

Photogr. Philippe Ayrault.

Paris : APPIF 2004. 108 pages ; ill. en coul. ; 30 cm

(Images du patrimoine ; ISSN n° 0299-1020 ; n°228)

ISBN 2-905913-42-8

© Inventaire général, APPIF et ADAGP

Édité par l'APPIF

Dépôt légal : 4^e trimestre 2004.

Table des matières

Naissance et métamorphose de deux communes : du bourg à la banlieue

« Pays fertile comme petite Beausse »	7
De la préhistoire à l'occupation romaine	7
Des territoires sous influence royale et monastique	8
Trois villages sous l'Ancien Régime	11
L'aube de temps nouveaux	15
Loisirs et villégiature	16
Une industrie entre Seine et Orge	18
L'aventure des lotissements : naissance d'une banlieue	19
Reconstruction et expropriation, les bouleversements de l'après-guerre	24
<i>La Reconstruction après la Seconde Guerre mondiale</i>	
<i>Une infrastructure nationale et ses conséquences locales</i>	
Un nouveau paysage urbain	28

Un patrimoine en images

Châteaux, pavillons et grands ensembles

Les châteaux	34
La villégiature	46
L'habitat ouvrier	58
Les lotissements	62
La Reconstruction en Val d'Athis	70
Les grands ensembles	76

Art religieux

Eglise Saint-Denis, Athis-Mons	80
Chapelle Saint-Charles-Borromée, Athis-Mons	86
Eglise Jésus-Ouvrier, Paray-Vieille-Poste	88

Edifices publics

Mairies et postes	90
Ecole	92
Centre sportif Paul-Demange, Athis-Mons	94
Coulée Verte, Paray-Vieille-Poste	95
Etablissements culturels	96

Equipement et industrie

Génie civil	98
Etablissements industriels	102

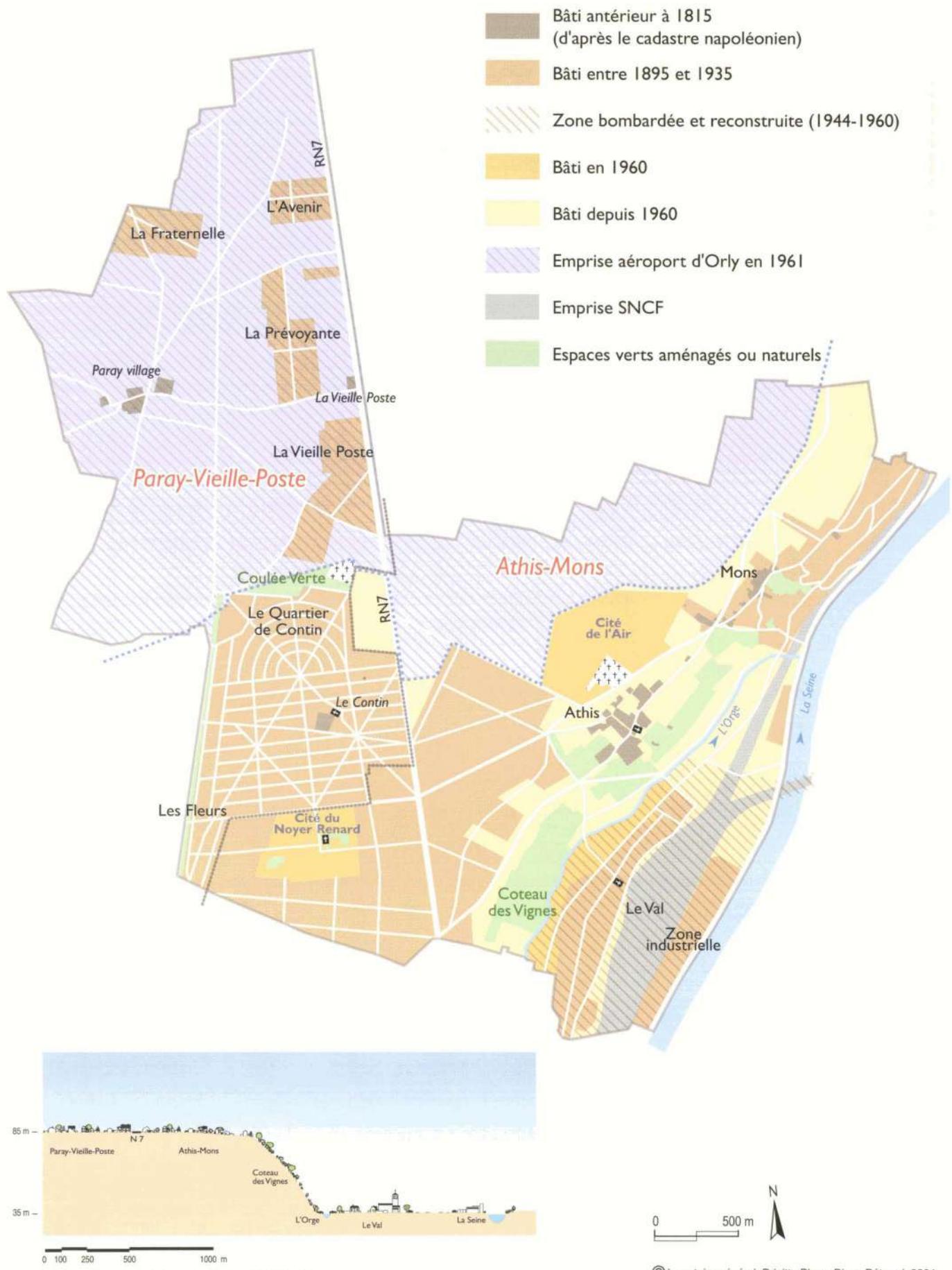
Bibliographie sommaire

Index	106
Carte des œuvres présentées	109



Naissance et métamorphose de deux communes : du bourg à la banlieue

Restitution historique du développement urbain





Vue panoramique sur la vallée de la Seine et la forêt de Sénart depuis la terrasse de la mairie d'Athis-Mons.

“Pays fertile comme petite Beausse”

Entre le rebord des plateaux du Hurepoix et la rive gauche de la Seine, la plaine de Longboyau s'étire, au sud-est de Paris, sur une quinzaine de kilomètres jalonnés par les communes de Villejuif et d'Orly, jusqu'à la confluence de la Seine et de l'Orge. « Pays fertile comme petite Beausse⁽¹⁾ », dont le sol est constitué d'une épaisse couche limoneuse reposant sur les calcaires et argiles à meulière de Brie, elle domine le fleuve de près de 50 m par des coteaux à pente raide creusés dans les bancs d'argiles vertes du sannoisien. Au pied de ces coteaux, la petite rivière de l'Orge dont le cours, près de son embouchure, était autrefois bordé à sa droite par la dérivation du Mort-Rû, rejoint le fleuve à la hauteur d'Athis-Mons, après l'avoir longé pendant 4 km.

C'est dans ce territoire au relief contrasté que les deux communes du canton d'Athis-Mons inscrivent les limites inégales de leur terroir : 857 ha pour Athis-Mons, 174 pour Paray-Vieille-Poste⁽²⁾. La première offre une diversité de paysages reflétant celle de ses structures géologiques : à l'ouest l'étendue pavillonnaire du plateau, autrefois agricole, que divise le passage de la RN 7 ; à l'est, le versant escarpé du coteau, désigné sous le nom de « Montagne » dans la toponymie ; couronné par les anciens villages d'Athis et de Mons, jadis domaine d'élection de la vigne, il est riche de nombreuses sources retenues par les niveaux argileux ; en contrebas, les vallées de l'Orge et de la Seine franchie par le

pont ferroviaire de Lyon. Culminant à 80 m au-dessus du quartier d'Athis-Val, le rebord du coteau forme ainsi un balcon extraordinaire d'où se découvre un très vaste panorama.

Composé de terres jadis céréalières gagnées par l'urbanisation, le site de Paray-Vieille-Poste s'est en revanche développé tout entier dans le triangle du plateau d'Orly ; le territoire absolument plat de la commune est limité à l'est par l'ancienne route royale de Paris à Fontainebleau, à l'ouest par l'aqueduc souterrain de la Vanne et au nord par l'aéroport, dont l'extension après la Seconde Guerre mondiale lui a donné ses caractéristiques actuelles.

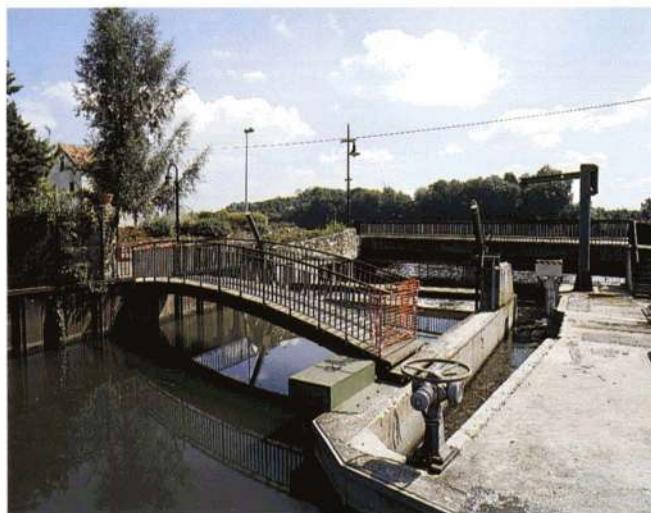
De la préhistoire à l'occupation romaine

Des restes préhistoriques témoignent de l'installation de chasseurs de rennes et d'agriculteurs néolithiques depuis le X^e millénaire av. J.-C. Une station d'habitat dont les foyers s'égrènent sur plus d'un km le long des berges de la Seine a fourni en 1865 et 1873 des éclats bruts de silex, des lamelles retouchées, des pointes et un grattoir discoïde⁽³⁾. Sur le plateau, près du chemin de Paray à Rungis, un gisement néolithique (fragment de hache polie⁽⁴⁾, grattoirs et lames) atteste l'ancienneté de la vocation agricole du plateau de Longboyau. De l'âge du bronze, les dragages de la Seine en 1908 auraient livré une pointe de lance de 25 cm de long et une hache à ailerons. Des témoignages plus importants ont révélé l'existence d'une occupation gallo-romaine :



La Seine à la hauteur d'Athis-Mons.

à côté de quelques découvertes isolées (petit groupe en bronze ; monnaies, dont un Aurélien, ramassées en 1865 et 1951 sur le territoire d'Athis⁽⁵⁾), un lot de matériel homogène composé de fragments de céramique d'Argonne et de tuiles, ainsi que les substructions de deux murs, proviennent d'une zone d'habitat du IV^e siècle mise au jour lors des travaux d'aménagement de la piste n°4 d'Orly au lieu-dit La Croix Blanche à Paray. Des restes de structures (pans de mur, monnaies, céramique commune et sigillée, clous de fer) trouvés en 1968 dans les fondations du lycée Marcel-Pagnol, à l'extrémité du coteau des Vignes, ont été interprétés comme un dépotoir des III^e et IV^e siècles. Le nom même d'Athis proviendrait du gaulois *attegias* signifiant « cabanes ».



Confluence de l'Orge et de la Seine.

Des territoires sous influence royale et monastique

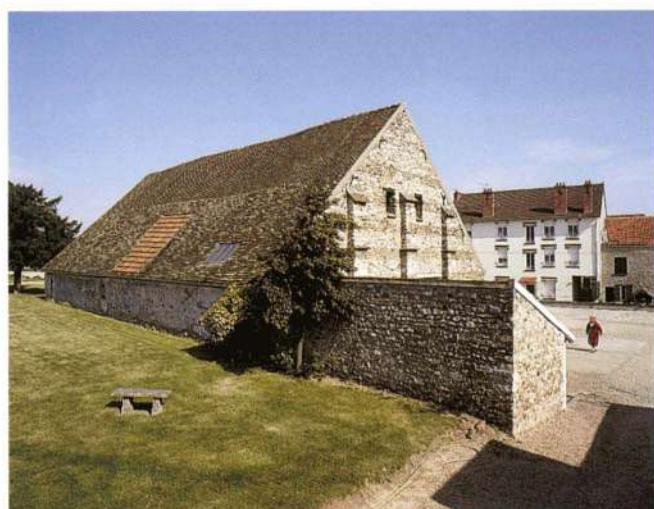
Mais l'histoire de la localité n'est vraiment documentée qu'à partir du IX^e siècle lors des incursions des Vikings qui remontent la Seine jusqu'à Paris : les reliques de sainte Geneviève placées sous la garde des moines de l'abbaye Saint-Pierre et Saint-Paul trouvent un asile à Athis avant d'être déposées à Draveil en 846. La première mention écrite de Mons – communauté distincte d'Athis jusqu'en 1817 – apparaît à la fin du X^e siècle dans une charte d'Hugues Capet en faveur de l'abbaye de Saint-Magloire. Deux seigneuries coexistent dès l'origine sur le territoire actuel d'Athis-Mons : sous les premiers Capétiens, celle de Mons semble avoir fait partie du domaine royal, le roi Philippe Ier y concédant, entre autres, des biens au père d'Henri le Lorrain, familier de son fils, le futur Louis VI. La seigneurie d'Athis appartient, quant à elle, à une famille influente à la cour : Hugues d'Athis, grand panetier de Philippe Auguste, accueille saint Louis sur son domaine en 1230. Au début du siècle suivant, la fille du seigneur de Mons épouse le tout-puissant ministre de Philippe le Bel, Enguerrand de Marigny, négociateur de la paix d'Athis : c'est en effet cette commune qui donne son nom au « traité d'iniquité » obligeant la Flandre à raser les murailles de Gand, Bruges, Ypres, Lille et Douai et à céder ces deux dernières villes, ainsi que Béthune, au roi de France en juin 1305.

La guerre de Cent Ans laisse les campagnes exsangues autour de la capitale. Une redistribution du pouvoir en



Promenade aménagée au-dessus des canalisations souterraines des eaux de la Vanne et du Loing, à la limite de Morangis et de Paray-Vieille-Poste.

est aussi la conséquence locale : en 1417, Guillaume d'Estouteville, prisonnier des Anglais depuis le siège d'Harfleur et obligé d'aliéner certaines de ses terres pour payer sa rançon, vend au chapitre de Notre-Dame de Paris sa double seigneurie de Mons et d'Ablon. Assise sur le territoire des deux bourgs, cette seigneurie couvre alors près de 40 % de leur superficie, soit 560 arpents environ (190 ha), dont une centaine forme le domaine de la ferme seigneuriale dite ferme de Mons. Cette ferme groupe essentiellement des terres labourables, plusieurs pièces de prés et quelques parcelles de vignes ; elle possède aussi le moulin le Roy, attesté depuis 1191, et le droit de pêche dans la rivière d'Orge.

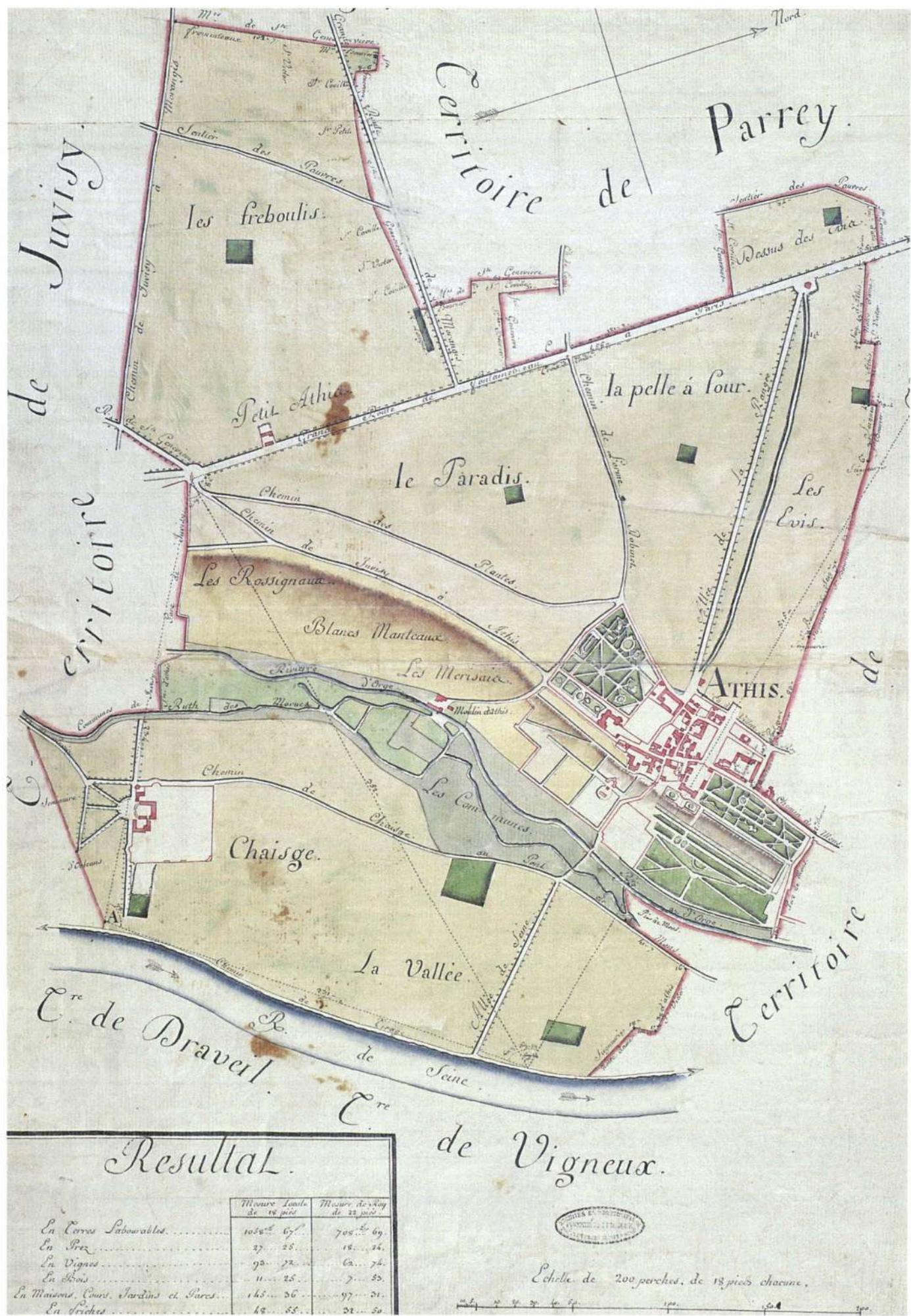


Grange de la ferme de Mons.

Tout comme Mons, et à la différence d'Athis, terre laïque, Paray, dont l'étymologie, selon l'abbé Lebeuf, viendrait d'un mot franc désignant un bien noble, est alors aux mains d'établissements religieux de la capitale : les deux abbayes parisiennes de Saint-Germain-des-Prés et de Sainte-Geneviève y possèdent, l'une depuis 1195, l'autre dès le début du XII^e siècle, de vastes domaines constitués par donations et par achats. Au nord, l'écart de Paray fournit à Saint-Germain – dont l'abbé Thomas de Mauléon affranchit les serfs en 1250 – les ressources (épeautre, froment, orge et avoine) des riches terres céréalières du Longboyau, que l'abbaye de Sainte-Geneviève tire de la ferme de Contin située plus au sud. Les hommes regroupés au sein



Ferme du Contin à Paray-Vieille-Poste.



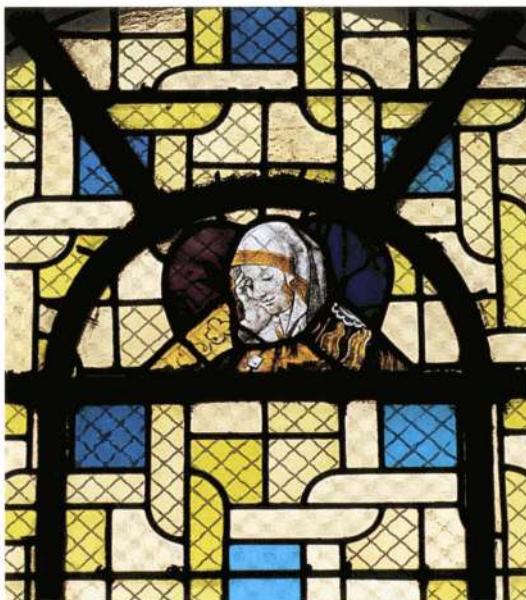
Plan d'Intendance d'Athis (1785) (A.D. Essonne).

de ces hameaux pour la mise en valeur du terroir n'ont laissé de trace qu'à travers la nécropole du XII^e siècle mise au jour lors de l'aménagement, en 1965, de la piste n°4 de l'aéroport d'Orly, au lieu-dit « Le Vieux Cimetière » : vingt-six squelettes de petite taille, atteints de nombreuses déformations, ont été exhumés parmi un mobilier funéraire assez pauvre (quelques poteries jaunes et une boucle de ceinture en métal).

A la même époque se met en place le cadre paroissial : l'évêque de Paris, Etienne de Senlis, confie en 1140 la cure d'Athis, accaparée par des laïcs, à l'abbaye de Saint-Victor de Paris qui y installe aussitôt un prieuré dédié à saint Denis. Ce prieuré-cure dessert aussi les villages de Mons et d'Ablon dépourvus de paroisse. Celle de Paray existe avant 1176, le pape Alexandre III confirmant à cette date l'abbé de Saint-Germain-des-Prés dans la possession de la cure qui prend en 1541 le vocable de Saint-Vincent.

Trois villages sous l'Ancien Régime

La seigneurie d'Athis entre en 1453 et pour deux siècles dans les familles apparentées des Poignant et des Viole : cumulant les charges de conseillers de la Ville de Paris et de conseillers au Parlement, leurs membres sont représentatifs du groupe social des officiers royaux alliés à la haute bourgeoisie parisienne qui, après la guerre de Cent Ans, se substitue aux anciens lignages dans la possession des fiefs. Le plus illustre d'entre eux, le président Viole, joua un rôle politique pendant la Fronde. En 1628, la terre d'Athis passe aux mains des La Brousse, gentilshommes périgourdiens, la noblesse d'épée succédant ainsi à la noblesse de robe. Un nouveau château remplace l'ancienne maison seigneuriale du XV^e siècle ; son parc réaménagé en terrasses ouvre sur le paysage naturel qui s'étend jusqu'à la Seine et au-delà. Plusieurs terres relèvent alors du fief principal : celle de la famille d'Avaugour, autrefois détenue par Jean du Puy ou Piederfer, valet de chambre de Charles VI ; le domaine des Carneaux plus couramment appelé d'Ozonville, lieu d'origine de Pierre d'Allonville, l'un de ses seigneurs au XV^e siècle ; celui de Chaiges, maison champêtre située entre l'Orge et la Seine, propriété d'un conseiller au Parlement. La beauté de



Fragments de vitraux de la fin du XV^e siècle remployés dans une des baies de l'église Saint-Denis d'Athis-Mons : Vierge de douleur.

Carisatis⁽⁶⁾ inspire des pages à Mademoiselle de Scudéry qui, en villégiature chez Conrart, premier secrétaire de l'Académie française, chante dans *Clélie* son site idyllique : « [Arrivé à Athis], on est sur une montagne en haut de laquelle on ne trouve qu'une vaste et fertile plaine [d'où se découvrent] toutes les beautés de la campagne voisine : une grande et belle rivière, dont les cornes d'argent se cachent dans les herbes de deux admirables prairies, y fait un grand croissant. Un petit ruisseau brille à travers les saules et coule dans un petit vallon qu'on dirait fait exprès pour dames modestes qui voudraient se baigner à l'ombre [...]. Ce paysage est un paysage animé qui a toute la tranquillité d'une solitude sans être

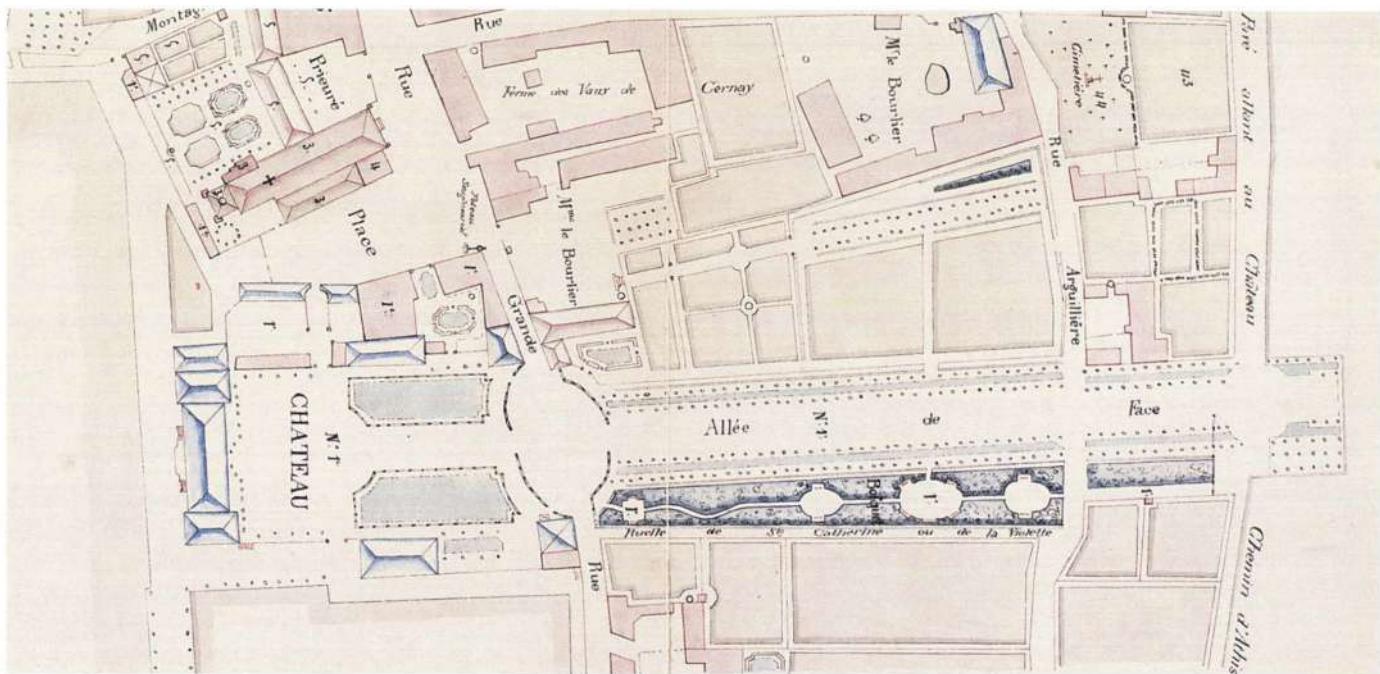
affreuse comme le désert ». A l'instar de Valentin Conrart, qui réunit dans son petit domaine voisin du parc d'Ozonville un brillant cénacle littéraire, nobles et bourgeois parisiens y voient un endroit rêvé pour l'édification de châteaux de plaisance, lieux de divertissement et de repos dans le spectacle de la nature. Ces vastes propriétés et leurs jardins apparaissent clairement sur les cartes de la fin du XVIII^e siècle. Au jardin, cœur du domaine, s'ajoutent un potager, des vignes et tout ce qui est nécessaire à l'agriculture : des fermes s'élèvent à côté des châteaux d'Athis, d'Ozonville et de Chaiges. Au milieu du XVIII^e siècle, le clos d'Avaucourt, siège du « Petit château », est réuni au domaine d'Athis : c'est l'une des initiatives prise par la comtesse de Charolais, dont le

bref passage à Athis transforme durablement le paysage local. Arrière petite-fille du Grand Condé, et par sa mère, Mademoiselle de Nantes, petite-fille de Louis XIV, Louise-Anne de Bourbon-Condé fait en 1743 l'acquisition de la seigneurie ; celle dont les intrigues et les passions amoureuses ont fait scandale à la Cour comme à la ville, cherche, avant de se retirer du devant de la



Plan du domaine de Chaiges, XVII^e siècle (Ecole Saint-Charles).

scène, une « maison des champs » facilement accessible de Paris et, en même temps, isolée dans un calme agreste. Sa nouvelle demeure, proche de Choisy-le-Roi où séjourne souvent Louis XV, et à petite distance de la route de Fontainebleau, autre résidence royale, lui permet de se rendre aisément auprès de son cousin. Pour embellir l'édi- fice, elle en dégage les abords, en supprimant la ferme située en vis-à-vis, et en créant à sa place une cour d'honneur



Plan du village d'Athis en 1772 : le château, la cour d'honneur et l'allée plantée créées par la comtesse de Charolais (A. D. Essonne).

encadrée de pavillons. Une grille en demi-lune précède une perspective ouverte dans l'axe du château ; l'aile droite est agrandie, et les appartements décorés de boiseries d'une grande finesse. Désireuse de suivre les offices paroissiaux hors de la vue du public, la comtesse conclut un arrange-

ment avec les chanoines de Saint-Victor ses voisins : en novembre 1744, elle échange la propriété du cimetière paroissial, qui forme une enclave dans le parc seigneurial, ainsi qu'une annexe du jardin du prieuré située du côté du château, contre l'ancien jardin de la ferme seigneuriale qui devient le nouveau cimetière. Au nord de l'église, l'ancienne dépendance du prieuré lui permet d'édifier une chapelle qui prend jour sur la nef et communique avec son parc. Elle supporte aussi une large part de la dépense des travaux de reconstruction de l'église, achevés en 1749, à laquelle contribue aussi le chapitre de Notre-Dame.



Vestiges de la ferme seigneuriale d'Athis. 1, rue de Châtillon.

A cette date, Athis n'est qu'un modeste village d'environ 400 habitants. Sa population s'est stabilisée autour de ce chiffre, après la fin des grands fléaux (disette, peste, guerre) qui l'ont frappée périodiquement depuis la fin du XVI^e siècle – la plus grave crise de mortalité, en 1652, au cours des troubles de la Fronde, atteint 140 personnes, soit 20 % de la population de la paroisse. Le commerce, très important sur la route royale de Paris à Lyon et sur la Seine de Melun à Paris, affecte peu Athis et Mons, établis à l'écart de ces deux grands axes. L'agriculture et surtout la viticulture font vivre la majeure partie des habitants. D'après le plan d'Intendance, les 513 ha du terroir sont répartis en vigne (32 ha), terres céréalières



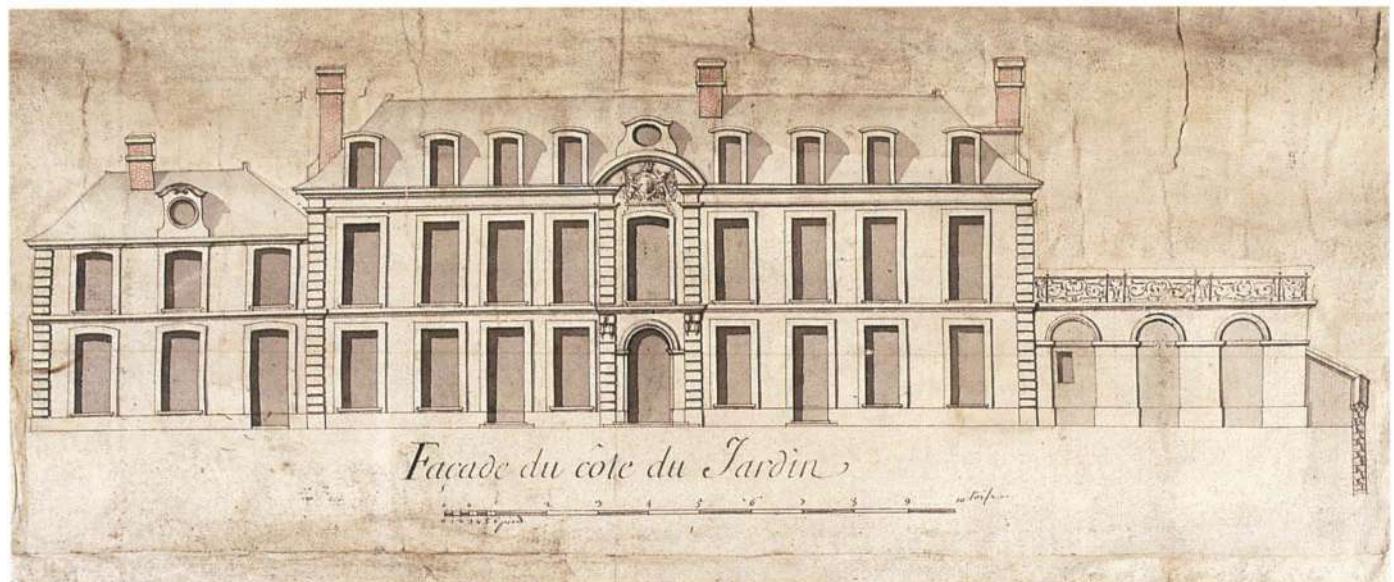
Rue de la Montagne d'Athis.

(362 ha) et prés (9 ha). D'une étendue relativement restreinte, le vignoble, qui passe pour produire le meilleur vin des environs de Paris⁽⁷⁾, occupe le coteau (dit des Vignes) compris entre le parc de Juvisy et celui d'Avaucourt ; en 1772, il se divise en 714 parcelles de très petite taille, de 10 à 30 ares. Bien au-dessus des petits vignerons qui se transmettent leurs lopins par héritage ou par alliance, ainsi que de la dizaine de manouvriers employés dans les fermes, les gros laboureurs, dotés d'un train de culture important, prennent à ferme les grandes exploitations et assurent la collecte des droits seigneuriaux.

Un plan dressé par A. Rivière rend compte avec précision de l'état du village en 1772 : au nord de l'église et du château, les maisons s'alignent le long de trois rues qui, se rejoignant devant le prieuré, y forment un grand carrefour, centre d'Athis : le chemin de Montlhéry à Ablon, longeant la crête du coteau, reçoit à cet endroit la rue de la Juiverie

bordée à droite par la ferme des Vaux de Cernay, et la rue de la Montagne d'Athis qui, le long du parc du château, descend vers l'Orge en pente raide. A la sortie du village, la ruelle de Châtillon marque la limite du terroir de Mons. Maisons de journaliers et d'artisans ou bâtiments de fermes forment un tissu serré qui contraste avec l'ampleur des trois enclos seigneuriaux : à l'ouest le parc d'Ozonville, derrière ses murs interrompus au bord du chemin de crête par les bâtiments du château et, à l'autre extrémité, par ceux de la ferme. De l'autre côté du grand chemin, le parc d'Avaucourt et son Petit Château, lui aussi clos de murs, avec parterre en terrasse, nymphée, potager et vignoble sur le coteau. Séparé de ce domaine par la rue de la Montagne d'Athis, le parc du château, le plus vaste des trois, s'étend jusqu'à l'Orge doublée par un canal. Sa partie haute aménagée en terrasse se prolonge par des bois, vignes et prés. Au château, contigu au prieuré-cure, se rattache, à droite de l'allée d'honneur, la nouvelle ferme seigneuriale qui abrite un colombier au centre de sa grande cour carrée.

Sur le coteau de Mons, la vigne occupe en 1786 42 ha (14 % du terroir) cultivés d'un seul tenant dans le vaste vignoble du *Clos Perrot* ou fief de Brétigny – situé dans la mouvance du chapitre, mais propriété de la seigneurie d'Athis depuis son achat par la comtesse de Charolais –, et en minuscules parcelles d'un demi arpent (17 ares) émiettées entre les vignerons du village. Sur le plateau, les terres céréalières de la ferme de Mons, propriété du chapitre de Notre-Dame, sont exploitées de père en fils par la dynastie des Le Bourlier. Comme à Athis, la prise en charge de nourrissons parisiens envoyés chaque année à Mons pour profiter de l'air pur vanté par les médecins de la capitale, apporte un revenu d'appoint aux femmes de vignerons ou d'artisans. La proximité de la capitale, responsable de l'essor de la vigne, y attire aussi les « maisons des champs » où bourgeois et privilégiés de Paris viennent passer leurs moments de loisir : ainsi Nicolas Le Jay, Premier Président du Parlement, propriétaire du fief de Brétigny dans les années 1630, ou vers 1750, l'abbé Nollet, professeur de physique au Collège royal



Façade sur jardin du château d'Ozonville. Détail du plan général du fief du maréchal duc de Roquelaure, par Le Roux, architecte du roi, 1736 (A.N., N 1 Seine-et-Oise 70).



Maisons du vieux Athis, 15-17, rue Etienne-Lebeau.

et célèbre pour ses travaux sur l'électricité. A cette date, les habitants (350 environ) se regroupent autour de deux rues, la rue de Champagne et le chemin d'Athis à Mons : prolongement de la rue principale d'Athis, celui-ci longe le rebord du coteau et forme, à l'intersection de la rue escarpée de la Montagne de Mons, une placette qui surplombe une source aménagée au cours du XIX^e siècle en lavoir.

Paray, quant à lui, se compose alors de trois écarts : le village proprement dit, la ferme de Contin et la Vieille Poste, qui ne totalisent en 1790 que 65 habitants.

Situé au croisement des routes de Rungis à Morangis et de Wissous à Fontainebleau, le chef-lieu regroupe quelques maisons autour de son église et de la ferme de Saint-Germain-des-Prés ; l'abbaye aliène peu à peu ses terres qui, à la fin de l'Ancien Régime, sont la

propriété de Noël Jourda, maréchal de Vaux, vainqueur des partisans de l'indépendance de la Corse à la bataille de Ponte-Nuovo en mai 1769.

Entourée de murs bordés d'un profond fossé – son nom exprime l'idée d'un « lieu défendu » – la ferme de Contin est isolée au milieu des labours. Ses terres forment un domaine de 158 ha que l'abbaye de Sainte-Geneviève loue à de gros fermiers, tous issus, du XVI^e à la fin du XVIII^e siècles, de quatre grandes familles. La concentration extrême de la propriété laisse peu de place aux tenures paysannes et empêche, comme à Paray, le développement du hameau.

Au milieu du XVII^e siècle, un nouvel écart est apparu le long de la route de Paris à Fontainebleau, à la convergence de plusieurs chemins et des trois localités de Paray, Orly et Villeneuve-le-Roi. Le déplacement du relais de poste



Monument funéraire contenant le cœur du maréchal de Vaux (1705-1788), cimetière de Paray-Vieille-Poste.

de Juvisy à Ris a entraîné en 1648 la création d'un relais intermédiaire aux confins d'Orly ; baptisé poste de Longboyau, il prend le nom de Vieille Poste après sa fermeture provoquée par le rétablissement, en 1710, de celui de Juvisy. Deux auberges, une ferme et une maréchalerie sont venues se greffer sur ce carrefour.

La Révolution de 1789 entraîne une nouvelle distribution des richesses, sans bouleverser les structures sociales : les plus riches villageois, comme Le Bourlier, fermier de Mons, accaparent les biens du clergé vendus aux enchères. Un banquier parisien, Serres de Prat, achète le château d'Athis. A Paray, la ferme de Contin acquise par Thomas Bérard, banquier et administrateur de la Compagnie des Indes, conserve son intégrité. L'agriculture, basée sur la production des céréales et de la vigne, fait toujours vivre, et pour longtemps encore, une population presqu'entièrement composée de paysans.

L'aube de temps nouveaux

En 1817, une réorganisation administrative tire les villages du coteau de leur isolement : par ordonnance royale du 6 août 1817, les territoires d'Athis (435 habitants) et de Mons (335) sont réunis en une seule commune.

Leur fusion, entraînant la suppression d'une administration municipale, doit, selon les autorités du département, procurer des économies et ainsi rendre suffisants les revenus limités des deux bourgs. Malgré l'opposition vénémente du conseil municipal et des habitants de Mons – une assemblée générale se prononce à l'unanimité en faveur de l'autonomie, la réunion n'étant « point d'Athis à Mons, mais de



Lavoir de Mons.



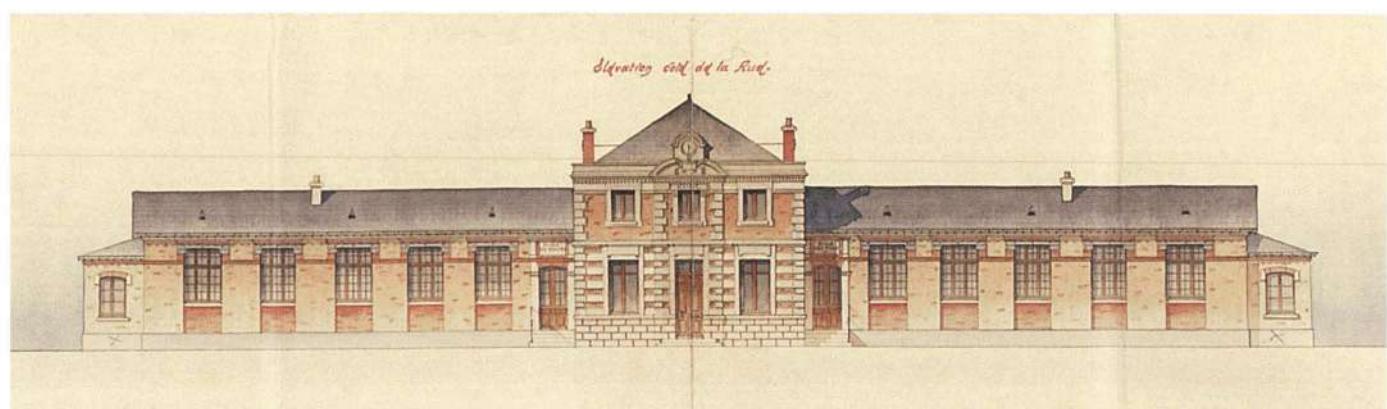
Enseigne de La Vieille Poste, conservée dans la mairie de Paray ; céramique de la faïencerie Paul Boulenger et Cie à Choisy-le-Roi, sur un dessin de Wilhem, vers 1925.

Mons à Athis » où se tiendront désormais la mairie et l'école, malgré des communications difficiles entre les deux bourgs « au moins neuf mois dans l'année à cause des boues et des mauvais chemins⁽⁸⁾ » –, la nouvelle commune est créée et prend le nom d'Athis-Mons. A ce changement sans incidence sur la topographie avant 1880 – date de la construction d'une mairie-école à la jonction des deux parties de la commune –, font suite deux événements plus déterminants pour son développement ultérieur.

Au pied du coteau, des forges s'installent en 1823 sur le moulin d'Orgeval actionné par les eaux de l'Orge. Premières usines métallurgiques du sud de Paris, avec les forges de Charenton, elles sont créées par le manufacturier anglais John Bunn de Crockford, associé à Claude-François Chodron, notaire royal à Paris, qui vient d'acheter l'ancien moulin banal. L'administration préfectorale autorise en mai 1827 le fonctionnement de la « fabrique d'acier » qui emploie alors une vingtaine d'ouvriers.

Lors de l'inauguration officielle de la ligne dans sa section de Paris à Corbeil, le 17 septembre 1840, le chemin de fer de la Compagnie d'Orléans ne fait que traverser le territoire d'Athis-Mons sans y avoir de gare – Ablon ayant eu la préférence

de la Compagnie ; grâce à l'initiative de MM. Chodron et Thomé, propriétaires à Athis, qui s'engagent à « garantir un produit de 3500 F à la recette du bureau », une station alternante est ouverte à l'essai le 1^{er} avril 1841 au lieu-dit le Petit-Mons, près du vieux pont à deux arches de l'embouchure de l'Orge. Elle s'avère vite rentable, après un démarrage modeste (23 voyageurs par jour).



Plan de la mairie-école d'Athis-Mons agrandie par l'architecte Paul Simon en 1889 (A.D. Essonne).



Eléments d'une maison romane de Cluny (Saône-et-Loire) remontés en 1884 par l'architecte Raguinet dans sa propriété d'Athis-Mons, 50, rue Robert-Schuman.



Cimetière privé de la famille Chodron de Courcel, Athis-Mons. Il renferme vingt tombes, dont celle de Claude-François Chodron, président de la chambre des notaires de Paris, à l'origine de l'installation de la famille à Athis en 1823.

Loisirs et villégiature

Ainsi s'amorce une double évolution qui, à la fin du XIX^e siècle, donne à Athis-Mons une physionomie nouvelle : la villégiature et un petit groupe d'industries occupent progressivement des secteurs bien distincts de son territoire, tandis que l'importance croissante de la gare de Juvisy fait naître un nouveau quartier dans le Val. Cependant, en 1900, Athis-Mons a toujours l'aspect d'une commune rurale : ses terres cultivées couvrent encore 670 ha sur 856 au total. Jusqu'à la Première Guerre mondiale,

les grands propriétaires fonciers continuent à jouer un rôle essentiel sur la scène politique locale : Valentin Chodron de Courcel qui détient avec ses deux frères plus de 40 % du sol communal, exerce les fonctions de maire pendant un tiers de siècle, jusqu'en 1907.

Moteur d'un changement décisif, le chemin de fer, qui met Athis à 30 minutes de Paris, au lieu de plusieurs heures par la route ou les coches d'eau, fait passer le coteau de Mons, en vingt ans, du stade campagnard à l'état de quartier résidentiel. La crise du phylloxéra et la concurrence des vins du Midi ayant entraîné la disparition de la vigne,



Affiche publicitaire du chemin de fer d'Orléans, par A.-Fr. dit Luigi Loir, 1904 (MIDF).



La Chartreuse, 6, rue Robert-Schuman.

la bourgeoisie fortunée de la capitale, en quête de villas, de résidences et de jardins, vient s'y installer en famille lors des fins de semaine et des vacances d'été : la situation dominante sur la Seine et l'aspect verdoyant du coteau incitent, autour de 1890, Jules Saint Olon Filhon, sous-préfet, M. Cadé, marchand de poêles, Alexandre Raguenet, architecte ou Constant Caron, marchand de



Maison de style néo-normand, 106, rue Caron.

A la même époque, entre la gare et le pont ferré de Lyon construit en 1863, le chemin de halage qui longe la Seine prend un aspect coquet de promenade au bord de l'eau. Planté par endroits, du côté opposé au fleuve, de deux rangées de tilleuls, il accueille les dimanches et jours fériés les Parisiens qui, grâce à la « station desservant un pays charmant, réputé des fins pêcheurs à la ligne et des canotiers

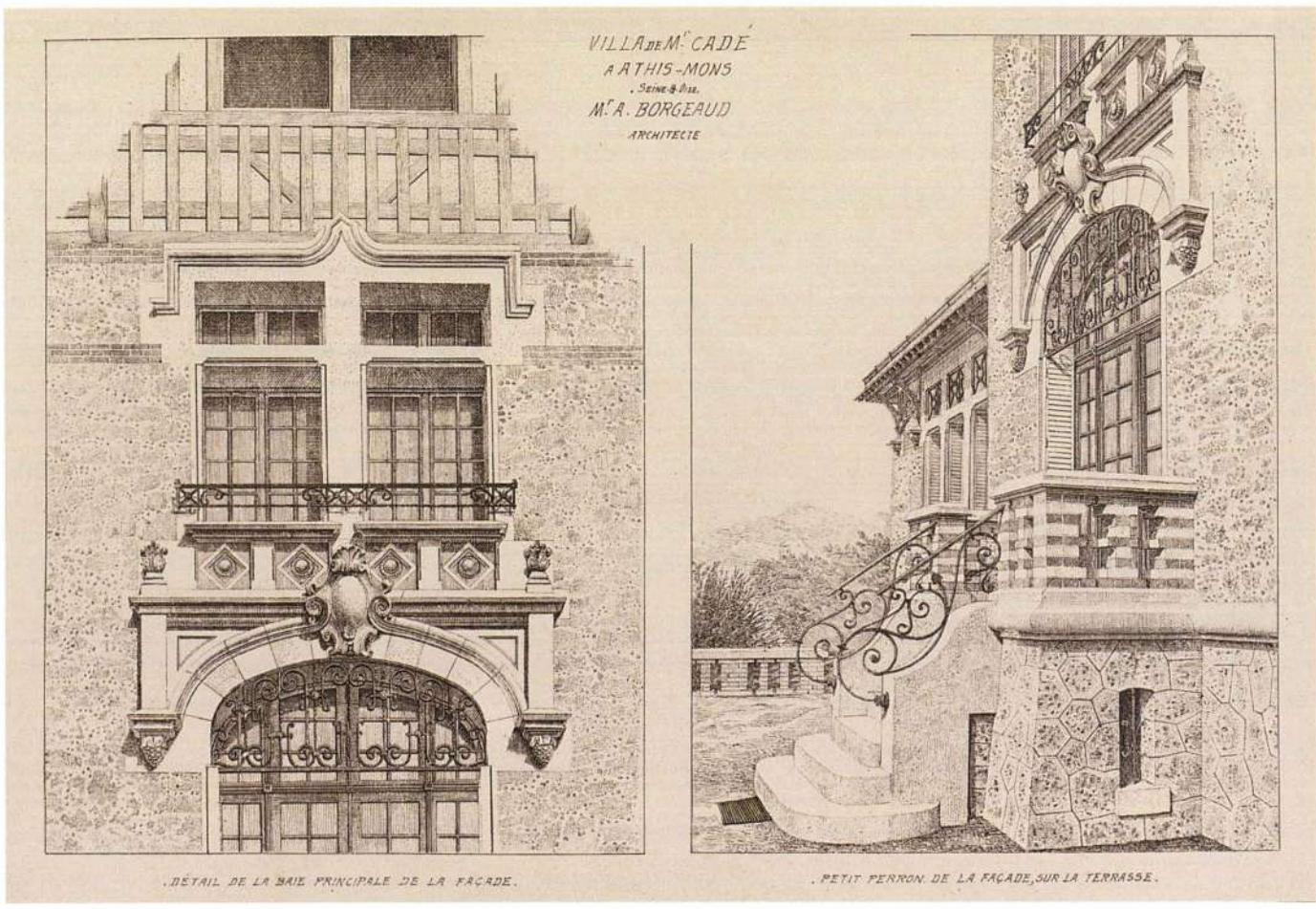


Les bords de Seine lors d'une régate au début du XX^e siècle. Carte postale (coll. part.).

vins en gros, à y bâtir de belles propriétés desservies, comme naguère le vignoble, par un réseau de sentes ménageant des vues sur le fleuve. Projetée dès 1886, la rue du Coteau est ouverte cinq ans plus tard sur le tracé d'un ancien chemin pour mettre en valeur des parcelles « appelées à se couvrir de constructions ». L'une des propriétés les plus anciennes, baptisée la Chartreuse, s'étend de la Grand-Rue à un rond-point formé par la rencontre des rues de la Gare et de la Montagne de Mons ; loti à partir de 1898 et traversé par une rue nouvelle, la rue Boucherat, son parc de deux ha renfermait plusieurs sources, dont celle du Dauphin, mises à profit pour alimenter des bassins de rocallie.



Restaurant La Terrasse ou Chez Roth, puis Goerger, 73, quai de l'Orge.



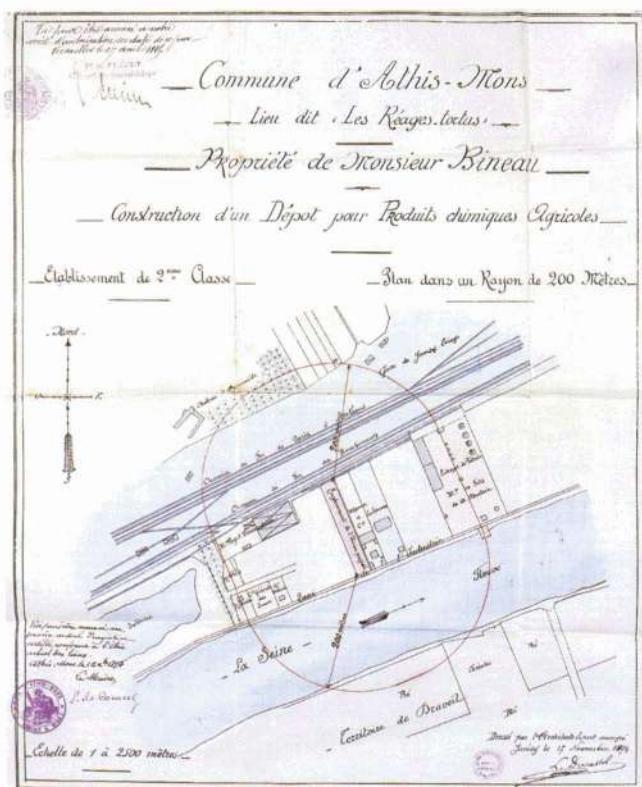
Villa de M. Cadé à Athis-Mons, 37, rue Caron (détruite) : la baie principale et le petit perron de la façade (Monographie de bâtiments modernes, 1896).

tranquilles (9) », se joignent aux habitants d'Athis et des localités voisines pour fréquenter guinguettes et cafés-restaurants aux noms évocateurs – *La Terrasse*, *Aux Délices des Pêcheurs*... Les barques de louage ou du passeur

transportent les promeneurs sur l'autre rive ; les maisons qui se construisent du côté d'Athis – ainsi la Villa Jeanne en 1900 – entretiennent des garages à bateau et embarcadères sur le talus du chemin de halage.

Une industrie entre Seine et Orge

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la plaine basse du Val, située entre l'Orge et la Seine, reste entièrement vide d'habitations. Seul le domaine de Chaiges forme au sud-ouest une enclave bâtie, au milieu de terres marécageuses fréquemment inondées par les crues de la Seine ou de son affluent. Traversé par le « chemin de Chaiges » qui relie Juvisy à Athis, le Val n'a qu'une vocation de passage renforcée par la présence de la voie des berges. A partir de 1840, le développement du chemin de fer barre totalement son accès vers la Seine, qui ne s'effectue plus que par la voie du même nom. Le trafic de la gare de Juvisy ayant été multiplié par 34 en dix ans (10), une gare de marchandises est créée en 1864, embryon de la gare de triage qui raccorde en 1884 les trois lignes du Paris-Orléans, de Paris-Corbeil-Melun et de la Grande Ceinture ; la majeure partie de ces installations, ainsi qu'un dépôt de machines et des ateliers de réparation, s'étendent sur le territoire d'Athis. Elles emploient en 1884 plus de 350 cheminots pour lesquels la Société coopérative du Cottage d'Athis fait construire, à partir de 1895, sur des terrains achetés à la Compagnie d'Orléans, un groupe de maisons, rejoint en 1905 par celui de la Société des habitations économiques. Ainsi débute, par le nord-est, le lotissement du quartier du Val, qui se poursuit rapidement vers le sud, en direction de



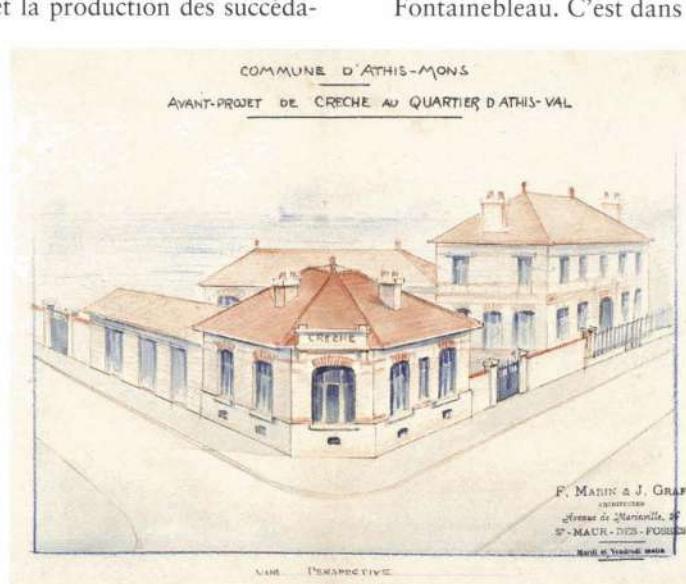
Plan des abords du dépôt d'engrais chimiques Bineau, dressé par l'architecte Louis Ducastel, 1894 (A.D. Essonne).

Juvisy : des constructions s'élèvent le long de voies nouvelles pour loger une population presque entièrement ouvrière, attirée par les établissements industriels du voisinage ou travaillant à Paris – mais fuyant les taudis surpeuplés de la capitale pour trouver une habitation commode à proximité de la gare d'Athis. Sur place, l'industrialisation bénéficie du double moyen de transport de la voie d'eau et du chemin de fer ; de 1890 à 1899, plusieurs usines s'installent entre la gare de triage et la Seine, le long du « quai de l'Industrie » : la Société immobilière et industrielle du Midi, qui fabrique des fûts métalliques pour le transport des liquides inflammables, ainsi que le dépôt de pétrole des Fils de A. Deutsch, la Luciline, en 1890 ; deux ans plus tard, séparée de ce dépôt par une large bande de terre cultivée, la fabrique de produits chimiques et pharmaceutiques Ernest Garnier ; en 1893, la malterie Kneipp, spécialisée dans la torréfaction du malt et la production des succédanés du café ; l'année suivante, le dépôt d'engrais chimiques Bineau, dont le siège est à Orléans ; en 1896, le négoce en grains Mering frères sur le terrain contigu à la Luciline, et en 1899 la chaudronnerie Neumann⁽¹¹⁾. Tous ces établissements disposent d'estacades en bois sur le chemin de halage pour le chargement de leurs produits par bateau, et d'embranchements particuliers qui les relient à la voie ferrée. Ils occupent en 1900 un nombre relativement élevé d'ouvriers (400), tandis que les Forges en ont près d'une centaine. Grâce à ce boom industriel, Athis-Val qui n'existe pas en 1891 a 1000 habitants en 1901 et 2700 en 1911⁽¹²⁾, près de trois fois plus que tout le reste de la commune qui en compte alors un millier. Entre 1905 et 1911, on y construit un groupe scolaire, une église et un temple.

Paray ne connaît pas la même évolution, bien au contraire, puisqu'elle voit sa population décroître de 88 à 47 habitants entre 1836 et 1861. Dix ans plus tard, le village est rayé de la carte, un combat entre les troupes françaises et



Les Forges d'Athis. Carte postale, vers 1910. (A.M. Athis-Mons).



Avant-projet de crèche dressé par les architectes F. Marin et J. Graf, auteurs du groupe scolaire d'Athis-Val (école maternelle en 1905, écoles de filles et de garçons en 1908) (A.M. Athis-Mons).

prussiennes, lors du siège de la capitale, provoquant la disparition de la plupart de ses bâtiments, y compris ce qui restait de l'église partiellement détruite en 1815. La Vieille Poste devient dès lors le centre actif de la commune, grâce au trafic de marchandises et de voyageurs de la route de Fontainebleau. C'est dans cet écart qu'est ouverte en 1891

la première mairie-école, les enfants de la commune fréquentant jusque-là les établissements de Morangis, à laquelle Paray est rattachée pour le culte depuis 1804.

L'aventure des lotissements : naissance d'une banlieue

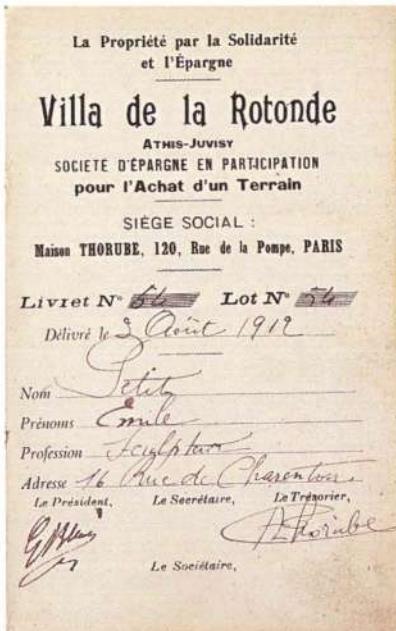
Dans l'entre-deux-guerres, en revanche, les deux communes connaissent un destin identique, une expansion urbaine sans précédent rendant caduques les limites communales préexistantes. La surface occupée par le

bâti croît de façon spectaculaire aux dépens des terres cultivées du plateau qui relie Athis-Mons à Paray. Entre 1891 et 1936, la population d'Athis est multipliée par sept, celle de Paray passe de 49 à plus de 4000 habitants. Résultat d'une urbanisation anarchique, des lotissements vite « défectueux » s'adjoignent aux noyaux villageois, entraînent un déclin rapide de la vie rurale et font entrer les communes « dans le cercle de la banlieue immédiate⁽¹³⁾ » de la capitale. Faute de moyens juridiques et financiers leur permettant d'intervenir d'une manière efficace, les municipalités ne peuvent maîtriser

l'expansion de la ville et exercer leur contrôle sur le territoire communal ; livré à la spéculation foncière, celui-ci s'urbanise selon l'intérêt des promoteurs, par addition de lotissements successifs, l'absence de plan directeur comme d'équipements collectifs lui conférant l'aspect désordonné d'« une vie urbaine sans urbanisme(14) ».

Traversé du nord au sud par la RN 7 bordée d'une double rangée d'arbres, le plateau athégien, au début du XX^e siècle, n'est occupé que par deux corps de fermes : celle du Petit Athis, près de la Pyramide de Juvisy, et plus au nord celle du Contin, rattachée à Paray, qui exploitent d'immenses parcelles où poussent céréales, betteraves et pommes de terre. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la conjonction entre l'afflux des réfugiés des zones sinistrées et l'exode rural aggrave à Paris la crise du logement à bon marché : 350 000 habitants supplémentaires sont gagnés par l'agglomération parisienne de 1911 à 1921. La hausse des loyers, l'entassement dans des locaux exigus et malsains, un désir croissant de bien-être, incitent les classes populaires à fuir la ville et ses faubourgs surpeuplés pour les départements limitrophes – celui de Seine-et-Oise voit ainsi sa population croître de 50 % en dix ans. L'amélioration du trafic ferroviaire permet une mobilité accrue, donc la séparation des lieux de travail et d'habitation, tandis que les ruraux transplantés depuis peu sont sensibles à l'attrait du jardinier dispensateur d'air et de soleil et de son potager source de revenus d'appoint.

La mise en vente d'un grand nombre de domaines, conséquence de la baisse de la plus-value foncière et des revenus de la terre – quand le coût de la vie a été multiplié par quatre – donne lieu à de vastes opérations de lotissement par le vendeur lui-même ou, plus souvent, par des intermédiaires, marchands de



Livret d'adhérent de la Société mutuelle d'épargne de la Villa de la Rotonde, 1912 (MdBA).

biens ou sociétés immobilières. Exemple du premier cas, la comtesse de Montessuy vend le domaine de Juvisy à une société anonyme qu'elle constitue elle-même le 24 janvier 1896, et qui en détache les deux premiers lotissements d'Athis-Mons, les villas Bel Respiro et des Gravilliers. A Paray, le cabinet Bernheim, qui agit sur l'ensemble de la région parisienne, achète en 1921 au comte de Talhouët-Roy les 195 ha de la ferme du Contin, 68 ha au baron La Caze, ainsi qu'un domaine (futur lotissement de la Fraternelle) au comte de Franqueville. Le baron La Caze se sépare encore de 37 ha à Athis-Mons, à l'instar de M. Rabourdin, rentier, ou des Forges d'Athis – les superficies loties atteignent 141 ha dans la commune – mais le tiers du territoire appartient à la famille Chodron de Courcel qui garde l'essentiel de son patrimoine foncier.

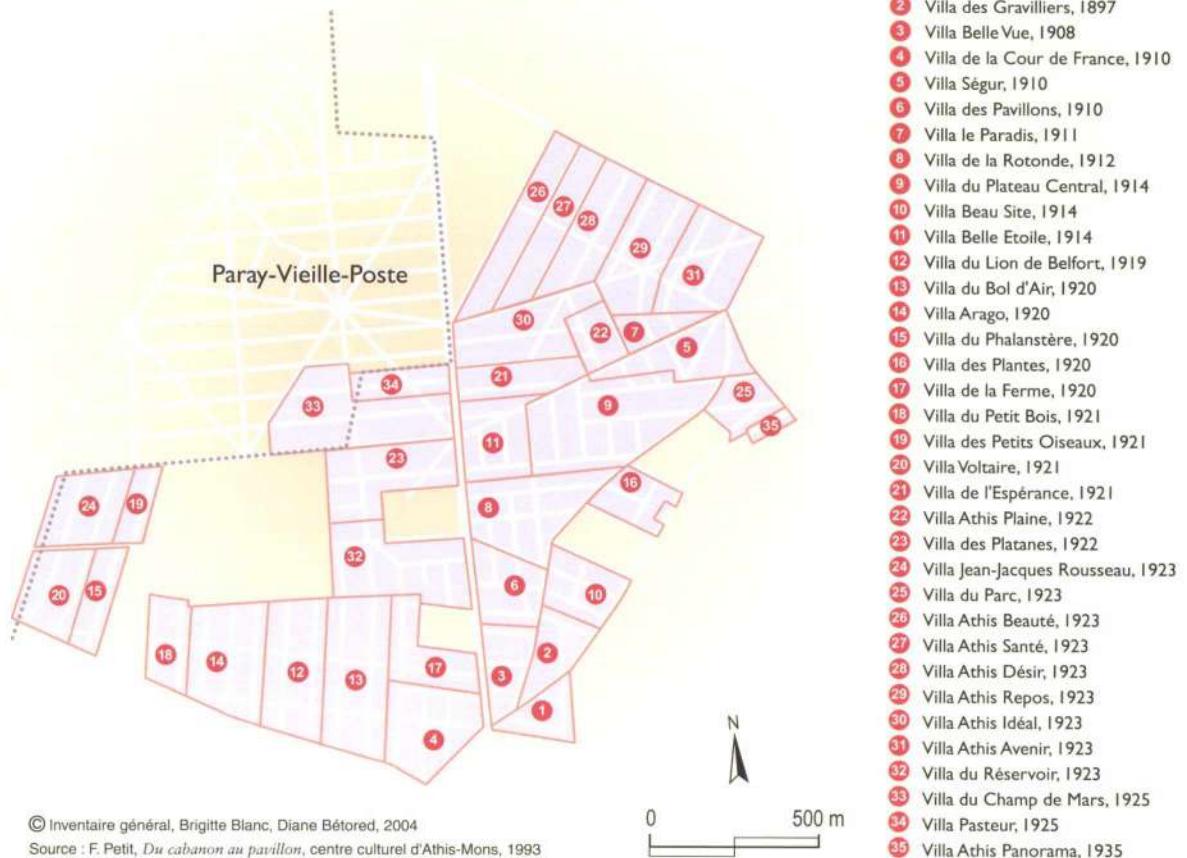
Groupés, à l'instigation du lotisseur soucieux d'attirer la clientèle et de vendre plus vite, en sociétés mutuelles d'épargne (SME), qui ont pour objet la constitution d'un capital social destiné à l'achat de terrains à bâtir, les acquéreurs, titulaires d'un bail avec promesse de vente, ne deviennent propriétaires de leur lot qu'à l'issue d'un paiement échelonné en versements hebdomadaires sur une durée de 5 à 8 ans. Les 35 SME d'Athis-Mons, constituées entre 1896 et 1935, couvrent des superficies variant d'un peu moins d'un hectare (Villa Athis-Panorama, 1935) à 63 700 m² (Villa du Bol d'Air, 1920). Leurs noms évoquent tantôt la nature (Villa des Platanes), un lieu-dit local (la Cour de France), l'origine parisienne des sociétaires (Villas des Gravilliers et du Lion de Belfort), ou leurs idéaux (Villas de l'Espérance, Athis Santé). Dessinées selon une trame répétitive par un seul géomètre, L. Poussin, de Juvisy-sur-Orge, – sauf la Villa des Gravilliers due à son collègue Voisin –, mais résultant d'opérations foncières successives, les « villas » se juxtaposent sans plan d'ensemble. Le quadrillage régulier des voies

y donne un gabarit type d'îlots d'une largeur constante de 70 m environ et d'une longueur variant entre 100 et 350 m. A l'intérieur de ces îlots, les parcelles, attribuées aux adhérents par tirage au sort, oscillent entre 380 et 480 m². A Paray – qui prend le nom de Paray-Vieille-Poste en 1923 – 27 sociétés d'épargne se créent en 1921 pour acheter à la maison Bernheim les terrains des Villas de l'Avenir (7,8 ha), la Fraternelle (12,5), la Prévoyante (5,8) et la Vieille-Poste (9 ha), situés au nord de 22 « villas » – les Tilleuls, la Bergerie, la Ruche, les Bleuets fleuris... – regroupées en un seul lotissement de 103 ha basé sur une figure de composition – trois étoiles à huit branches sur un fond en damier et cinq rues concentriques demi-circulaires –, à la régularité perturbée par les bâtiments du Contin bientôt divisés en logements. Au sud, la Villa des Fleurs, mitoyenne, est bordée par le chemin de



Plan parcellaire du lotissement du Quartier de Contin divisé en 22 sections, par le géomètre Poussin, 2 juillet 1928. (AD Essonne)

Lotissements du plateau d'Athis-Mons



grande communication n° 118 et les eaux de la Vanne. Entre ces « villas » demeurent de larges étendues non loties.

Sur le territoire d'Athis-Mons, les lotissements antérieurs à 1914 (qui représentent 30 ha) se situent, sauf un, à l'est de la RN 7 ; les deux premiers, créés en 1896 et 1897, sont destinés au départ à la villégiature temporaire et recherchent la proximité d'une gare – celle de Juvisy – en dépit du prix assez élevé du terrain : les 13 adhérents de la Villa des Gravilliers, employés d'une petite fabrique d'instruments de chirurgie installée au 29 de la rue des Gravilliers dans le III^e arrondissement de Paris – ils appartiennent à l'élite ouvrière – n'ont pas l'intention d'habiter sur place et cherchent un pied-à-terre avec jardin pour y venir le dimanche. Mais à partir de 1920, dans des lotissements situés, comme ceux du Contin, à 3 ou 4 km de la gare la plus proche, seul le bas prix du lot est susceptible d'attirer une clientèle à très faibles ressources, lasse de vivre à Paris et désireuse d'y bâtir sa maison principale.

Bernés par la publicité, ces candidats au logement découvrent trop tard que le lotisseur ne s'est engagé

qu'à leur fournir le terrain dans l'état où il se trouve lors de la promesse de vente, c'est-à-dire sans équipement préalable. Jusqu'à la loi du 19 juillet 1924 qui rend obligatoire le dépôt d'un projet d'aménagement, l'activité des lotisseurs s'exerce en effet hors de tout contrôle. L'absence d'encadrement législatif conduit à la multiplication des lotissements défectueux : eau, gaz, électricité, égouts, viabilité, tout manque sur des terrains vendus à l'état de friche agricole, inondables une partie de l'année, où l'entretien des rues n'est même pas tenté ; la terre battue se transforme en bourbier par temps humide, comme peut le constater Albert Sarraut en visite à Athis-Mons lors de l'enquête accompagnant sa réforme des lotissements (15). Le mécontentement des « mal-lotis » ne tarde pas à se traduire dans les résultats électoraux : dès 1925, le parti communiste qui dirige Athis-Mons depuis 1921 gagne Paray-Vieille-Poste, tandis qu'aux élections de 1924 le canton de Longjumeau remplace le baron de Courcel par un député communiste. La crainte du basculement progressif vers l'extrême gauche des communes de la banlieue parisienne est à



Devant le cabanon, Villa du Phalanstère, vers 1925. (MdBA, coll. Marilly).



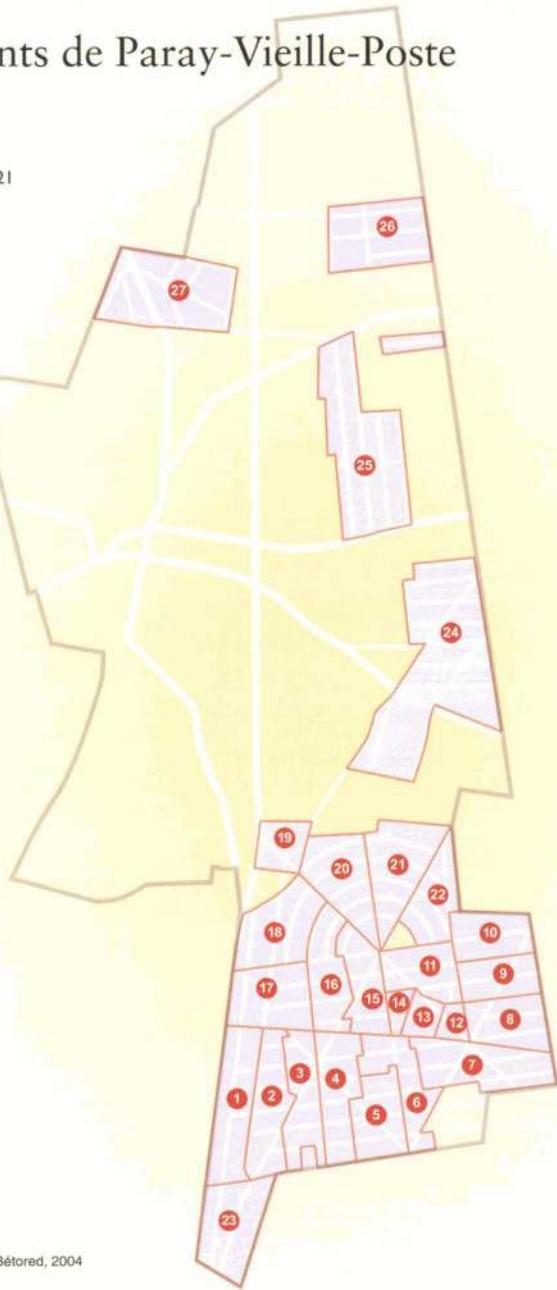
Plaque émaillée du pavillon « Villa Belle-Vue », 7, avenue Jules-Vallès à Athis-Mons.

Lotissements de Paray-Vieille-Poste

- 1 Villa de la Petite Chaumière, 1921
- 2 Villa du Petit Village, 1921
- 3 Villa du Petit Hameau, 1921
- 4 Villa Alexandre-Dumas, 1921
- 5 Villa des Lilas, 1921
- 6 Villa Victor-Hugo, 1921
- 7 Villa les Gobelins, 1921
- 8 Villa Contin, 1921
- 9 Villa de la Bergerie, 1921
- 10 Villa de la Ruche, 1921
- 11 Villa des Bluets, 1921
- 12 Villa du Lac, 1921
- 13 Villa de la Ferme, 1921
- 14 Villa du Potager, 1921
- 15 Villa des Pommiers, 1921
- 16 Villa des Tilleuls, 1921
- 17 Villa des Pâquerettes, 1921
- 18 Villa des Marguerites, 1921
- 19 Villa des Mimosas, 1921
- 20 Villa des Violettes, 1921
- 21 Villa des Boutons d'Or, 1921
- 22 Villa des Bluets Fleuris, 1921
- 23 Villa des Fleurs, 1921
- 24 Villa de la Vieille Poste, 1921
- 25 Villa de la Prévoyante, 1921
- 26 Villa de l'Avenir, 1922
- 27 Villa de la Fraternelle, 1921



© Inventaire général, Brigitte Blanc, Diane Bétored, 2004



l'origine du vote de la loi du 15 mars 1928 ou loi Sarraut. Elle prévoit l'aménagement des lotissements défectueux avec une participation de l'Etat pour 50 % des dépenses au maximum, le reste étant avancé par une caisse départementale aux mal-lots regroupés en « associations syndicales autorisées » (ASA), et remboursable en dix ans : responsables des travaux dans le périmètre dont elles ont la charge, ces coopératives de gestion reçoivent l'aide financière des pouvoirs publics, mais il ne s'agit pas encore pour ceux-ci de contrôler le développement de la banlieue et de l'urbanisation en général.

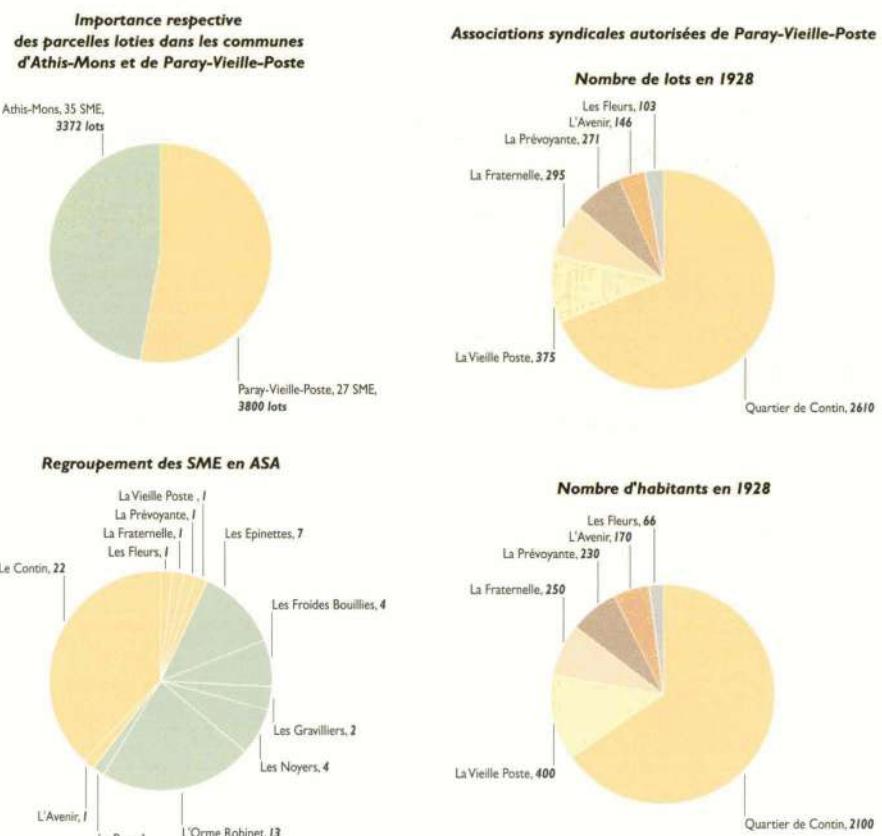
A l'exception des Villas Bel Respiro, des Gravilliers et Belle Vue – les plus anciennes et de ce fait, aménagées –, les sociétés mutuelles d'Athis-Mons se regroupent en six ASA : les Froides Bouillies, l'Orme Robinet, les Epinettes, les Gravilliers, les Noyers et le Parc. Paray-Vieille-Poste en compte six également : l'ASA du Quartier du Contin, la plus importante, issue de 22 SME englobe 2610 lots et 2100 habitants, les cinq autres correspondent chacune à une SME : la Fraternelle de Paray, îlot entièrement isolé au milieu des terres de culture, la Vieille Poste, la Prévoyante, l'Avenir de Paray et les Fleurs. Crées entre le 3 septembre 1928 et le 6 février 1929, sauf les Noyers et le Parc en 1930 et 1931, les associations font établir aussitôt un programme d'aménagement par un directeur des travaux agréé par le maire : à Athis-Mons les architectes Maurice Faine (les Epinettes) et Georges Placé (l'Orme Robinet et les Gravilliers) ainsi que l'ingénieur Boisvieux (les Noyers), à Paray le géomètre Poussin, suppléé à partir de 1931 par l'ingénieur du service vicinal Colomine dans les travaux de viabilité du Contin et de l'Avenir.

Le profil géologique du plateau – un sous-sol imperméable qui retient les eaux de ruissellement et entraîne la formation de véritables mares aux points bas – rend indispensables des travaux d'assainissement général préalables à toute viabilisation : ils font l'objet d'un accord spécial entre toutes les associations, qui confient à celle du Quartier du Contin la charge d'établir un collecteur commun, moyennant une participation à la dépense générale proportionnelle à leurs surfaces utilisables. Les travaux mis en œuvre dès le début de 1929 sont achevés en novembre 1931 : après un parcours de plus de 4600 m, rectifié dans la traversée du parc d'Avaucourt après son acquisition par la mairie d'Athis-Mons, le collecteur se déverse dans l'Orge près du pont de la place du Cottage (16).

A Athis-Mons, quelques aménagements ont été réalisés dans le périmètre des ASA avant 1928 : une partie des rues des Villas Arago et du Petit Bois, le réseau de distribution d'énergie électrique et d'éclairage public dans l'ASA des Noyers, 2516 m de voies dans ses sections du Bol d'Air et de la Ferme, ainsi que quatre rues dans celle du Lion de Belfort (les rues du Progrès, de l'Epargne, de la Concorde et des Sociétés) classées dans la voirie urbaine en avril 1928. Les programmes consécutifs à la loi Sarraut prévoient un échelonnement des travaux sur quatre ans : installation des réseaux d'eau potable par la Compagnie générale des eaux concessionnaire de la commune – les habitants n'ayant encore à leur disposition que l'eau douteuse de rares puits creusés aux frais des sociétés –, électrification par Sud-Lumière, concessionnaire de la distribution dans le syndicat intercommunal des environs de Juvisy, installation du gaz par la Société du gaz franco-belge, un accord général étant intervenu dès 1928 entre cette société, le syndicat des

communes et les ASA. Par conventions de juin et octobre 1930, les associations de l'Orme Robinet, des Noyers et des Gravilliers se mettent d'accord sur des travaux communs d'assainissement, un collecteur venant des Noyers et passant par la rue de Champagne et la RN 7 devant rejoindre le collecteur général d'Athis-Paray au droit de la rue de Fontainebleau (17). Sur le territoire de l'Orme Robinet, la viabilité, adjugée à l'entreprise Allary et Rabaix qui emploie des pavés de démontage des chaussées de la ville de Paris, est achevée en octobre 1931.

Les travaux de Paray-Vieille-Poste, qui occupe la première place dans le classement général des lotissements défectueux de Seine-et-Oise, bénéficient de la subvention maximale de 50 % (18). Leur échelonnement, prévu sur cinq ans, place généralement en tête l'assainissement et la viabilité : dès 1929



© Inventaire général, Brigitte Blanc, Diane Bétored, 2004

la Fraternelle passe quatre marchés avec les entreprises Verdin et Brangeon pour la confection de 3698 m de rues dotées d'égouts évacuant les eaux pluviales vers le ruisseau de Rungis, auxquels s'ajoutent en 1933 les 452 m d'une rue extérieure au lotissement destinée à le relier à celui de la Prévoyante et à son école fréquentée par les enfants de la Fraternelle. Les voies mitoyennes entre le lotissement et les terrains de culture extérieurs à son périmètre sont prévues à la largeur de 5 m, au lieu de 10 pour les rues intérieures et 12 pour l'artère principale. La pose des canalisations d'eau et de distribution de l'énergie électrique, assurée par Sud-Lumière et la Lyonnaise des eaux, a lieu en 1930, celles du gaz par la Société d'éclairage, chauffage et force motrice (ECFM) en 1933 (19). Dans le Quartier du Contin, les rues à construire présentent un linéaire de 26 224 m ; l'adjudication des travaux, en avril



Pavillon dit "Villa Jeanne", 10, rue des Plantes à Athis-Mons.



Maisons jumelles, 38, boulevard Marcel-Perdereau à Athis-Mons.



Groupe scolaire des Gravilliers ou Jules-Ferry : logement des instituteurs sur la rue Roland-Lambert, Athis-Mons.

1930, restant infructueuse en raison des difficultés qu'éprouvent les entreprises à se procurer des matériaux d'empierrement et des pavés, l'ASA décide d'adopter la solution de chaussées en béton armé proposée par l'entreprise Graticola Frères, domiciliée à Paray-Vieille-Poste et déjà adjudicataire des travaux du collecteur d'assainissement commun aux diverses associations du plateau. Un marché est passé en janvier 1930 avec la Société d'électricité pour la lumière et la force (SELF) pour l'électrification et l'éclairage public de ces voies, dont deux (les avenues du Contin et du Mail) ont une largeur de 12 m, les 23 autres étant égales ou inférieures à 10 m⁽²⁰⁾. Les quatre autres associations adoptent chacune un système particulier : empierrement sur les

1621 m de rues adjugés par l'Avenir en 1931 aux sociétés Ybanez et Saignat, puis en 1934 sur l'avenue de la Pyramide ouverte en dehors du lotissement pour faciliter l'accès du groupe scolaire du centre aux enfants des lotis ; tarmacadam suivant le procédé breveté Waltar (employé au Havre) pour les 1859 m de la Prévoyante en janvier 1929⁽²¹⁾ ; béton armé de l'entreprise Graticola sur les voies de la Vieille Poste (5555 m²) réceptionnées en juin 1936⁽²²⁾. En 1933, l'ASA des Fleurs traite, comme la Vieille Poste, avec la société ECFM pour ses canalisations de gaz, et avec la Lyonnaise des eaux pour l'adduction d'eau potable ; ses cinq rues de 1575 m, dont celle de Paris, large de 12 m, sont aménagées avec des empierrements goudronnés par l'entreprise Ghéza de Sainte-Geneviève-des Bois⁽²³⁾.

Dès 1933, la plupart des travaux sont achevés, mais le recou-

vement des taxes – réparties entre chaque associé proportionnellement à la surface de ses terrains – se fait assez difficilement, comme dans la plupart des communes de Seine-et-Oise. Ainsi l'association syndicale de l'Avenir sollicite-t-elle, en février 1938, la prolongation du délai de remboursement des emprunts contractés pour une durée de 10 ans auprès de la caisse départementale ; celle-ci accepte de porter à 8 ans à partir du 1^{er} avril 1938 la durée de leur amortissement.

Le long de ces kilomètres de rues où les squares remplacent désormais les fondrières, des constructions en dur (grâce au financement prévu par la loi Loucheur) succèdent aux cabanons en bois et fibro-ciment des premiers occupants, habitat permanent ou de fins de semaine vouées à la culture du potager. Mais beaucoup de parcelles sont vides ou ne contiennent que des jardins. En 1928, il est vrai, les 4260 lots de Paray-Vieille-Poste abritent 725 maisons, tandis que l'ASA des Noyers, à Athis-Mons, compte 265 habitations sur 554 lots et celle des Gravilliers 140 sur 212. La statistique indique qu'entre 1921 et 1936, la moyenne annuelle des maisons construites est de 100 à Athis-Mons et de 80 à Paray-Vieille-Poste⁽²⁴⁾. Mais en juillet 1933, c'est « l'anémie de la construction » provoquée par la crise économique qui incite pourtant la Société d'habitations à bon marché d'Athis-Mons et la municipalité à organiser dans le parc d'Avaucourt une « Exposition de l'habitation et de l'urbanisme » : placée sous le patronage de M. Dalimier, ancien ministre du Travail, elle a pour objectif de « stimuler et guider tous ceux qui désirent édifier un pavillon, si modeste soit-il », car « à quoi bon, estime M. Paquereaux, maire d'Athis, avoir dépensé des

centaines de millions pour aménager la périphérie de la région parisienne si, dans la plupart des cas, 60 % des terrains des cités restent en friche, ou attendent la maisonnette qui en est le complément ?⁽²⁵⁾ ». L'accroissement de la population a été cependant suffisamment rapide – Paray compte 3207 habitants en 1931 – pour inciter les autorités ecclésiastiques à élever, dès 1921, une chapelle en bois près de la ferme du Contin, que remplace, quatre ans plus tard, une église dédiée à Jésus-Ouvrier. En 1931 et 1932, deux groupes scolaires – Paul-Bert et Jules-Ferry – accueillent à la Prévoyante et au Contin les enfants des lotissements. A Athis-Mons, sur la RN 7, un marché couvert est construit en 1930 à côté de l'école des Gravilliers inaugurée en 1928.

me du Contin, que remplace, quatre ans plus tard, une église dédiée à Jésus-Ouvrier. En 1931 et 1932, deux groupes scolaires – Paul-Bert et Jules-Ferry – accueillent à la Prévoyante et au Contin les enfants des lotissements. A Athis-Mons, sur la RN 7, un marché couvert est construit en 1930 à côté de l'école des Gravilliers inaugurée en 1928.

Reconstruction et expropriation, les bouleversements de l'après-guerre

A la fin des années 30, les deux communes ont atteint leur urbanisation maximale. 4447 habitants vivent à Paray en 1938 et près de 11 000 à Athis-Mons, où un tel niveau ne sera dépassé que dans les années 60. Mais la croissance démographique est momentanément ralentie – et définiti-



Le quartier du Val bombardé (A.M. Athis-Mons).



La Promenade de l'Orge derrière l'avenue du 18 Avril, Athis-Mons.

vement stoppée, à Paray-Vieille-Poste – par deux « séismes » qui entraînent, l'un, le remaniement complet d'un quartier d'Athis, l'autre, celui de toute l'agglomération de Paray.

La Reconstruction après la Seconde Guerre mondiale

Au printemps 1944, en prévision du débarquement en Normandie, l'aviation alliée prend pour cible la gare de triage de Juvisy, plate-forme d'approvisionnement de l'armée allemande : le 18 avril, vers 23 h 30, plus de 1 000 tonnes de bombes s'abattent en cinq vagues successives sur la gare et ses abords, puis 12 autres bombardements, entre le 24 mai et le 6 août, visent aussi le pont ferroviaire de Lyon, faisant au total 125 victimes à Juvisy et 267 à Athis-Mons : 1 800 familles du Val – soit 4 500 habitants – sont sinistrées, 453 immeubles totalement détruits et 490 autres partiellement endommagés. Paray-Vieille-Poste, située en bordure des installations militaires du camp d'Orly, est dès 1940 victime des raids aériens lancés contre l'aérodrome. Devenu base de bombardiers de la Luftwaffe, le camp est atteint les 20 et 24 mai par l'aviation alliée, qui touche fortement les hangars à dirigeables en béton armé de l'ingénieur Freyssinet, mais détruit aussi 45 maisons, en endommage 262 autres, fait 13 morts et 332 sinistrés. Des pavillons vides sont réquisitionnés pour reloger dans l'urgence une partie des sans-abri et des baraqués provisoires, regroupées en cités, mises à la disposition de la mairie par les services du ministère de

la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU). C'est sous l'égide de ce nouveau ministère, à l'origine de la loi sur les dommages de guerre du 28 octobre 1946, qu'Athis-Mons, déclarée sinistrée par arrêté ministériel du 3 mars 1945, entreprend durant plus de 15 ans la reconstruction de sa partie basse transformée en « table rase »⁽²⁶⁾. Assurées avec le concours financier de l'Etat et sous son contrôle, conformément aux conceptions dirigistes du gouvernement de Vichy reprises par les autorités de la Libération, les opérations de reconstruction marquent, sur le plan local, la première intervention directe des pouvoirs publics en matière de planification urbaine. Imposé par le décret du 21 juin 1945, le projet de reconstruction et d'aménagement (PRA), document de base du remembrement et de la reconstruction, doit être approuvé par arrêté conjoint du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme et du ministère de



Pavillons reconstruits, à l'angle de l'avenue du 18 Avril et de la rue du Docteur-Calmette.

l'Intérieur, après avis du Comité national d'urbanisme : en rupture avec les pratiques antérieures, qui laissaient le champ libre à l'initiative privée, les travaux à entreprendre sur le territoire communal sont soumis aux dispositions générales d'un programme déclaré d'utilité publique.

Approuvé définitivement le 27 mai 1948, le projet établi par les urbanistes André Masson-Detourbet et Clément Tambuté, prévoit d'étendre la zone d'habitation jusqu'à l'Orge, en gagnant, grâce à d'importants travaux de remblaiement et à la suppression du Mort-Rû, une douzaine d'hectares de jardins ouvriers et de friches inondables. Le tracé des rues redessinées s'appuie sur la trame initiale en lui apportant des modifications notables : l'avenue de l'Orge située sur le territoire de Juvisy est prolongée par une voie de 22 m de largeur qui rejoint la place de la Gare, des rues orientées nord-sud sont supprimées

tandis que des rues perpendiculaires agrémentées de plaquettes sont greffées sur l'avenue Jean-Jaurès et la rue de Juvisy élargies ; pour prévenir les inondations, la voirie est exhaussée et le niveau du sol relevé de 50 à 100 cm par l'apport des déblais provenant de l'aéroport d'Orly. Le quai de Seine qui donne passage à une voie très fréquentée perd son aspect champêtre, mais une promenade est aménagée le long de l'Orge, tandis que les équipements du quartier – église, écoles et dispensaire – sont regroupés sur une nouvelle place en bordure de la rue Roquelaure. Le plan de remembrement remodèle les propriétés, tout en améliorant la configuration des parcelles qui découpent les nouveaux îlots, au nombre de 43, tracés par les urbanistes ; 12 d'entre eux sont situés dans les zones de compensation – Prairie d'Athis en bordure

Implantation de l'aéroport d'Orly sur le territoire de Paray



de l'Orge et quadrilatère borné par l'église et le groupe scolaire – destinées à regrouper les sinistrés expropriés par l'extension des emprises de la SNCF ou l'installation des services publics.

Les urbanistes ont évalué à 638 le nombre total de logements à reconstruire : sous la direction de l'architecte en chef Léo Mendelssohn, une équipe d'une vingtaine d'architectes d'étude et d'opérations, tous agréés par le MRU, mettent en œuvre à partir de 1948 un programme de travaux établi en accord avec la délégation départementale du ministère et les associations syndicales de sinistrés. Pour bénéficier de la priorité au titre de la reconstruction groupée, ceux-ci doivent en effet obligatoirement devenir membres d'un tel groupement qui gère leurs indemnités et arrête les conditions de réalisation des marchés et de mise en adjudication des travaux. L'ASR de la Prairie

d'Athis fait ainsi édifier pour ses 50 adhérents un ensemble de maisons jumelées en pierre de taille réparties le long de la voie de l'Orge (ou du 18 Avril). Celle de l'Ouest du Val d'Athis, beaucoup plus importante – 240 membres et 35 îlots – supervise jusqu'en 1960 les chantiers de la cité des Fleurs (trois immeubles collectifs préfinancés) et de 245 immeubles individuels (essentiellement des pavillons, mais aussi quelques immeubles de rapport situés dans la rue de Juvisy et sur le pourtour de la place Jean-Jaurès). La meulière, matériau de construction préféré par les sinistrés à la brique et au parpaing sous enduit moins coûteux préconisés par les architectes, donne son unité au quartier et renoue avec l'ancien Val. A la limite de Juvisy, près de l'Orge, et sur le plateau, le MRU mène directement ses propres chantiers : immeubles



Immeuble construit par Aéroports de Paris pour des Parayiens expropriés, 85-89, avenue d'Alsace-Lorraine.

collectifs d'Etat (ICE) et maisons préfabriquées des cités Jules-Vallès et des Mimosas. L'église Notre-Dame-de-la-Voie est inaugurée le 1^{er} mai 1954, quelques mois avant le nouveau groupe scolaire Jean-Jaurès-Calmette qui fait face à un établissement de douches et dispensaire.

Dans la zone industrielle, huit entreprises sinistrées mettent en œuvre un plan de reconstitution : société métallurgique Champion (35, quai de l'Industrie), menuiserie Fauveau installée dans les locaux de la société métallurgique de Juvisy (15, quai de l'Industrie), malterie Kneipp et maison Louis Sanders, établissement belge de fabrication d'aliments du bétail (19 et 17, quai de l'Industrie), Affinerie de Juvisy (31, quai de l'Industrie), spécialisée dans le traitement des vieux métaux non ferreux et la fabrication d'alliages courants, Entrepôts d'Athis-Mons, négoce de charbons en gros et matériaux de construction (17, quai de l'Orge), Etablissements Claude (149, rue de Juvisy), atelier de construction de wagons-réservoirs agréé par la SNCF, et société Giraud (5, rue Marguerite, commerce de vins et spiritueux en gros). Subordonnées à la prise d'une décision de reconstitution immédiate, quand l'entreprise est jugée utile à l'économie nationale ou locale, des avances consenties par l'Etat permettent des travaux conservatoires qui facilitent la remise en exploitation, avant l'octroi des indemnités en plusieurs tranches, toujours soumises au classement dans une catégorie prioritaire. Certaines entreprises, obligées de complètement reconstruire, se proposent de moderniser leurs installations au maximum, de manière à augmenter leurs capacités de production.

Une infrastructure nationale et ses conséquences locales

A cette date, un gigantesque programme d'expropriation relègue au second plan celui de l'indemnisation des dommages de guerre de Paray-Vieille-Poste. Le décret du 6 mai 1954 a en effet déclaré d'utilité publique les

travaux d'extension de l'aéroport d'Orly désigné comme aéroport principal de la région parisienne ; bloquée vers l'est par la vallée de la Seine et au nord par la présence d'importantes zones d'urbanisation, cette extension ne peut se faire qu'en direction de l'ouest, c'est-à-dire de Paray. Désignés le 20 juin 1945 pour établir le projet de reconstruction et d'aménagement de la commune, les urbanistes Masson-Detourbet et



Place Pierre-Lecorre, Paray-Vieille-Poste.

Tambuté doivent attendre jusqu'en 1950 la décision officielle qui, fixant les limites de l'emprise de l'aéroport, détermine celles du futur Paray : privée des deux tiers de son territoire – 363 ha sur les 605 qu'elle comporte – la commune se voit réduite aux quartiers du Contin et des Fleurs, perdant beaucoup de terrains agricoles, mais aussi, en totalité, les quatre lotissements de la Vieille Poste, la Prévoyante, l'Avenir et la Fraternelle, 625 maisons habitées, 14 fonds de commerce,

20 km de rues, auxquels s'ajoutent la mairie et le bureau de poste, le cimetière, le stade, un important groupe scolaire et la chapelle Notre-Dame-de-l'Air, construite en forme de hangar à dirigeables dans la Vieille Poste en 1939. Le quartier du Contin, avec une densité de 20 à 22 bâtiments à l'hectare, comporte de nombreux terrains nus rendant possibles le regroupement des services publics et le relogement des habitants (sinistrés des bombardements et expropriés). Adopté par le conseil municipal, le projet reçoit l'approbation préfectorale en juin 1951. Parmi les sinistrés, 34 avaient donné mandat



Point de vue sur les pistes d'Orly depuis le belvédère de la Coulée verte.



La Cité Bleue, construite en 1971 par la société d'HLM d'Athis-Mons, 13-93, rue Edouard-Vaillant.

à l'association syndicale pour procéder, en 1949 et 1950, à la reconstruction de leurs pavillons le long des principales avenues du Contin. A partir d'août 1954, le lotissement de la Vieille Poste disparaît le premier, suivi de la Prévoyante, puis, entre 1956 et 1961, de la Fraternelle et de l'Avenir. L'opération se heurte aux difficultés de relogement pour les expropriés et aux conflits nés de la différence entre la valeur d'usage des propriétés et leur valeur de remplacement. Dans le meilleur des cas, un accord amiable intervient, qui permet à l'intéressé d'utiliser à son gré l'indemnité d'expropriation versée par l'aéroport, celui-ci se libérant ainsi de toute obligation à son égard. Ceux qui le peuvent achètent d'anciennes propriétés à Paray ou dans les environs, ou reconstruisent sur un autre terrain ; mais les propriétaires de pavillons modestes ou de cabanons, à la valeur de reconstruction très faible, n'ont d'autre choix que d'accepter le relogement dans les HLM de Villeneuve-le-Roi et d'Athis, perdant l'appoint que constituaient les produits du jardin et du petit élevage. Pour les locataires, Aéroports de Paris (ADP) construit deux immeubles sur le territoire de Paray et l'Athégienne, société immobilière d'Athis-Mons, une cité de quatre immeubles au nord-ouest du Contin, sur un grand champ de betteraves. Mais le principal exproprié est la commune qui accepte une indemnité de 150 millions de francs pour reconstruire ses bâtiments municipaux autour de la place Henri-Barbusse.

Un nouveau paysage urbain

Une page importante de l'histoire de Paray-Vieille-Poste est ainsi tournée au milieu du XX^e siècle. Certes la densification du territoire urbain se poursuit et la population continue à croître jusqu'en 1975 pour atteindre 7618 habitants. Mais Paray a désormais épuisé l'espace communal édifiable, ce qui la conduit à miser sur la densification de ses équipements culturels et sportifs et l'embellissement de ses places et de ses rues, auxquels elle consacre les rentrées fiscales provenant de l'aéroport. Stabilisée autour de 7180 habitants depuis 1982, la population a enregistré à cette date une perte de 6 %, liée à la servitude de bruit qui grève le nord de la zone habitée. Mais aujourd'hui, au bord des pistes, la Coulée verte a reconquis un espace intégré autrefois à la Vieille Poste et propriété, il y a peu, d'ADP ; elle permet d'offrir sur deux kilomètres un lieu de détente en même temps qu'un point de vue unique sur le site d'Orly.

A Athis-Mons, l'agrandissement de l'aéroport, qui a entraîné la disparition des dernières terres agricoles, a eu aussi pour effet de créer un nouveau quartier pavillonnaire, la cité de l'Air, en bordure nord-ouest de la ville. Mais à la fin des années 50, l'expansion accélérée de la région parisienne et



Immeuble construit par Roland Castro dans le centre-ville rénové (Athis-Mons, 18-26, rue Conrart).

la croissance démographique provoquent de nouvelles transformations dans l'urbanisme athégien : la population de la commune, qui est de 8 414 habitants en 1946, passe à 14 120 en 1954 et à 23 918 en 1962. Soit un accroissement de 69 % en 8 ans. Comme dans la plupart des villes de Seine-et-Oise, des programmes de logements collectifs sont mis en œuvre pour faire face à l'afflux des nouveaux arrivants : provinciaux, étrangers ou Parisiens que le coût élevé de l'habitat dans la capitale incite à s'installer en banlieue – en 1975, une étude indique que sur 14 500 actifs résidant à Athis-Mons, 11 000 travaillent en dehors. La construction de grands ensembles supplante désormais celle des maisons individuelles, largement majoritaire jusque vers 1955. Des ensembles de HLM – sous forme de barres et non de tours du fait des servitudes imposées par l'aéroport – occupent les espaces libres du plateau et du Val : 3000 logements y sont construits de 1957 à 1966, puis 2000 entre 1970 et 1977, la plupart par des organismes semi-publics ou privés, dans le cadre de programmes planifiés ; ainsi sur le plateau, le grand ensemble des 3 F qui renferme 1400 logements locatifs en 23 bâtiments au lieu-dit le Noyer-Renard ou les résidences du Panorama et des Plantes, et dans le quartier du Val d'Athis, les résidences des Cèdres et des Coteaux, ainsi que les cités Bleue et Mozart à l'emplacement des anciennes forges. Sur le coteau,

dans les ensembles plus résidentiels des Clos Brétigny et Perrault, ainsi qu'au Clos Nollet, quelques arbres de haute futaie sont le vestige des anciens parcs, en particulier du château de Montcourcel édifié vers 1840 par Louis-Jules Chodron de Courcel. L'essor démographique, en même temps que l'allongement de la scolarité, déterminent aussi dans les années soixante un renforcement significatif des équipements scolaires : CES Mozart et Delalande, groupes scolaires Branly et Camille-Flammarion aux 3 F, lycée Marcel-Pagnol commun à Athis-Mons, Paray et Juvisy. La RN 7, jadis route royale de Paris à Fontainebleau, s'est transformée en grande voie routière, à fort trafic. Façade communale, pour Paray, à la limite est du secteur pavillonnaire, elle sectionne en deux le plateau d'Athis et constitue un obstacle difficilement franchissable qui isole le quartier du Noyer-Renard du reste de la ville. Celle-ci a pris désormais son visage actuel, héritier à la fois du peuplement urbain et de la topographie : l'étendue de son territoire, la barrière contraignante du coteau, l'inscription très forte du réseau routier dans l'espace, nuisent à l'unité de la ville et tendent à la fragmenter en quartiers composites qui se tournent le dos. En 1930 déjà, l'avenue Aristide-Briand était percée à travers le parc du château d'Avaucourt transformé en mairie pour faciliter les relations entre le haut et le Val d'Athis et « faire disparaître ainsi l'antagonisme souvent constaté



Marché des Gravilliers, 33, avenue François-Mitterrand, Athis-Mons.

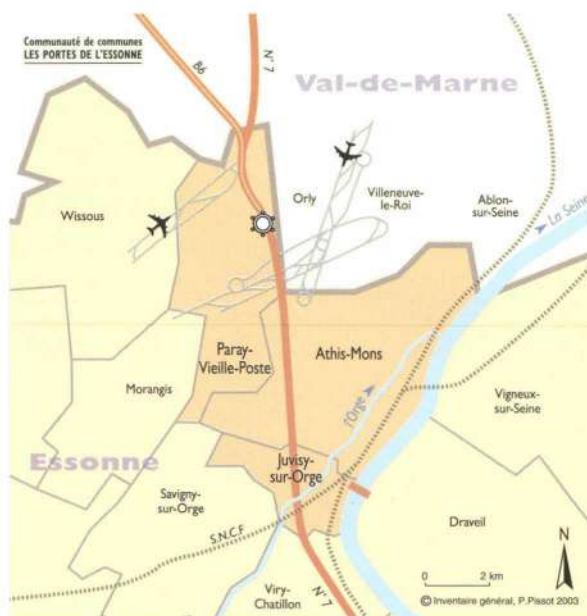
entre ces deux parties de la ville (27) ». Aujourd’hui, l’action municipale, engagée dans la reconquête du territoire, vise à relancer une dynamique urbaine ayant pour objectif de « faire d’Athis-Mons une ville » en créant des liens entre les quartiers. Différentes opérations d’urbanisme s’emploient au réaménagement des espaces publics, à la valorisation du centre-ville et à la réhabilitation du bâti. Au début des années quatre-vingt dix, la « politique de la ville » met en œuvre au Noyer-Renard une procédure de « développement social des quartiers », suivie d’une « opération de renouvellement urbain » conçue pour désenclaver la cité en raccordant ses voies à celles des lotissements grâce à des percées pratiquées dans les barres, et qui vise aussi à en améliorer l’habitat. Dans les années quatre-vingt dix également, la municipalité engage la rénovation du vieil Athis avec l’objectif d’en faire un véritable centre, point de ralliement pour des zones d’intérêt dispersées par la géographie aux quatre coins de la ville. Une première étude avait fait apparaître en 1964 le caractère vétuste de la grande majorité des habitations et leur insalubrité évidente ; divers projets aboutissent en 1982 à l’opération immobilière de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (SCIC) dans le parc d’Ozonville, la maison de retraite des Frères des écoles chrétiennes s’étant séparée de plus de la moitié de son parc de 9 ha au profit de la modernisation du centre-ville programmée par la municipalité. Une dizaine d’années plus tard, sur une zone d’aménagement concerté de 55 000 m² déclarée d’utilité publique en septembre 1991, les architectes Antoine Grumbach, Jean-Marie Hennin, Roland Castro, Jean-Pierre Hardy, Claude Guislain et Michel Proux donnent une configuration entièrement nouvelle aux îlots compris entre la rue Conrart et la place de l’église à l’entrée de la rue Paul-Vaillant-Couturier, tout en conservant quelques bâtiments anciens dans la rue Lebeau. La nouvelle rue Conrart, bordée d’immeubles mitoyens, créée une perspective axée sur la mairie, dont la blancheur des

enduits fait écho à celle des façades animées par des balcons fragmentant les volumes. Des efforts de réhabilitation portent aussi sur l’environnement de la RN 7, notamment autour de la place des Gravilliers dont trois côtés ont été habillés d’un caillebotis de bois par les architectes Sophie Berthelier, Benoît Tribouillet et Philippe Fichet. La fréquentation des petits commerces qui subsistent entre les soldeurs, entrepôts et concessionnaires de voitures doit être favorisée par l’aménagement des espaces publics en attendant la réalisation de la ligne de tramway Villejuif-Athis-Mons prévue pour 2009.

Fière de sa trame verte – grands parcs publics et privés, rives de l’Orge, plantations interstitielles de l’habitat pavillonnaire – la ville dispose, comme Paray, de sa « coulée verte », formée par les 23 ha du coteau des Vignes qui ont échappé à l’urbanisation ; l’ancien vignoble occupé par des vergers puis rendu à la friche fait l’objet de projets d’aménagement qui le transformeront en promenade publique. La préservation du cadre de vie et de l’environnement est en effet un des éléments que souhaite promouvoir la communauté de communes des Portes de l’Essonne dans laquelle Athis-Mons, Paray-Vieille-Poste et Juvisy-sur-Orge se sont regroupées en novembre 2000.

Cette réflexion globale sur l’aménagement s’accompagne d’une démarche de revalorisation du patrimoine dont la Maison de Banlieue et de l’Architecture, « centre d’éducation à l’environnement urbain et au patrimoine de banlieue », est depuis 1999 le vecteur principal (28). « Favoriser la compréhension du territoire, donner des outils de lecture des transformations passées et présentes pour mieux envisager les mutations futures (29) », tel est le projet autour duquel la Maison de Banlieue articule ses activités de recherche et d’animation. A cet objectif peut aussi concourir l’inventaire du patrimoine local, de ses édifices remarquables comme de ses éléments ordinaires et récents, caractéristiques de la banlieue parisienne et de l’histoire de son peuplement.

- (1) Selon l'expression de Charles Estienne, dans *Le Guide des chemins de France de 1553*, rééd. par Jean Bonnerot, Paris, 1935.
- (2) Ces 174 ha correspondent à la zone habitée, 440 ha étant occupés par la zone aéroportuaire d'Orly.
- (3) Le grattoir est conservé au Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye (entrée 1874).
- (4) Ibidem, collection Piketty (entrée 1924).
- (5) Lieu de conservation inconnu. Voir centre de documentation du service régional de l'archéologie, DRAC Île-de-France, Saint-Denis.
- (6) Mademoiselle de Scudéry, dans *Clélie*, baptise de ce nom le village d'Athis.
- (7) Lachiver, Marcel. *Vin, vigne et vignerons en région parisienne du XVII^e au XIX^e siècle*. Pontoise : société historique et archéologique de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin, 1982, p. 148.
- (8) A.D. Essonne, 1 M 12.
- (9) *L'Habitation à Bon Marché*, n° 18, 25 septembre 1904, p. 1.
- (10) Bastié, Jean. *La croissance de la banlieue parisienne*. Paris : PUF, 1964, p. 125.
- (11) A.D. Essonne, 5 M 3 et 69.
- (12) Bastié, Jean. *Op. cit.*, p. 221.
- (13) Brunel, Louis. *La Villa des Gravilliers*, dans *Bulletin de la société d'études savantes d'Athis-Mons* (SESAM), n°7, 1950, p. 417.
- (14) Fourcaut, Annie. *La banlieue en morceaux. La crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres*. Grâne : Créaphis, 2000, p. 220.
- (15) Bastié, Jean. *Op. cit.*, p. 285.
- (16) A.D. Essonne, 9 S 162.
- (17) A.D. Essonne, SP 177.
- (18) Cf. « Avis du préfet de Seine-et-Oise », s.d. [1928] sur la demande de subventions de l'ASA du Quartier du Contin, A.D. Essonne, 9 S 163.
- (19) A.D. Essonne, 9 S 166.
- (20) A.D. Essonne, 9 S 164.
- (21) A.D. Essonne, 9 S 167.
- (22) A.D. Essonne, 9 S 169.
- (23) A.D. Essonne, 9 S 165.
- (24) Bastié, Jean. *Op. cit.*, p. 269.
- (25) A.D. Essonne, 26 J 202. Ce phénomène est confirmé par l'étude *in situ* de la date de construction des pavillons dans les deux communes.
- (26) Voir Brigitte Blanc, Antoine Le Bas. *La Reconstruction 1944-1960. Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste*. Cahier de la MdBA n°9, 2003 pages 38-69.
- (27) A.M. Athis-Mons, délibération du conseil municipal du 14 septembre 1928.
- (28) La Maison de Banlieue et de l'Architecture a officiellement ouvert ses portes en juin 1999, mais a connu une phase de préfiguration de huit ans au sein du centre culturel d'Athis-Mons. Elle est devenue association loi de 1901 en 2001, soutenue par la communauté de communes des Portes de l'Essonne, le conseil général de l'Essonne, la DRAC Île-de-France et la mission départementale pour la politique de la ville (préfecture de l'Essonne).
- (29) Taboury, Sylvain. *Regards sur la ville, la Maison de Banlieue d'Athis-Mons*. DESS « Action artistique, politiques culturelles et muséologie », Université de Bourgogne, 1998-1999.





**Un patrimoine
en images**

Château d'Athis Athis-Mons (I.S.M.H)

Façade sur cour (a)

L'aspect actuel du château date des interventions de Melle de Charolais qui aménagea une cour d'honneur à l'emplacement de la ferme. Le rez-de-chaussée de la façade principale est aujourd'hui masqué par une véranda mise en place au début du XX^e siècle dont une marquise prolonge à l'avant les trois travées axiales. La cour est désormais un lieu d'accueil pour l'école privée qui occupe la propriété depuis 1946.



a

Tourelles polygonales (b)

Accolées, d'un côté, à la bibliothèque qui termine l'aile droite du château et de l'autre, aux bâtiments des communs, deux tourelles polygonales néo-gothiques encadrent un petit portail donnant accès au parc. Elles sont l'œuvre de Georges Lisch, architecte d'une clientèle d'aristocrates et d'industriels, à qui Alphonse de Courcel demanda en 1906 divers aménagements : bibliothèque contre le pignon sud, galerie en pierre conduisant de l'intérieur du parc à la chapelle seigneuriale de l'église Saint-Denis, piliers monumentaux face à la grille en demi-lune et sur l'allée d'honneur.



b

Parterre (c)

La façade arrière du château domine un vaste parterre, situé en contrebas d'une terrasse assez étroite qui longe l'édifice et d'une allée de tilleuls autrefois taillés en table, créée par Melle de Charolais. Supporté sur trois côtés par un mur de soutènement datant sans doute du XVII^e siècle, il a gardé dans sa partie centrale sa fonction originelle de parterre décoratif à la composition axée sur le château : au centre, une statue marque la rencontre de deux allées divisant l'espace en quatre compartiments ornés de plates-bandes de rosiers. Quatre bouquets d'ifs remarquables ponctuent le début et la fin de l'allée centrale, qui descendait autrefois vers d'autres terrasses réparties sur plusieurs niveaux. Les espaces latéraux



ont été transformés en aires de stationnement, celui de droite jouxtant l'ancien potager entouré de murs et garni d'un bassin en hémicycle. En contrebas, la pente du coteau, autrefois plantée de bois, verger et bosquets parcourus d'allées et de jeux d'eau, n'est plus entretenue et n'a rien gardé des aménagements, qui, outre le site fluvial, faisaient le charme de ces lieux.

Statue (d)

Au centre de la grande terrasse se dresse une copie en bronze du *Berger jouant de la flûte* d'Antoine Coysevox, exécuté pour le parc du château de Marly en 1709 et conservé aujourd'hui au musée du Louvre. Elle porte la signature de Ferdinand Barbedienne, directeur de la célèbre fonderie d'art parisienne.



Orangerie (e)

Perpendiculaire à la nef de l'église, le corps de logis principal de l'ancien prieuré, acquis en 1895 par Alphonse de Courcel a reçu, côté parc, une façade brique et pierre percée de grande baies cintrées, consacrant sa transformation en orangerie intégrée aux communs du château.

Façade sur le parc

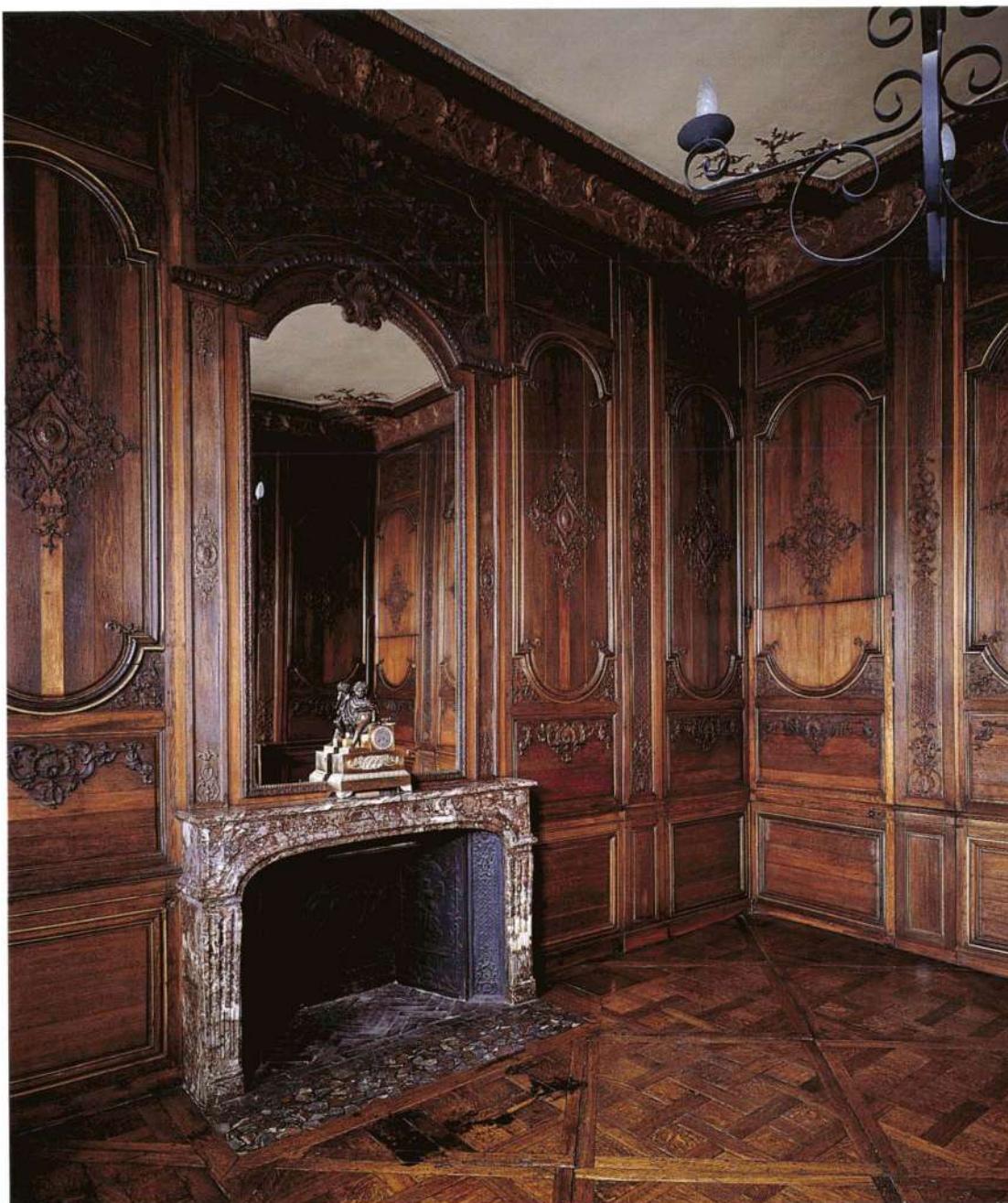
Reconstruit au début du XVII^e siècle pour la famille de La Brousse à l'emplacement du manoir seigneurial du XV^e siècle, le château, très remanié au XVIII^e siècle, surplombe un vaste parc qui s'étendait autrefois jusqu'à l'Orge. Ses deux façades, d'une grande simplicité, présentent des dispositions identiques : un corps central rectangulaire surmonté d'un fronton est flanqué de deux pavillons plus hauts d'un étage ; les hautes toitures abritent deux niveaux de combles et sont ponctuées par de grandes cheminées. L'appareil d'origine sans doute brique et pierre a été masqué par un enduit gris. Si l'on en croit les dates gravées sur la façade, de part et d'autre de deux blasons, en 1756 la comtesse de Charolais fit construire deux travées supplémentaires à la suite du pavillon sud, agrandissement poursuivi en 1906 par Alphonse de Courcel, propriétaire du château depuis 1881, qui fit ajouter deux travées abritant une bibliothèque.





Grand cabinet

Ce cabinet (a) occupe le rez-de-chaussée du corps de bâtiment ajouté au château du XVII^e siècle par la comtesse de Charolais qui en commanda aussi la décoration intérieure, reflet de l'art de vivre de son siècle. Les murs sont garnis de lambris de hauteur où dominent courbes et arabesques. Les grands panneaux, sculptés d'une rose centrale entourée d'un réseau en losange, sont surmontés de panneaux plus petits portant des trophées d'armes et de musique. Sous le plafond court une frise en stuc (b) dont le répertoire de chimères, masques, aigles et pots à feu dorés se détache sur un fond rouge sombre. Le sol est revêtu d'un parquet assemblé à la « Versailles ». La cheminée de marbre rose – difficilement datable – est garnie de plaques de fonte vraisemblablement rapportées.





Salle à manger (c)

Désignée comme salle à manger dans l'inventaire du château établi en 1760, la pièce offre au-dessus des portes et sur trois panneaux de très beaux motifs sculptés. L'un de ces panneaux présente les emblèmes de la chasse, un autre est consacré à la musique, le troisième illustre le thème de la guerre, sous une moulure à motif d'oves encadrée de rinceaux et de guirlandes à mascaron. Les dessus-de-porte sont ornés de trophées de musique. Le plancher au point de Hongrie qui date du XIX^e siècle remplace le pavage primitif de « carreaux de pierre blanche et noire ».



Bibliothèque (d)

Cette bibliothèque a été aménagée en 1906 par Alphonse de Courcel, quelque temps après la fin de son ambassade à Berlin et son retour dans sa résidence d'Athis (1887). Elle occupe le rez-de-chaussée et le premier étage du bâtiment construit à cet effet par l'architecte Georges Lisch. Une galerie close d'un garde-corps en fer forgé court entre deux niveaux garnis d'armoires à livres fermées d'un grillage de cuivre. Au-dessus de la cheminée du XVIII^e siècle, le panneau de menuiserie creusé d'une niche et surmonté d'un fronton cintré, a été réalisé, comme l'ensemble du mobilier de la pièce, par l'ébéniste parisien Ruzé. Les losanges du plancher en marqueterie font écho à ceux du plafond à caissons.

Château d'Ozonville (a)

Athis-Mons

1, rue Paul-Vaillant-Couturier

Façade sur jardin

Au XVIII^e siècle le château appartient au maréchal duc de Roquelaure, gouverneur du Languedoc, puis à la maréchale de Villars, qui y réunirent la société la plus distinguée de leur temps. En 1883, Théodore Mottet-Bey, ancien colonel au service du pacha d'Egypte, le céda à la société immobilière d'Athis-Mons créée à cette fin par le supérieur général des Frères des écoles chrétiennes, en prévision de la confiscation prochaine, du fait des lois anticongréganistes, de leur maison-mère de la rue Oudinot à Paris. La communauté créée le 21 février 1884 prit le nom de *Notre-Dame-des-Retraites*, maison d'accueil au service non seulement de la congrégation, mais des groupes les plus divers.

L'édifice principal est un petit château du XVII^e siècle encadré sur sa façade est par deux pavillons en saillie ; un plan dressé en 1736 fait apparaître diverses adjonctions : communs en vis-à-vis, aile en équerre à droite de la cour d'honneur, orangerie et pavillons dans un grand parc traité « à la française ».

A la fin du XVIII^e siècle, semble-t-il, un pavillon de trois travées a été ajouté à la façade sur jardin, d'une grande sobriété.

La transformation en centre de retraites nécessita, à partir de 1884, d'importants aménagements confiés à l'architecte Conchon : installation sur la façade principale de deux galeries vitrées superposées et construction d'ailes de chaque côté de la cour d'entrée (1884) ; édification d'une grande chapelle de style néo-roman contre le mur nord du château, ainsi que d'une école primaire à l'entrée de la propriété (1885) ; construction – en meulière tout comme l'école et la chapelle – d'un bâtiment de trois étages destiné aux chapitres généraux et au « second noviciat », dans la moitié nord du parc.





Statues

Les allées ombragées du parc ont été peuplées de statues qui incitent à la prière et au recueillement. Celle du fondateur, **Jean-Baptiste de La Salle** (b), érigée en 1888 à l'occasion de sa béatification, accueille les visiteurs dans la cour d'honneur. A l'entrée du parc figure **saint François d'Assise** (c), sculpté par Louis Rochet, auteur de plusieurs monuments publics tel le Charlemagne et ses preux du parvis de Notre-Dame à Paris ; cette statue a été réalisée en terre cuite d'après le modèle en plâtre présenté au salon de 1844. A **saint Benoît Labre** (d), pèlerin mendiant mort à Rome en 1782 et à la société créée sous son patronage un siècle plus tard, se rattache la fondation du Syndicat des employés du commerce et de l'industrie, créé par les Frères des écoles chrétiennes après la fermeture de leurs écoles en 1884. Cette statue en fonte signée Raffi, sculpteur spécialisé dans l'art religieux, a été offerte en 1910 par les jeunes de la société qui avait fait d'Athis son centre vital. Sur le socle



du Saint Michel terrassant le dragon (e) sont fixés huit ex-votos offerts par les employés du commerce et de l'industrie pour remercier leur protecteur du développement de leur syndicat. Il provient de la maison Thenon-Meunier, fabrique parisienne de statues religieuses.

Le chemin de croix (f), installé dans le parc en 1885, est la réduction en fonte de celui que Pradier et Duret ont réalisé en pierre pour la basilique Sainte-Clotilde de Paris en 1851.



d

e

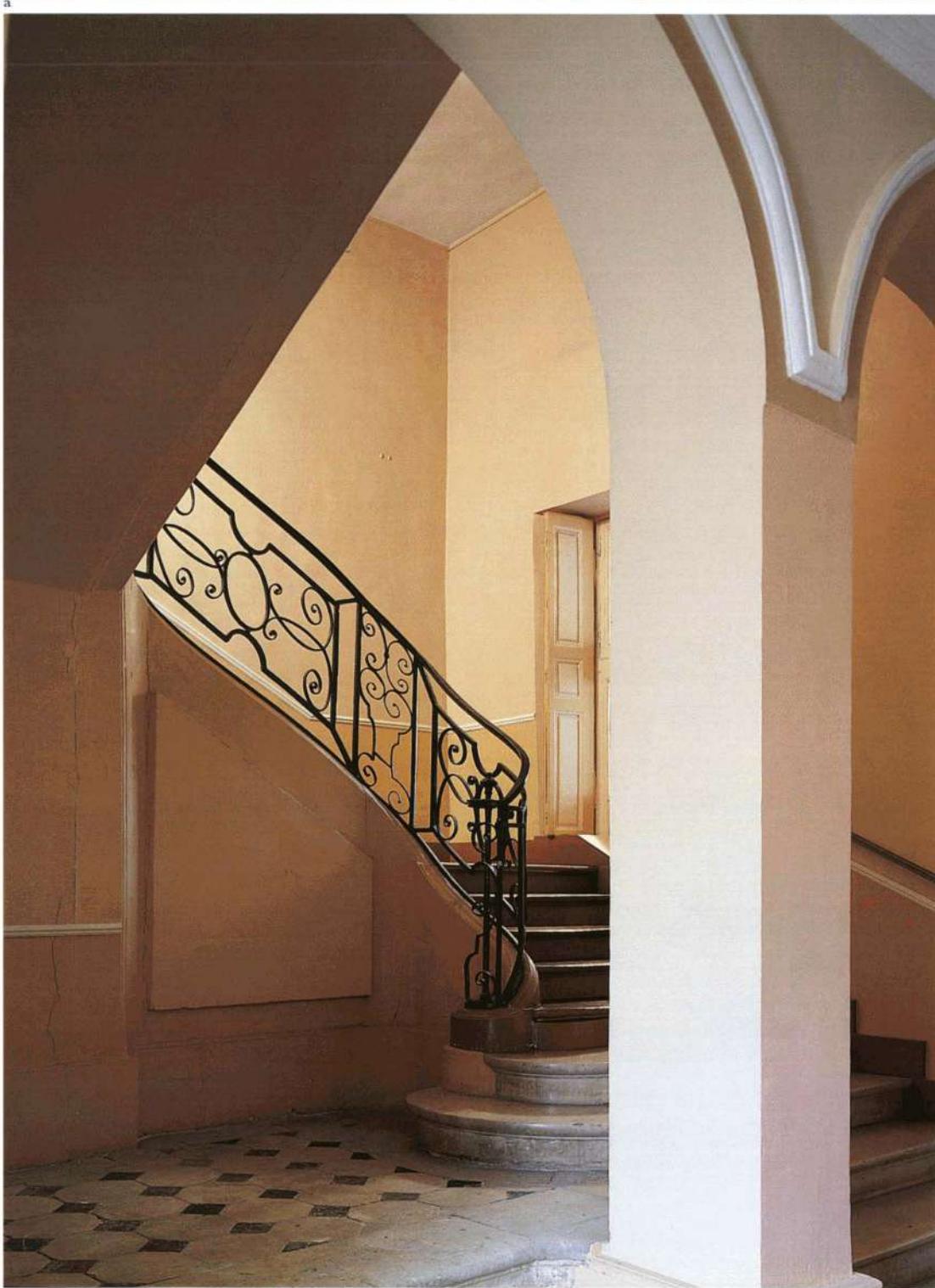
Dessus-de-porte (a)

Deux médaillons en stuc encadrés de rinceaux à palmettes ornent les dessus-de-porte du grand salon du rez-de-chaussée. Leurs reliefs finement travaillés montrent deux femmes vêtues à l'antique offrant des libations, sujet décoratif mis à la mode par le néoclassicisme au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles.



Escalier d'honneur (b)

Le vestibule traversant ouvre, à droite, par deux arcades, sur l'escalier d'honneur à vide central qui dessert les étages. Un limon de bois, au-dessus des deux premières marches en pierre, porte la rampe de fer forgé dont le départ s'enroule sur lui-même pour former amortissement. Ce bel ouvrage de ferronnerie présente une alternance de panneaux étroits et larges selon un modèle courant jusqu'au milieu du XVIII^e siècle : des motifs évoquant les balustres traditionnels des escaliers droits encadrent les volutes et les entrelacs des panneaux principaux.





Plafond à solives peintes (c)

Dans une des pièces du premier étage, subsiste un beau plafond peint du début du XVII^e siècle. Poutre centrale et solives sont ornées de cartouches et rinceaux traités en blanc sur fond bleu, rouge et ocre qui s'oppose au ton brun des entrevoûts. Quatre têtes de femme en grisaille figurent aux extrémités de la poutre axiale.



Les Frères des écoles chrétiennes à la bataille de Champigny (d)

Toile : h = 2,10, l = 2,10



Ce tableau doit désormais être ajouté au catalogue des fragments répertoriés du *Panorama de Champigny* peint par Edouard Detaille et Alphonse de Neuville entre 1881 et 1882. Elève de Meissonier, spécialiste de scènes militaires et peintre quasi officiel de l'armée française, Edouard Detaille (1848 - 1912) a illustré des épisodes fameux de la guerre de 1870. Présenté au public dans la rotonde du « Panorama national » édifiée spécialement au 5, rue de Berry à Paris, le *Panorama de Champigny*, après avoir voyagé à travers l'Europe, fut découpé en morceaux et vendu aux enchères publiques en 1892 et 1896, tout comme celui de Rezonville. Ces toiles monumentales (120 m sur 14 m de haut), présentant une multitude d'épisodes, se prêtaient particulièrement bien à un découpage en nombreux fragments : 65 pour le *Panorama de Champigny*, dont 18 ont été repérés à ce jour. La bataille de Champigny (Val-de-Marne) qui opposa le 2 décembre 1870 les forces allemandes à la 2^e armée de Paris commandée par le général Ducrot se termina, malgré de lourdes pertes, par un succès pour l'armée française. Ici, devant le bois du Four à Chaux, un officier renseigne un médecin militaire et deux Frères des écoles chrétiennes qui continuent à relever les blessés et les morts tombés le matin sur le plateau du Signal.

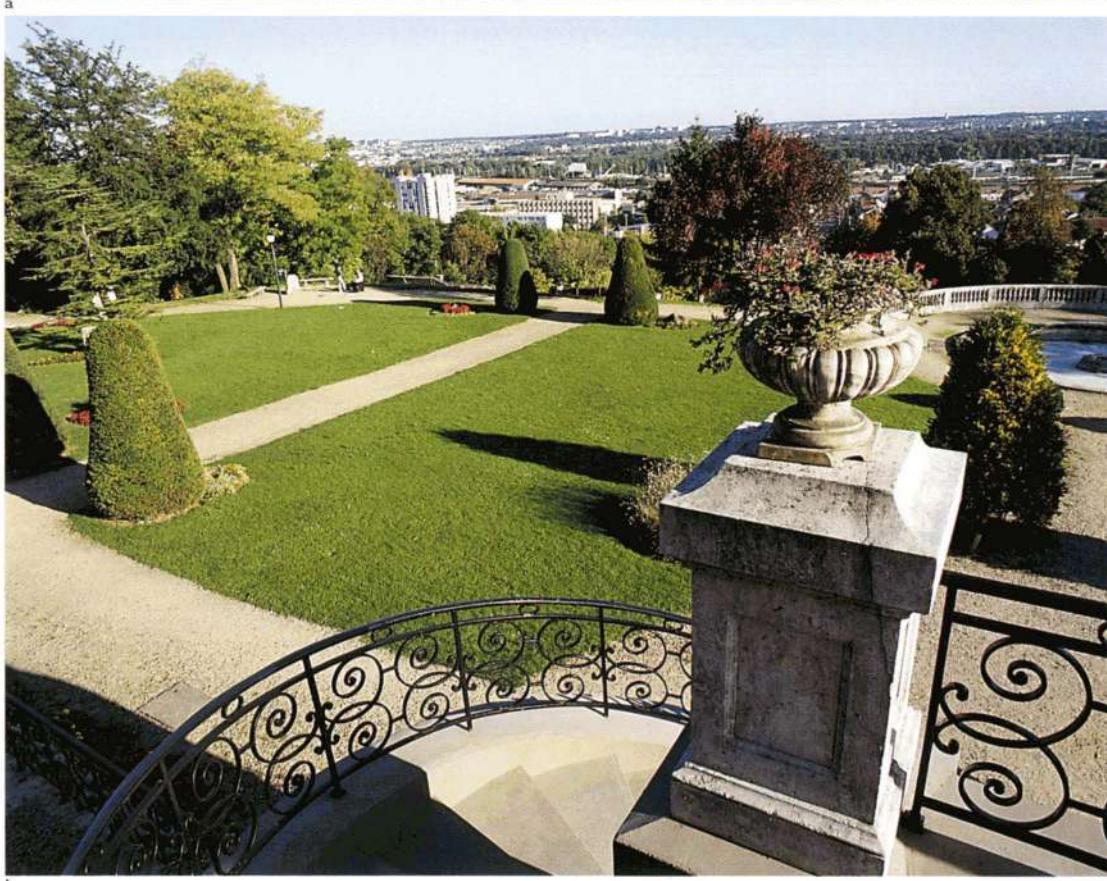
« Château » d'Avaucourt
Athis-Mons

Façade sur le parc (a)

Construite en 1893 par l'architecte Henri Pucey sur l'emplacement du « Petit château » d'Avaucourt, et propriété depuis 1906 d'Alphonse Chodron de Courcel, la demeure acquise par la ville devient mairie en 1929, sans recevoir un décor caractérisant sa nouvelle affectation. Ses façades de style Louis XV, qui cachent la meulière sous un enduit ciment, sont animées par le décrochement des ailes et la courbe de l'avant-corps central ; à l'arrière, la grande baie cintrée de cet avant-corps ouvre sur une terrasse encadrée par les deux volées d'un escalier en fer à cheval, agrémenté, comme l'ensemble de l'édifice, d'élégants garde-corps.

Parc (b, c, e)

L'ancienne maison à deux étages domine l'entrée du parc qui occupe une partie du coteau verdoyant d'Athis-Mons. Des escaliers conduisent à la grande terrasse, structurée par une allée centrale encadrée de pelouses qu'agrémentent arbustes et buis taillés (b). Dans le prolongement de l'allée, un bassin rond précède une balustrade demi-circulaire en avancée sur le talus (c) : de ce belvédère, le regard porte très loin sur la vallée de la Seine en contrebas. Le parc de 9 hectares, devenu municipal en 1930 et protégé au titre des sites depuis 1942, profite du jeu de pente offert par le coteau (e) ; occupé dans sa partie haute par un théâtre de verdure et un enclos animalier, il est traversé en diagonale par l'avenue Aristide-Briand, grand axe de circulation qui relie depuis 1930 le quartier du Val au centre d'Athis.

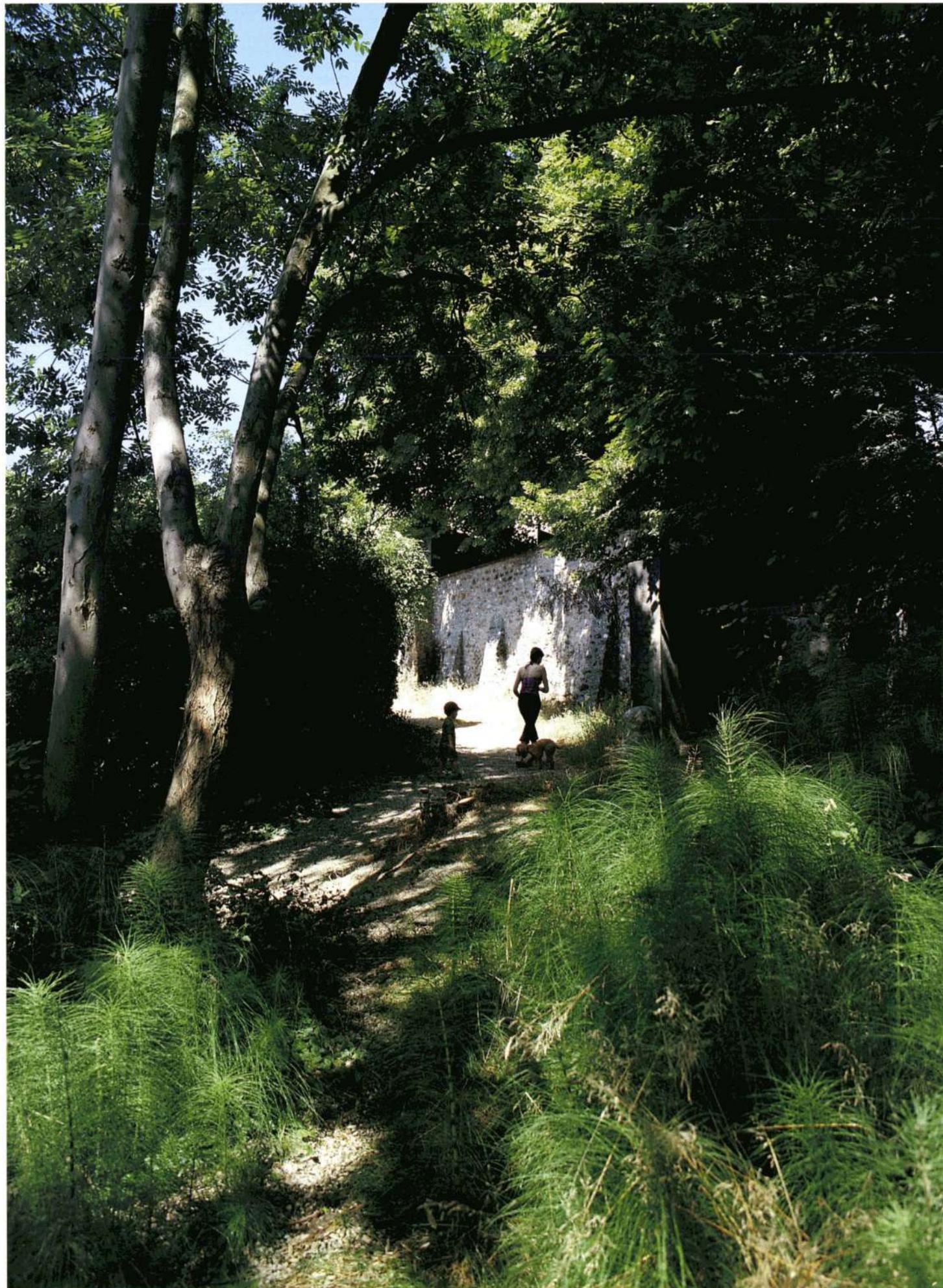




Nymphée (d)

Vestige des aménagements du parc de l'ancien château attesté sur les plans d'Athis depuis 1693, un nymphée du XVIII^e siècle est adossé au mur de soutènement de la terrasse. Ses trois niches tapissées de meulière en rocaille devaient accueillir des statues mythologiques. Celle du centre abrite aussi une fontaine qui déversait les eaux du bassin supérieur dans une vasque en demi-cercle ; à l'arrière de cette vasque a été placée une stèle signée Seillière-Portalis et datée 1910 ; elle provient de la villa édifiée vers 1895 pour M. Cadé, propriétaire à Mons, aujourd'hui détruite.





Sente (a)

Encore aujourd'hui, le coteau est parcouru de sentes, ruelles très étroites ou escaliers, affectées autrefois à la desserte du vignoble ; elles sont bordées de murs pleins qui clôturent les jardins des maisons de plaisir.

Villa Constance (b)

Athis-Mons
39, rue Caron

Résidence de campagne bâtie entre 1886 et 1891 pour Louis-Constant Caron, riche Parisien un temps conseiller municipal d'Athis-Mons, la Villa Constance (b) donne sur deux rues portant, elles aussi, les noms de son propriétaire : avenue Constance, voie privée ouverte par celui-ci pour desservir ses terrains, et rue Caron, ancienne rue du Coteau rebaptisée en 1921, en hommage à l'ancien président de la Société de secours mutuels. D'une facture classique (deux travées sous un toit brisé), la villa est agrémentée, à l'arrière, d'une tourelle d'escalier sommée d'une flèche conique, et à l'avant, d'une terrasse à balustres, adjonction de 1937. Comme la plupart des villas du coteau, elle s'élève sur un haut soubassement qui l'adapte à la forte déclivité du terrain. Dans le jardin, une source alimente un bassin de rocaille (d), avant de se déverser, 80 m plus loin, dans une fontaine intégrée au mur de soutènement de la rue Caron. Ce décor de rocaille se retrouve dans plusieurs autres jardins du coteau, comme au 6bis, avenue Constance (c).



Maisons

Athis-Mons

63, rue Caron (a)

86, rue Caron (b)

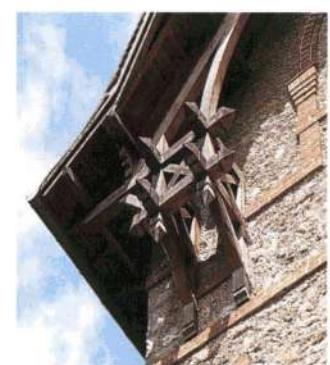
Non loin l'une de l'autre, ces deux maisons presque jumelles, construites vers 1894, s'inspirent de la villa rustique à l'italienne par leur composition à deux corps – dont l'un évoque de façon lointaine la tour hors œuvre du modèle –, leur toit plat débordant et leur façade polychrome rehaussée par un jeu décoratif de brique sous la bordure du toit. La deuxième a gardé ses épis de faîtage en terre cuite et sa clôture en bois de style agreste, avec chaperon couvert de tuiles au-dessus du portail.





Maison
Athis-Mons
10ter, rue Robert-Schuman
(c)

Représentative des villas éclectiques avec un joli travail de charpente et un jeu subtil d'escaliers, bow-window, balcons, cheminées et toiture asymétrique, cette maison, publiée en 1911 dans la revue *L'Architecture usuelle*, a été construite entre 1905 et 1908 par l'architecte Raphaël Loiseau – auteur de villas à Fontenay-aux-Roses, au Raincy et à Saint-Germain-en-Laye – dans le parc de la Chartreuse morcelé à partir de 1898.



Maison
Athis-Mons
6bis, avenue Constance (d)

Cette importante maison cherche aussi son modèle dans l'architecture éclectique animée par un jeu de volumes dissymétriques. Construite sur des terrains appartenant à Constant Caron, et sans doute à son intention après la vente de la villa Constance en 1893, elle présente, comme cette dernière, un décor d'enduit coloré simulant aux chaînes d'angle un effet brique et pierre. Balcons, terrasse et bow-windows superposés multiplient les vues sur le paysage.



Maison
Athis-Mons
42, rue de la Montagne
de Mons

Construite au tournant des XIX^e et XX^e siècles, cette imposante villa, dont le décor joue sur la couleur de la brique par l'alternance d'assises de teinte blanche et rouge, dresse son pignon à redents d'inspiration flamande au-dessus de la pente. Aisseliers et faux pan-de-bois peints en jaune, cabochons de céramique turquoise, ajoutent à la polychromie de l'ensemble. Le jardin étagé abrite deux kiosques rustiques en ciment imitant le bois écoté, ainsi qu'une source dont les eaux sont conduites vers un bassin par une rigole tapissée de rocallie.





Maison
Athis-Mons
9, avenue Constance (a)

Cette maison de volume cubique surplombe la pente et profite de la vue par un bow-window à terrasse issu du vocabulaire balnéaire. Faux pan-de-bois en ciment et balcon rocaillé témoignent d'une recherche décorative discrète. Des contreforts étaient le mur de clôture du terrain situé dans la boucle de l'avenue Constance.



Maison
Athis-Mons
96bis, rue Caron (b)

Le petit groupe des maisons néo-régionales, inspirées de l'architecture normande (106, rue Caron) ou flamande, comporte aussi une villa « basque » de 1935 : asymétrie du toit, décrochements et avant-corps, composition et traitement de la façade par pans-de-bois décoratifs, balcon et pergola sont des éléments obligés de ce répertoire. Une terrasse sert de belvédère sur la façade arrière, surélevée par un soubassement qui rachète la forte pente du terrain.



Cabanon et pavillon

Athis-Mons

41, rue Maurice-Gunsbourg

Après la Première Guerre mondiale, le coteau de Mons, lieu de villégiature bourgeoise, s'ouvre à des catégories sociales plus modestes : elles acquièrent à partir de 1925 des terrains dans la villa des Coteaux d'Ablon, parc d'une propriété de 6 ha découpé en 105 lots, entre le chemin de grande communication n° 25 et les voies du Paris-Orléans. Le cahier des charges qui fixe la destination résidentielle du lotissement prohibe « les constructions démontables ou provisoires, les habitations en bois et carreaux de plâtre », au profit des « villas, chalets, pavillons et maisons de campagne d'une valeur de construction d'au moins 25 000 F au prix de 1924 ».

A l'arrière de quelques parcelles se rencontre pourtant un cabanon, petit pied-à-terre du dimanche ou de vacances, couvert en appentis (b) : d'un coût de construction modique, il permet d'habiter sur place avant de disposer des moyens suffisants pour faire édifier un véritable pavillon ; celui-ci (a) s'élève à l'avant du terrain et cohabite avec le cabanon, conservé après la construction neuve. Le traitement des ouvertures fait l'intérêt principal de la façade, au-dessus d'un haut soubassement rachetant la pente : un bandeau de briques s'incurvant au-dessus des baies forme un linteau cintré tapissé de mosaïque colorée. Une plaque porte la signature de Ch. Laronze, entrepreneur à Choisy-le-Roi.





Villa Marie-Thérèse

Athis-Mons

80-82, rue Caron (c)

La quête du pittoresque s'affiche dans le travail des charpentes à ferme débordante et aisseliers découpés de cette maison double alignée sur la rue, ainsi que dans la variété de son appareil polychrome : rocaillage, meulière, brique rouge et vernissée, enduit fausse-pierre des linteaux néo-gothiques. La façade centrale en retrait libère entre les corps à pignon latéraux une courette fermée sur la rue par un muret surmonté d'une grille. De chaque côté un escalier donne accès au rez-de-chaussée surélevé par un soubassement de meulière rustique.



Maison

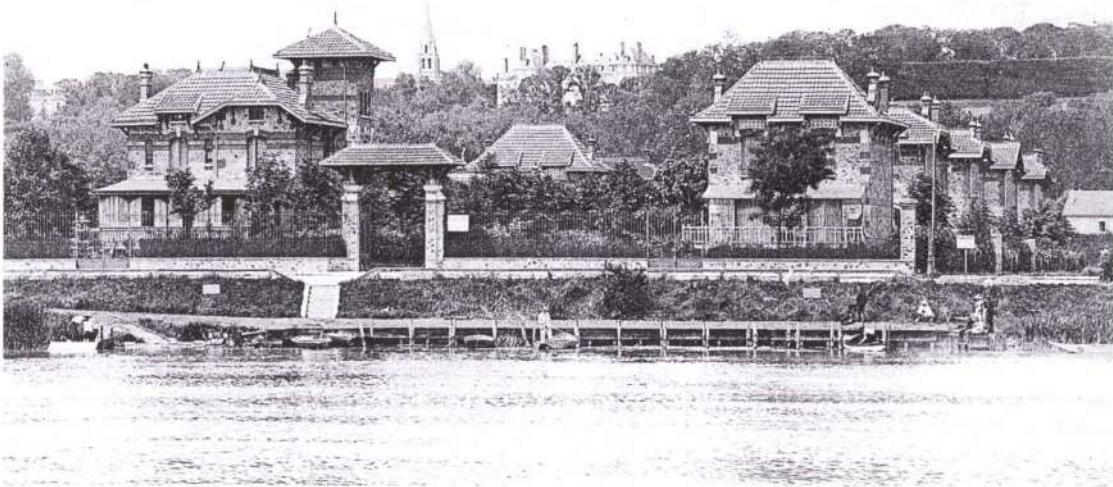
Athis-Mons

37, avenue Jean-Jaurès (d)

Cette maison à l'architecture très simple est mise en valeur par son décor polychrome : brique rouge et céramique turquoise, jaune et blanche s'harmonisent à l'ocre de la meulière à joints rocaillés. Elles soulignent la régularité des ouvertures et la division de la façade, couronnée par un toit d'ardoise à quatre pans enrichi d'une lucarne qui renforce l'axe de symétrie.



ATHIS-MONS. — La Villa Jeanne et le coteau d'Athis



Villa Jeanne
Athis-Mons
37, quai de l'Orge

Entre le quai de l'Orge et la rue de la Plaine Basse, la Villa Jeanne (b) forme un groupe pittoresque de maisons d'agrément, installées dans un site privilégié associant le charme des bords du fleuve (a) et la campagne. Un portail (d) abrité sous un chaperon couvert de tuiles marque l'entrée du chemin privé affecté à l'usage commun de huit propriétés entourées d'un jardin. En 1900, deux hommes d'affaires parisiens — Pierre Maréchal, ancien industriel, et Gilbert Ruchon, négociant —, voisins dans la capitale aux 15 et 17, rue des Balkans (XXe), achètent en plusieurs lots un terrain situé en bordure de



la Seine, et y font construire, l'un cinq pavillons (à droite en entrant), l'autre trois (à gauche), tous conçus selon le même modèle par l'architecte Jean-Jules Després, sauf un seul d'un gabarit nettement plus imposant (aujourd'hui disparu). De forme cubique mais animées d'un léger décrochement, les maisons, qui prennent vue sur chaque face, se différencient par les toitures jouant sur l'angle des versants et la présence de croupe ou de pignon. Un auvent, au-dessus de la porte d'entrée surmontée d'une fenêtre-triplet, occupe l'angle rentrant de la façade principale (c). La polychromie, qui mêle aisseliers peints, meulière et brique des chaînes d'angle et des bandeaux, participe à la conception décorative des pavillons, dont six ont survécu aux bombardements aériens de mai 1944.

Carte postale, vers 1910 (b).
(A.D. Essonne)



Maison Athis-Mons

1, impasse du Quai de l'Orge

L'éclectisme pittoresque s'affirme dans cette réalisation de l'architecte A. Oradour, connu pour avoir travaillé à Asnières, Courbevoie et Colombes au début du XX^e siècle. Bois des balcons, aisseliers et fermes apparentes du toit à forte pente s'harmonisent à la tonalité chaude de la meulière en « mosaïque » agrémentée de brique polychrome et de cabochons. L'étroitesse de la parcelle a rejeté l'entrée sur le mur gouttereau latéral.





a

Lotissement

Athis-Mons

63, quai de l'Orge (a)

Quatre maisons groupées par deux composent ce petit lotissement qui propose des logements modestes en bordure de la Seine. Ouvert en 1892 autour d'une allée centrale plantée de tilleuls et fermée par une porte à double battant sur le chemin de halage, il constitue la version populaire de la Villa Jeanne postérieure de quelques années. Plans et façades des constructions sont identiques : meulière rocaillée et modénature d'enduit sous un toit à deux pentes couronnant une élévation à quatre niveaux et pignon sur rue. Un puits commun assurait l'alimentation en eau du lotissement.



b

Maison

Athis-Mons

67, quai de l'Orge (b)

Construite en 1907 par Emile Bénard, l'architecte du Cottage d'Athis, cette maison de volume cubique tourne vers la Seine sa façade rythmée en trois travées sous un toit brisé couvert d'ardoise : une terrasse à balustre tire parti de cette situation privilégiée. Le décor recourt à la brique pour souligner les grandes lignes de la façade : chaînes d'angle, corniche et bandeau reliant les linteaux des baies entre les étages.

Cité cheminote du Cottage d'Athis

Coopérative ouvrière de construction de maisons à bon marché, créée le 7 avril 1894 – l'une des premières en France avec la Pierre du Foyer de Marseille –, la société du Cottage d'Athis a pour but de construire des logements salubres à bas prix de revient pour les agents de la Compagnie d'Orléans employés à la gare de triage de Juvisy ; avec l'aide de la Société des HBM, ses fondateurs (quelques cheminots, soutenus par la direction) se proposent de relayer les initiatives patronales et bourgeoises en matière de logement ouvrier, à l'exemple des *Building societies* anglaises. Ce programme s'adresse à une clientèle privilégiée, celle des chemins de fer, « personnel d'élite, ignorant le chômage, capable de comprendre et de pratiquer l'épargne », et donc apte à devenir propriétaire de la maison qu'elle occupe : l'objectif essentiel du Cottage est en effet de faciliter à ses locataires l'acquisition de leur logement, moyennant une prime d'amortissement calculée suivant la valeur de la maison et la durée du contrat de libération. Dès 1894 la société lance un concours pour la réalisation d'un premier groupe de 19 maisons ; le projet retenu est celui d'Emile Bénard, ancien prix de Rome, déclaré architecte de la société ; construites d'après sept types différents, chacune pourvue d'un jardin de 300 à 400 m², ces maisons varient de 33,84 à 59,60 m² (maison simple de 6 pièces à un étage). Trois autres groupes de 25, 10 et 20 bâtiments voient le jour entre 1895 et 1898, sur des plans améliorés ou d'après de nouveaux types. Le nombre définitif de logements s'élève à 77 en 1903, répartis autour de quatre rues sur des terrains cédés par la Compagnie d'Orléans en bordure des voies ferrées. En 1904, seules 22 maisons sont vendues, résultats très éloignés des objectifs de la société, mais à partir de 1910, le nombre des ventes progresse rapidement pour atteindre 71 en 1923 : la société peut dès lors entrevoir sa liquidation qui intervient en 1925.

Maisons jumelles

Athis-Mons
4, rue Jules-Simon

Établies sur fondations de béton, les maisons – doubles en rez-de-chaussée de 2, 3 et 4 pièces, doubles à un étage, seules de plain-pied ou à deux niveaux – sont construites en maçonnerie de meulière, avec linteau des baies en brique et parement extérieur rocaillé. Malgré l'absence de tout élément de décor, elles offrent un aspect pittoresque dû au « seul fait d'une variété de types que motivent la variété des demandes et la différence de situation des divers locataires ou acheteurs ». Le spécimen ci-contre appartient au type « n° 2 », couple de maisonnettes jumelles, d'une surface totale de 43 m² pour chaque logement composé d'un rez-de-chaussée (cuisine - salle à manger) et de deux chambres à l'étage. Le plancher du rez-de-chaussée s'élève à 1,60 m environ au-dessus du sol extérieur pour mettre les pièces habitables à l'abri de l'humidité. Alimentées en gaz par la Compagnie franco-belge, et en eau par des puits creusés dans chaque parcelle de terrain, les maisons sont séparées de la rue par un mur-bahut en meulière et brique surmonté de grilles. En 1908, le Cottage compte 320 habitants, dont 153 enfants pour lesquels un groupe scolaire est construit entre 1905 et 1908.

Élevation, coupe et plans du type n°2 (Nouvelles Annales de la Construction, décembre 1898). (BnF)



Fig. 32. Château Façade N°2.

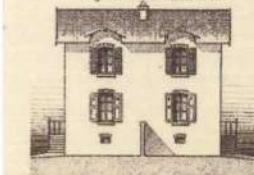


Fig. 33. Château Coupe N°2 suivant à la façade (Fig. 32).

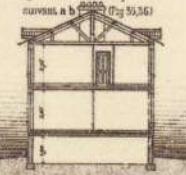


Fig. 34. Château 1^{re} étage N°2.

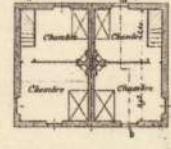


Fig. 35. Château Rdc de l'habitat N°2.

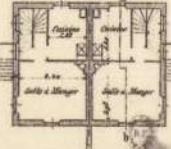
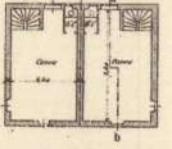


Fig. 36. Château Caves N°2.

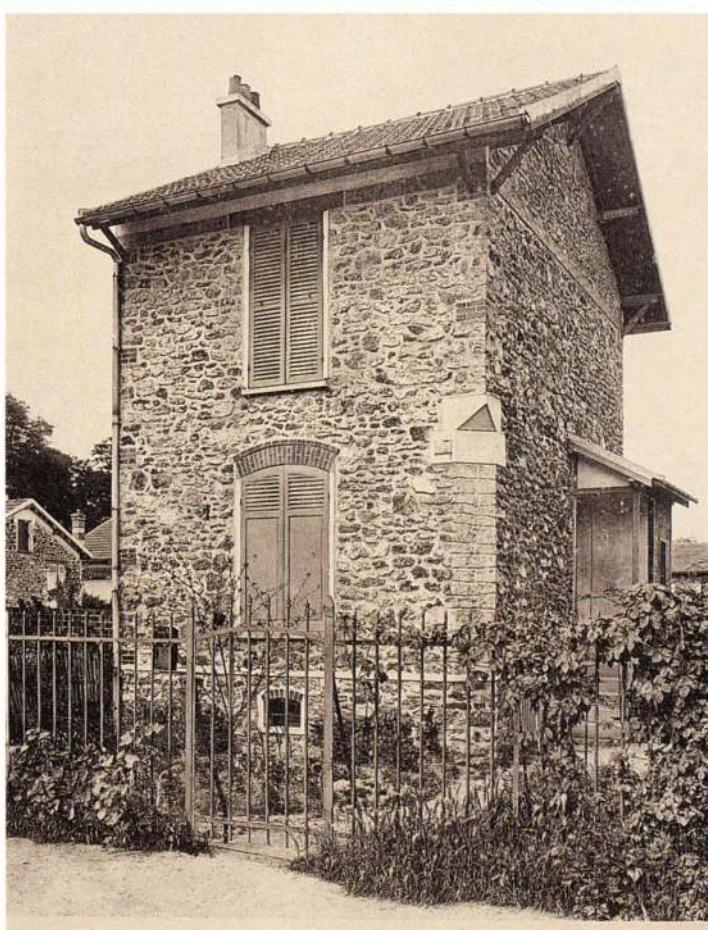
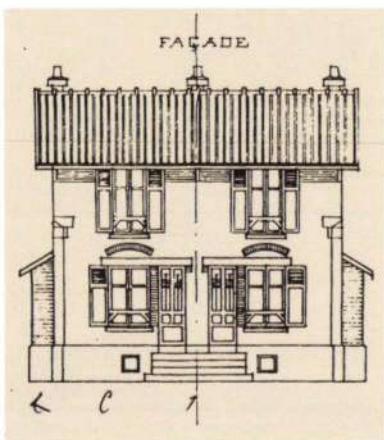
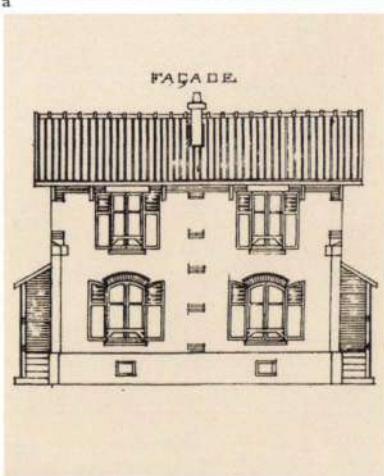




Lotissement de la Société des habitations économiques Athis-Mons

**Maisons jumelles (a)
15-17, rue de la Prévoyance**

En 1905, aux prises avec des difficultés financières, la société du Cottage doit renoncer à faire construire un cinquième groupe de 7 maisons, étudié par un nouvel architecte, M. Giamarchi : elle s'empresse alors de céder à la Société des habitations économiques d'Athis-Mons une partie – 232 m² – des terrains restés disponibles, pour y créer une rue de 11 m (la rue d'Orléans) donnant accès au groupe de maisons que cette société fait bâtir à proximité immédiate du Cottage, sur un terrain vendu par la Compagnie d'Orléans. Celle-ci a en outre consenti des avances de fonds, à la condition qu'une partie des pavillons soit réservée au logement de ses employés. Sur des plans fournis par Georges Guyon – auteur entre autres, de la cité de La Ruche à Saint-Denis qui fit longtemps figure d'exemple en matière de logement ouvrier – ces pavillons, isolés ou construits en mitoyenneté sur des parcelles de 170 à 240 m², appartiennent à six types différents, tous reconnaissables au chanfrein qui abat l'arête de leurs quatre angles. Le gros œuvre est en meulière, les perrons, appuis et seuils en ciment aggloméré, une simple grille séparant les bâtiments de l'alignement de la rue ; l'eau des puits amenée au moyen de pompes était recueillie dans une canalisation et envoyée à l'Orge. Treize pavillons ont été détruits par le bombardement aérien du 18 avril 1944, autant que dans la cité du Cottage.



Elévations (b) (A.D. Essonne).

Pavillon isolé (c), extrait des Petites constructions à loyers économiques de Gaston Lefol. (MIDF)

Immeuble (a)

Athis-Mons

30, rue de Juvisy

La construction d'immeubles à appartements avec commerces en rez-de-chaussée connaît un certain essor entre 1890 et 1920 dans le quartier du Val pour loger employés du chemin de fer et ouvriers. Ces immeubles restent de dimensions modestes – ils ne dépassent guère trois étages carrés – et alignent leur gouttereau sur la rue. Tel est le cas de ce bâtiment d'angle, édifié en meulière avec un net souci de symétrie des façades. L'insertion de briques bicolores et de céramique permet de donner un peu plus d'apparat à une architecture très modeste.



Maison à logements multiples (b)

Athis-Mons

5, rue Dagobert

Ce bâtiment à pignon sur rue s'élève à un angle de la parcelle, alignement imposé par l'étroitesse de l'espace disponible. Son escalier extérieur donne un accès direct à l'étage réparti, tout comme le rez-de-chaussée surélevé, en deux logements. Les balustres ronds de sa rampe d'appui, qui renvoient à l'architecture « noble », forment un contraste surprenant avec la modestie de l'ensemble, sans doute destiné au logement des ouvriers agricoles employés dans les fermes du voisinage, aujourd'hui disparues. Un décor soigné de briques bicolores surmonte le linteau métallique des baies.





Maison (c)
Athis-Mons
4, rue Corvisart

Construite vers 1900, cette maison appartient au petit groupe des bâtiments d'Athis-Val épargnés par le bombardement d'avril 1944. Elle abritait sans doute un commerce, comme le suggère le médaillon ovale qui surmonte la porte d'entrée, support d'une inscription aujourd'hui effacée. Une modénature de ciment lissé remplace les habituels chaînages et bandeaux de brique unie ou bicolore sur fond de meulière rocallée.



Immeubles (d)
Athis-Mons
9 et 11, avenue Jean-Jaurès

Autres vestiges de l'ancien Val, ces deux immeubles de hauteur différente sont représentatifs de l'habitat populaire qui constituait la trame du quartier. L'appareil soigné de leur maçonnerie de meulière est rehaussé de deux couleurs de brique aux chaînes d'angle et à l'encadrement des baies. Leur clôture a gardé intacts grille métallique, muret de moellons et piliers couronnés de brique en harmonie avec la façade principale des bâtiments.

Châteaux, pavillons et grands ensembles

Cité-jardin (a)

Athis-Mons
angle des avenues
Jean-Pierre-Bénard
et Marcel-Sembat

En 1931, l'Office public d'habitations à bon marché de Seine-et-Oise fait construire, sur un terrain de 11 270 m², une petite cité-jardin de 21 pavillons comprenant 42 logements destinés à être loués, selon les dispositions de la loi Loucheur et dans la proportion des deux tiers des valeurs locatives, à des familles de plus de trois enfants. Elle ne comporte ni espaces libres ni équipements collectifs, à la différence des cités-jardins conçues par Henri Sellier dans l'Entre-deux-guerres pour répondre aux besoins de l'agglomération parisienne, mais chaque pavillon dispose à l'arrière d'une assez longue parcelle aménagée en jardin. Hector Caignart de Mailly, architecte habituel de l'Office, a réparti les logements en deux types de trois et quatre pièces. Leurs façades à toiture dissymétrique ou régulière forment un alignement homogène le long de la rue Léon-Bourgeois percée à travers le nouveau lotissement.

Lotissement (b)

Athis-Mons
25, avenue de l'Europe

Ce petit lotissement compte quatre maisons réparties symétriquement deux par deux de part et d'autre d'une allée en copropriété. Les matériaux de gros œuvre, meulière apparente et brique, se combinent à un décor d'enduit imitant le pande-bois au-dessus du porche couvert. Celui-ci ouvre sur le jardin par un arc en plein cintre et rachète le plan en équerre de l'édifice ; une pièce d'habitation le surmonte et porte une terrasse qui prolonge l'étage de comble. Bâties dans les années 20, ces maisons, d'un parti modeste mais soigné, sont l'œuvre d'un architecte ou d'un entrepreneur encore inconnus.

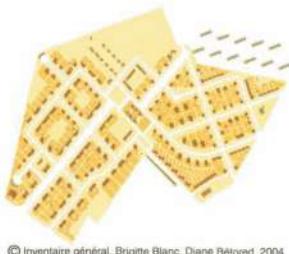




Cité du Parc-d'Athis
Athis-Mons
1-84, rue du Parc-d'Athis

Sur un terrain compris entre l'Orge et le coteau boisé du lycée Saint-Charles, la société civile immobilière du Parc-d'Athis réalise en 1956 un groupe d'habitations comprenant 34 pavillons jumelés et 3 immeubles collectifs, disposés de part et d'autre d'une rue construite en impasse sur le canal remblayé de l'ancien parc seigneurial. Chaque immeuble de trois étages regroupe 24 appartements de 3 et 4 pièces tandis que les pavillons forment 68 logements du type F5. Ce programme mixte, conçu par les architectes Jacques Thivier et René Poggi, annonce la rupture avec le système du lotissement pavillonnaire dévoreur d'espace. L'alternance de la travée des entrées et de la saillie des balcons introduit sur la façade des immeubles une animation simple mais efficace. Le soubassement sert d'appui à une série de garages dont le toit forme terrasse à la hauteur des rez-de-chaussée (d). Un garage occupe également le niveau inférieur des pavillons, derrière les arceaux en ciment d'une clôture au modèle largement répandu durant l'Entre-deux-guerres (c).





© Inventaire général, Brigitte Blanc, Diane Bétored, 2004

Cité de l'Air, Athis-Mons

Destinée à faciliter les conditions d'exploitation de l'aéroport d'Orly dont l'extension est envisagée dès la fin de la guerre, la cité de l'Air est construite en exécution de deux décisions prises en 1946 et 1947 par le ministère des Travaux publics et des Transports, sur des projets établis par le service spécial d'études et de travaux du secrétariat général à l'Aviation civile. L'emprise nécessaire – d'une superficie initiale de 29 ha 50 portée à 43 dès 1950 – a été prélevée à l'angle sud-est du camp, dans une zone incorporée de fait à l'aéroport par suite des réquisitions allemandes. Sur cette emprise et après réalisation de la viabilité, 180 logements sont construits de 1948 à 1949, 108 par la compagnie nationale Air France et 72 par l'Etat qui les destinent à leurs agents de diverses catégories. Les travaux sont réalisés en dix tranches, sur les plans des architectes P. Rubio de Teran et D. Margolies, auteurs aussi du plan-masse. Des programmes successifs portent le nombre total des logements à 251 en 1960, desservis par 23 rues classées dans le réseau municipal. Composée de maisons basses qui s'intègrent agréablement au paysage, la cité combine ville et campagne selon le parti des cités pour les sous-officiers et officiers des camps américains installés après la guerre en Europe.

Cité de l'Air

Le plan-masse fait ressortir trois types de voies à simple et double circulation, dont une au tracé courbe (a), et deux avenues principales à deux chaussées de 5 m séparées par un terre-plein gazonné. Sur les trottoirs, arbustes et grands arbres – dans les espaces non pourvus de servitudes aériennes – procurent des taches de verdure utiles en été. Un budget important a été réservé à l'aménagement paysager de la cité, construite sur un plateau dénudé, très exposé au vent : les plantations, destinées à en rehausser le cadre – pelouses, arbres d'essences diverses, haies de troènes, jardins publics qui rompent la sécheresse des alignements – ont été réalisées par l'entreprise Allavoine, de Jouy-en-Josas, d'après un plan directeur établi par le paysagiste Albert Audias, conseiller technique à la direction des parcs et jardins de la Seine.

Une large bande de gazon double les trottoirs (b, e) : aucune clôture ne délimite, côté rue, le domaine public, conformément au modèle anglo-saxon. La haie de troènes qui court le long des façades et entre les parcelles s'inspire aussi de l'exemple anglais (d).

L'échelle des constructions, toutes de plain-pied, renforce l'impression de vaste perspective à l'américaine. La standardisation n'exclut pas la recherche d'un certain nombre de variantes : les pavillons simples ou jumelés voisinent avec des maisons en bande du type logéco (b), les parements de moellons rustiques (h) et la tuile mécanique (c) avec les enduits blancs, les toits terrasses et les fenêtres en largeur du style moderne (d, f, g). Les façades de 12 pavillons Phénix, construits en 1962 et 1964 pour le relogement des fonctionnaires rapatriés d'Algérie, ont été laissées en parpaings apparents (e).





Cabanons

Athis-Mons

38, rue Victor-Hugo (a)

4, rue Bayetto (b)

Disséminés entre les pavillons, quelques cabanons témoignent encore de la première vague d'occupation du plateau. Edifiés en matériaux légers – bois, fibro-ciment, papier goudronné – ces pied-à-terre du dimanche, parfois utilisés comme logements permanents, et faciles à adapter aux caractéristiques de la famille, peuvent être agrandis par adjonctions successives ; c'est le cas de celui-ci (a), considéré comme l'un des plus anciens du plateau : stratification de plusieurs petites constructions jointives à partir d'une cabane initiale de 9 m² élevée en 1927 en planches et papier goudronné, il s'est développé jusqu'en 1940, atteignant 42,5 m² par l'adjonction de chambres et cuisine en maçonnerie de briques. En placage de fibro-ciment, celui de la rue Bayetto (b), à deux fenêtres et comble, possède encore son potager, attrait essentiel du cabanon.



a



b

Pavillon (c)

Athis-Mons

157, avenue Jules-Vallès

Des plaques de fer habillent les parois extérieures de ce petit pavillon monté sur soubassement de brique, peut-être issu d'un stand de l'Exposition d'urbanisme organisée en 1933 dans le parc d'Avaucourt, où figuraient plans, maquettes et pavillons en vraie grandeur. La toiture terrasse en débord est revêtue d'aluminium.



c



Pavillons

Athis-Mons

- 8, rue de l'Avenir (a)
- 8, rue du Plateau (b)
- 13, rue Marcelle-Henry (c)
- 6, rue de la Pyramide (d)
- 26, rue de l'Avenir (e)
- 5, rue Louis-Prêtre (f)

Sur le plateau loti entre 1900 et 1930, mais dont la construction – densifiée, voire renouvelée – s'étale sur plus d'un demi siècle, l'habitat pavillonnaire forme un ensemble homogène dont les principales variantes tiennent à la chronologie. Le modèle élémentaire, proche du cabanon, est la maisonnette en rez-de-chaussée et à façade sur mur gouttereau revêtue d'un enduit (a). Parmi les nombreux pavillons à façade sur mur pignon, la meulière coexiste avec le ciment sous enduit, plus économique, avant de disparaître après 1945. L'encadrement des ouvertures est fréquemment mis en valeur par un agencement de briques bicolores (b), de même que la séparation des niveaux et les angles des murs ; de rares chronogrammes – ici 1926 – permettent de dater avec certitude la construction. Dans les Villas des Gravilliers et Bel Respiro, quelques pavillons plus cossus associent la meulière au calcaire et se distinguent par l'articulation de leur plan : la façade du 13, rue Marcelle-Henry, édifié en 1950, s'anime ainsi de deux décrochements, le premier abritant un balcon (c) ; au 6, rue de la Pyramide, le moellon calcaire revêt toute l'élévation antérieure sous un grand toit pentu à demi-croupe (d). Une maison composée de panneaux de béton se rattache au style « moderne » par sa volumétrie simple et le débord de sa toiture plate (e). Le pavillon signé PRO-BATI est l'œuvre d'une société anonyme spécialisée dans la construction de modèles standard économiques (f).

Châteaux, pavillons et grands ensembles

Pavillons jumelés

Athis-Mons, 26-28, avenue

Foucher-de-Careil (a)

Paray-Vieille-Poste,

70-72, rue Roger-Salengro (b)

Les maisons jumelées, qui économisent emprise au sol et matériaux, regroupent sous le même toit des logements doubles ou multiples. Ici, 4 appartements, chacun pourvu d'un garage intégré, donnent à l'édifice le gabarit d'un petit immeuble résidentiel (a).

La façade, simple et lisse, s'anime grâce au jeu des balcons à balustres cylindriques et à la polychromie du soubassement en moellons calcaire, auquel fait écho le mur-bahut de la clôture. A Paray-Vieille-Poste, le modernisme affirmé de ce pavillon double en béton sous enduit tranche avec la production environnante (b). De style Art déco par la ligne pure et la géométrisation des formes, il « participe de la couleur locale, il rappelle, avec sa toiture-terrasse et sa corniche-visière, les avions d'Orly ». Au-dessus du perron un porte-à-faux prolonge en effet la toiture aux angles de la façade, et abrite une baie d'angle ouverte dans le living-room. Publié dans la *Construction moderne* en 1936, ce pavillon est l'œuvre de l'architecte Marcel Porcher-Labreille.

Athis-Mons

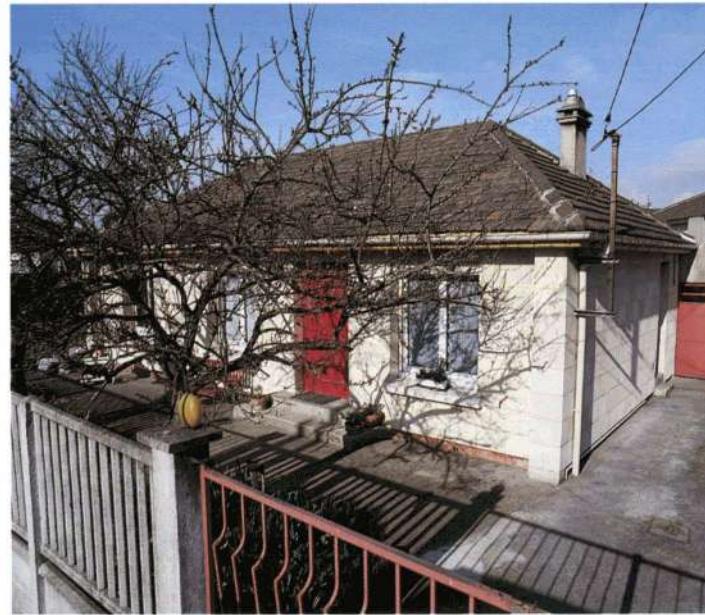
35, bd Marcel-Perdereau (c)

Quelques pavillons sont édifiés dans le goût régional, basque ou normand. Ici, toit mansardé à auvent débordant et faux pans-de-bois incurvés sont repris de l'architecture alsacienne.

Paray-Vieille-Poste

33, avenue François-Malard (d)

Spécimen unique sur le plateau, deux maisons en rez-de-chaussée utilisent la pierre de taille en matériau de gros œuvre. «Habitations familiales économiques» de type F4 construites sur le modèle Logis-Sprint par la société Les Bâtisseurs réunis et l'architecte parisien Pierre Bailleau, elles auraient servi au relogement de familles expropriées par l'extension de l'aéroport.





Clôtures en ciment armé

Athis-Mons
Paray-Vieille-Poste

Les pavillons occupent des parcelles de taille restreinte, avec jardin à l'arrière et espace antérieur clos sur la rue par un mur-bahut surmonté d'une grille métallique ou d'une rambarde en ciment, souvent doublées d'une haie vive. Les clôtures en ciment armé, avec leur gamme de variantes individuelles, contribuent pour beaucoup au caractère actuel des lotissements. Trois entreprises créées dans les années trente : Clôtures Davi, Clôtures Cantoni, et Béton de Viry en assurent toujours la fabrication à Viry-Châtillon, Savigny et Morsang-sur-Orge. Les modules de béton armé des panneaux ajourés sont moulés en atelier, puis assemblés sur place. Le mur-bahut, constitué de parpaings préfabriqués, simule un appareil tantôt régulier, tantôt à bossages rustiques. La porte d'entrée reproduit souvent en fermette le motif des panneaux, « Carré », « Arceau », ou « Barreaudage ».

Châteaux, pavillons et grands ensembles

Après les bombardements de 1944, le Val d'Athis se transforme, durant plus de dix ans, en un vaste chantier réparti en programmes annuels qui s'échelonnent de 1948 à 1953. Cette reconstruction n'est pas l'occasion d'une rupture avec le passé ; le choix des matériaux et des volumes témoigne au contraire du souci de rebâtir le territoire en continuité avec l'avant-guerre, selon le goût dominant des habitants. Sur les 43 îlots dessinés par les urbanistes chargés d'établir le nouveau plan du quartier, 35 ont pour maître d'ouvrage l'association syndicale de reconstruction de l'Ouest du Val d'Athis : celle-ci fait édifier pour ses 240 adhérents une majorité de maisons individuelles, les sinistrés restant attachés à la morphologie traditionnelle de l'habitat pavillonnaire. Malgré les efforts des architectes pour promouvoir l'emploi d'éléments de construction standardisés, qu'il s'agisse de pièces de structure (escaliers, balcons...) ou des matériaux de gros œuvre, tel le béton de pouzzolane (b) moins coûteux que la meulière, celle-ci reste très présente dans les pavillons (a) comme dans les immeubles (d) – matériau traditionnel associé cependant aux éléments caractéristiques du « style MRU », cadres saillants des blocs fenêtres, auvents (a) ou pergolas en béton. La typologie des édifices révèle, en assez grand nombre, des maisons dont la taille oscille entre le petit immeuble et la grosse villa, divisées en deux voire quatre logements par niveau (e, f) ou occupées par quelques hôtels meublés (c). Le traitement des baies, de proportions variables, alignées ou dissymétriques, concourt dans tous les cas à la diversité des façades.

Pavillons et immeubles de l'association syndicale de reconstruction de l'Ouest du Val d'Athis

104, avenue Jean-Jaurès (a)
20, rue du Vercors (b)
51, rue de Juvisy (c)
81-81bis, rue de Juvisy (d)
7, rue Paul-Henri-Challine (e)
35, avenue Jean-Jaurès (f)

Lotissement de l'association syndicale de reconstruction de la Prairie d'Athis (g, h) Avenue du 18 Avril

A l'intention de ses 50 adhérents regroupés dans la zone de compensation située en bordure de l'Orge, l'ASR de la Prairie d'Athis expérimente, avec l'appui de la délégation départementale du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), la réalisation « en traditionnel », mais selon une étude normalisée, d'un groupe de maisons économiques en pierre de taille susceptibles de convenir, sur la base des devis « à l'identique », à tous les sinistrés. L'architecte de groupe Jean Hardel, auteur du plan d'ensemble, conçoit un programme de 57 pavillons doubles (et quelques-uns isolés), répartis en trois types de deux à cinq pièces, en rez-de-chaussée ou à un étage. Le calcaire prétaillé des façades et du mur mitoyen provient des carrières de Billy-sur-Aisne, près de Reims, exploitées par l'entreprise Cullot. Adjugés le 17 septembre 1948, les travaux, ralenti par les difficultés de mise hors d'eau des parcelles, ne sont achevés qu'en 1956.





**Cité Jules-Vallès
110-156, avenue Jules-Vallès (i)**

Confronté aux exigences d'une reconstruction massive, le MRU met en œuvre à partir de 1945 une politique d'industrialisation du bâtiment, notamment par l'organisation de concours visant à la création de petites cités de maisons individuelles préfabriquées : il passe ainsi commande à l'entreprise parisienne Rouzaud et Fils d'un lotissement de 50 pavillons à installer sur le plateau. Selon un procédé primé à l'Exposition internationale de l'urbanisme et de l'habitation en 1947, les éléments en sont constitués de blocs préfabriqués assemblés sans liant au moyen de clavettes. Réparties en deux groupes de 36 (cité des Mimosas, entre les avenues Marcel-Sembat et Léon-Blum) et 14 unités (avenue Jules-Vallès), ces maisons accolées par deux correspondent à six types différents mis au point par les architectes Jacques Thivier et René Poggi.

**Immeubles collectifs d'Etat
(ICE) (j)
1-7, avenue du 18 Avril**

En 1950, dans la zone de compensation gagnée entre l'Orge et le Mort-Rû par d'importants remblais, le MRU finance entièrement la construction de deux ICE, immeubles-types d'habitation collective attribués par l'Etat aux propriétaires sinistrés en règlement de tout ou partie de leurs indemnités de dommages de guerre. Réalisés par Léo Mendelsohn et Armand Néret, ils doivent à leur haute toiture d'ardoise et à leur enduit en ciment à joints de fausses dalles carrées imitant la pierre de taille un aspect « Val de Loire ».

Châteaux, pavillons et grands ensembles

Cité des Fleurs (a) 118-120, avenue Jean-Jaurès

La Cité des Fleurs se compose de trois corps de bâtiments à deux et trois étages réalisés suivant la procédure du préfinancement, c'est-à-dire des avances accordées en totalité par l'Etat, seule à même de faire aboutir une opération de reconstruction en habitat collectif : les frais de fondations spéciales imposées par la nature du sol auraient été en effet excessifs pour la construction de simples pavillons. Les murs sont montés en parpaings de pouzzolane sous un enduit en ciment formant dalles. La composition de la façade sur jardin s'ordonne en fonction des deux axes verticaux des cages d'escaliers et des baies des travées de chaque extrémité. Réceptionnée en janvier 1958, la cité annonce sur une petite échelle les nouvelles typologies composées par blocs selon des critères d'économie et de simplicité.



Immeuble (b) 98-116, avenue du 18 Avril

En raison du mauvais état de leur sol, la délégation départementale du MRU affecte les îlots J et L à la construction, par la SNCF, d'un immeuble de HLM permettant de rentabiliser le coût de fondations spéciales très onéreuses. Ses longues façades rectilignes sont percées de deux porches en plein cintre qui forment passage entre les avenues du 18 Avril et Jean-Jaurès. Leur composition est scandée par la polychromie discrète des travées.



Immeuble (c) 1-7, rue d'Orléans

En 1954, dans le quartier du Cottage, la Société des habitations économiques fait édifier par l'architecte Jacques Voillemot trois petits immeubles collectifs destinés à remplacer 13 de ses pavillons détruits. Les façades à la composition symétrique encadrée par le rythme des baies d'escaliers, mettent en œuvre des dalles de béton vibré selon le procédé Enklay Ciment.





**Groupe scolaire Jean-Jaurès Calmette
96-100, avenue Jean-Jaurès**

Le groupe scolaire du Val est reconstruit entre 1951 et 1954 sur les plans des architectes Jacques Thivier et Léo Mendelsohn. Il comporte un corps de bâtiment central (pavillon de la direction), dominant des ailes plus basses disposées symétriquement, et calées à l'autre extrémité par l'avant-corps des pavillons d'entrée (b). Meulière, béton enduit, trumeaux en briques de parement et cadres saillants des blocs fenêtres sont caractéristiques de la Reconstruction locale. Le programme comprend aussi une maternelle, rattachée à l'école des filles dont elle ferme la cour au sud-ouest. En s'alignant sur l'avenue Jean-Jaurès, les salles de classe s'éloignent du bruit de la rue de Juvisy qui longe le chemin de fer : à l'arrière se trouvent les cours, séparées de la rue par des terrains de sport, sur lesquels s'élève aujourd'hui une annexe édifiée en 1957. Deux rotundes qui s'épanouissent à l'arrière du bâtiment de la direction et de la maternelle abritaient à l'origine, l'une, un réfectoire, l'autre, une salle de jeux (a).



Planisphère (c)

Le préau de l'école des garçons abrite un carrelage de sol en grès cérame réalisé en 1954 par l'entreprise Gilg de Juvisy ; une bordure géométrique entoure la représentation stylisée des continents.



Eglise Notre-Dame-de-la-Voie
102, avenue Jean-Jaurès

Chevet (a)

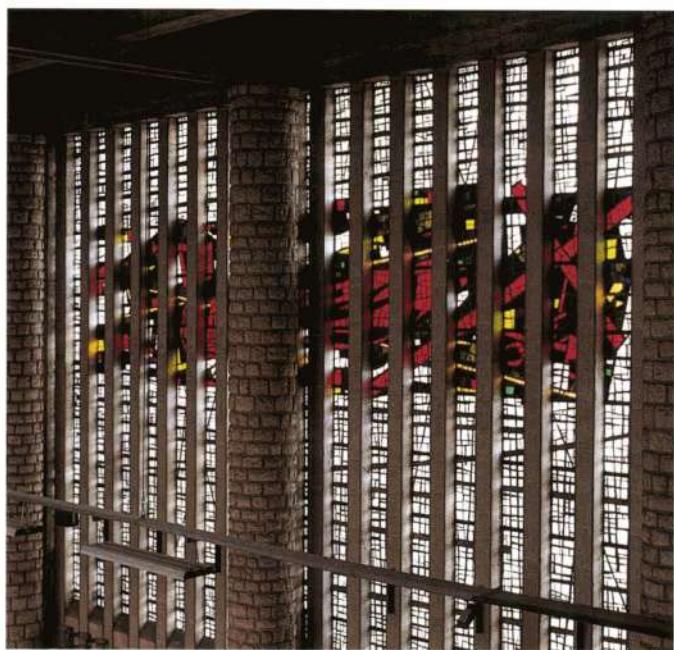
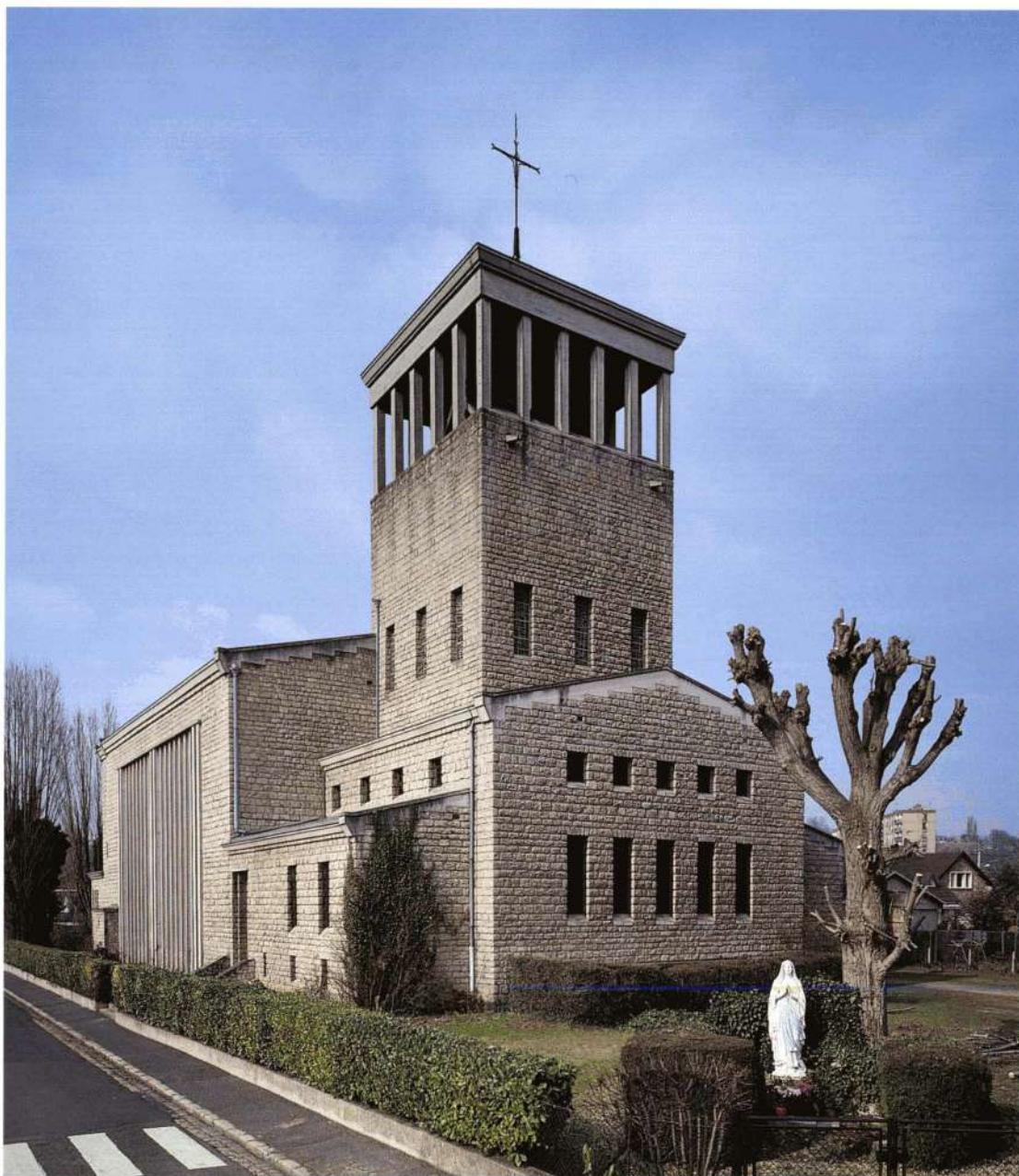
L'église Notre-Dame-de-la-Voie succède à Notre-Dame-de-Lourdes, édifiée en 1911 pour desservir le nouveau quartier du Val, mais réduite trois décennies plus tard à un amas de décombres. Les travaux sont confiés à « La Renaissance des clochers », société coopérative chargée de la reconstruction des églises sinistrées de Seine-et-Oise. Ils s'ouvrent en juin 1951 et s'achèvent trois ans plus tard, sous la direction de Maurice Laurence, architecte accrédité par l'évêché de Versailles. L'édifice, en moellons calcaires équarris de Saint-Maximin, se compose d'une nef presque carrée (19x22 m) et d'un chœur à chevet plat encadré d'une dépendance et d'une sacristie. La silhouette massive du clocher réinterprète la tour-lanterne médiévale pour constituer un signal visuel fort en bordure des voies ferrées.

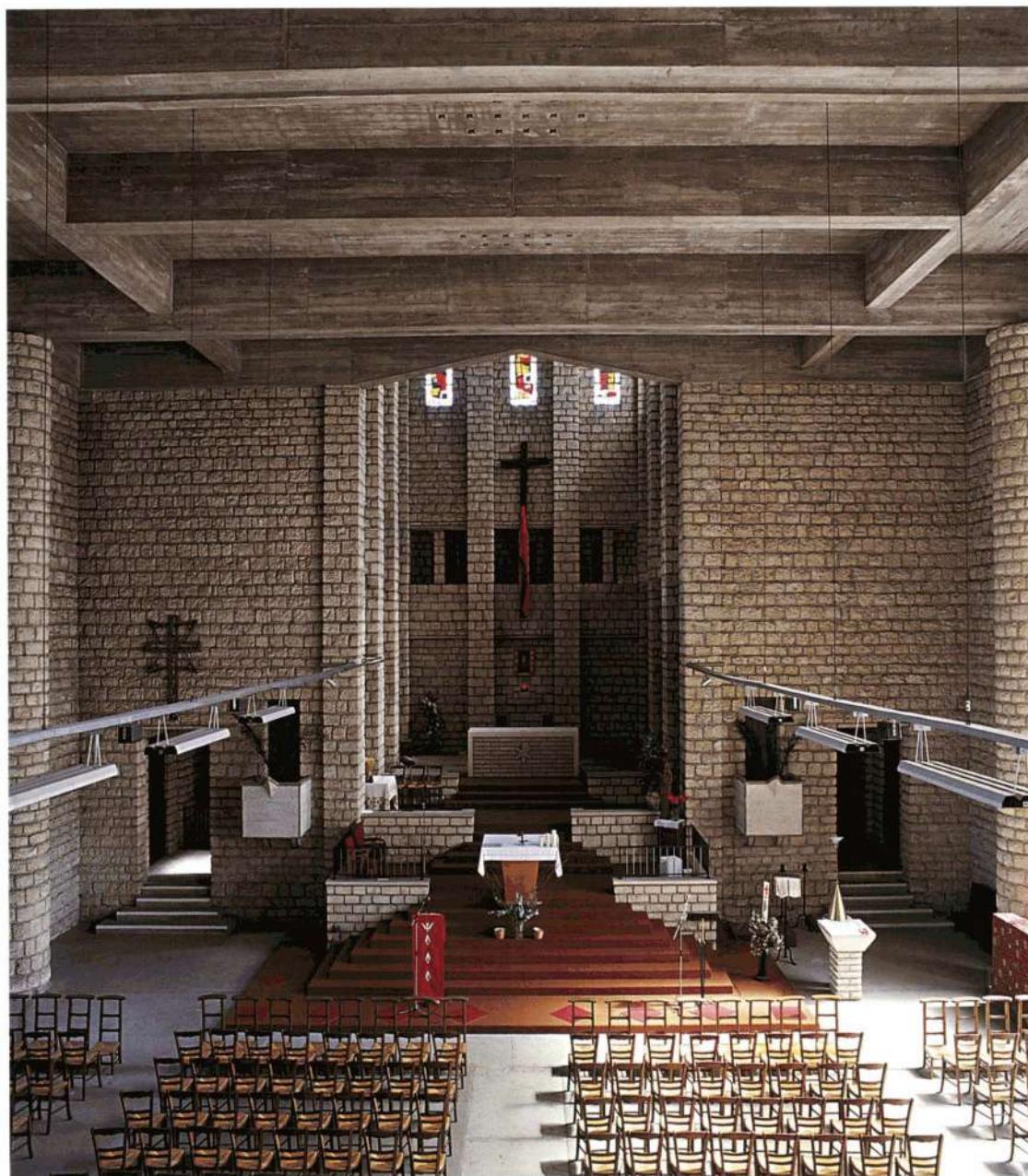
Statue (b)

Œuvre de Maurice De Bus, Premier Grand prix de Rome, la statue de Notre-Dame-de-la-Voie, patronne des cheminots, s'élève sur une hauteur de 4 m à côté du porche d'entrée. Elle repose sur un mince piédestal en forme de rail.

Verrières (c, e)

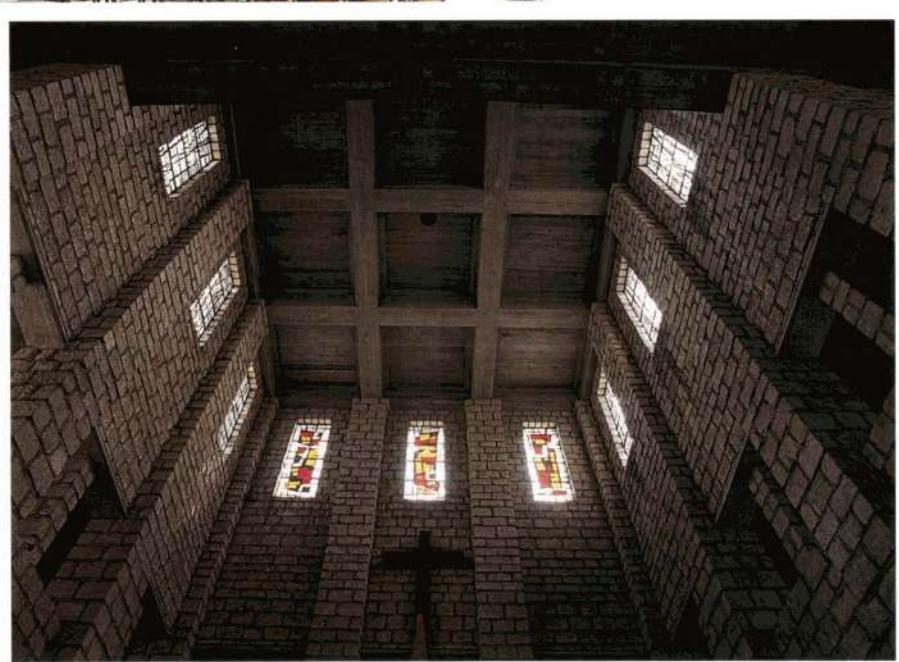
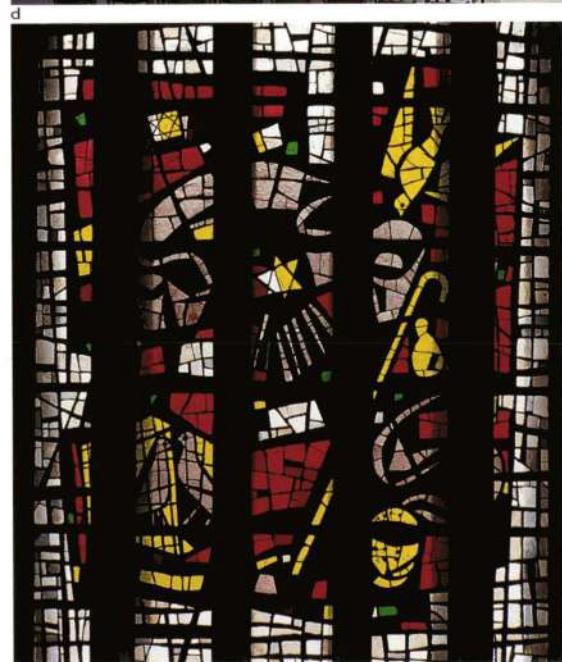
L'éclairage du sanctuaire a été volontairement adouci pour s'opposer à la nef éclairée par de grandes verrières exécutées dans l'atelier Barillet sur des cartons de Maurice Rocher, décorateur versaillais ; leur trame est constituée par d'étroits meneaux en béton bouchardé entre lesquels sont sertis les vitraux en dalles de verre dont le thème décoratif évoque, plus qu'il ne décrit, les mystères du rosaire ; ces grands motifs disposés en litre sont traités en tons purs qui se détachent sur un fond de dalles claires reliées par une fine résille de ciment (c). A la tribune, des objets symboliques exaltent les mystères joyeux (e).





Nef (d)

L'idée dominante du parti architectural a été de centrer toute la construction sur l'autel. Dans cet esprit, le sol du sanctuaire a été surélevé par rapport à celui de la nef : trois séries de gradins conduisent au maître-autel en pierre qui affecte la forme d'un tombeau dressé sur le podium. Les piliers de soutien du plafond scandent les parois translucides (c) et laissent entière la visibilité sur l'abside dont le mur porte une grande croix de bois de 4,70 m de hauteur entre la galerie de circulation du premier étage et la couronne de baies ménagées dans la partie supérieure de la composition (d). Le calcaire de Saint-Maximin, laissé brut comme à l'extérieur de l'église, confère à la nef une ambiance de simplicité et d'austérité ; il revêt aussi le noyau en béton armé des six piliers circulaires de la nef (c) et des piliers engagés du chevet (f), soutenant les poutres en béton armé des plafonds. Ceux-ci sont constellés d'alvéoles qui forment des chambres de résonance et suppriment l'écho des sons sur la grande dalle de béton.



Cité du Noyer-Renard, Athis-Mons

Les parcelles destinées à accueillir la cité du Noyer-Renard sont achetées par la société d'HLM Le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille et la ville d'Athis-Mons de 1955 à 1957. Propriétés de la famille de Courcel et d'un cultivateur de Morangis, elles forment un vaste terrain agricole de 25 hectares cerné par l'habitat pavillonnaire des lotissements.

De 1958 à 1964 s'édifient par tranches quelque 1400 logements collectifs, inscrits sur une trame orthogonale. Une première tranche de 1267 logements (127 de deux pièces, 508 de trois et 632 de quatre pièces) est réalisée de 1958 à 1960. La deuxième tranche comprend trois immeubles de 140 logements, l'église et le centre commercial édifiés entre 1961 et 1964. Les architectes Raymond Gravereaux, chef de groupe, Jacques Prévert, Maurice Fauvette et Jean Heckly, architectes d'opération, réalisent ce programme en préfabrication mi-lourde selon le procédé Estiot : les éléments de façade, les planchers et les refends préfabriqués en béton sont fixés à une ossature métallique enrobée par les liaisons coulées sur place. Un chemin de grues permet le déplacement progressif des composants au fur et à mesure de l'avancée de la construction. Au centre géométrique de la Cité (place des Quatre-Voyes) sont édifiés les équipements collectifs, église Notre-Dame-de-l'Air inaugurée en 1962 et Maison des Jeunes et de la Culture en 1971, sauf les groupes scolaires répartis dans les angles : écoles Camille-Flammarion à l'est, Edouard-Branly à l'ouest. Le centre commercial des Froides-Bouillies ouvre en 1961. Arbres d'alignement, pelouses et squares sont venus ensuite agrémenter l'espace commun de la cité.



- ① Espace Michelet, ancienne église N-D de l'Air
- ② Maison du Citoyen
- ③ Chapelle Notre-Dame-de-L'Air
- ④ Espace René-Goscinny
- ⑤ Centre commercial
- ⑥ Ecole Camille-Flammarion
- ⑦ Ecole Edouard-Branly
- ⑧ Place Mendès-France

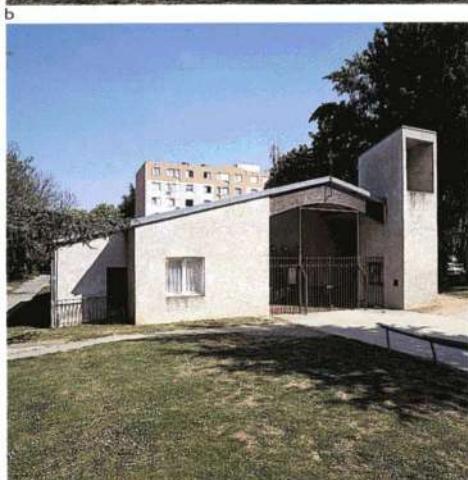
© Inventaire général, Brigitte Blanc, Diane Bétored, 2004

Immeubles

Rue Pierre-Bérégovoy (a) Butte Branly (b)

Les immeubles rectilignes forment des barres de 100 m de long en moyenne, sur une hauteur limitée à quatre étages par la proximité de l'aéroport. Le plan est celui d'une trame de 3 m sur 3, répétée trois fois pour la largeur (9 m) et cinq fois pour la longueur (15 m) autour d'une cage d'escalier central en vis. Un jeu de décalage casse l'alignement des 24 immeubles regroupés par quatre autour d'un espace central. En mai 1989, la société 3 F entreprend la réhabilitation des intérieurs et des façades qui accusent le quart de siècle : la remise aux normes de l'isolation thermique et acoustique et la réfection des pièces d'eau améliorent le confort des logements, tandis qu'à l'extrémité des barres principales, des pignons de six étages à balcons curviliens conçus par l'architecte Laurent Heckly viennent en 1995 interrompre l'horizontalité des façades animées aussi par l'introduction de la polychromie (a).





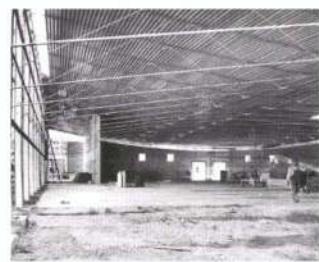
Chapelle Notre-Dame-de-l'Air (c)

En 1984, l'église Notre-Dame-de-l'Air, grand volume rectangulaire fermant à l'est la place des Quatre-Voyes, est louée en partie à la ville qui l'utilise comme salle polyvalente, puis vendue en 1989 pour devenir l'Espace Michelet. L'association diocésaine de Corbeil fait alors éléver une chapelle, par l'architecte Jean-Claude Daufresne, sur un fragment du terrain dont elle a conservé la propriété.

Centre commercial (d, e)

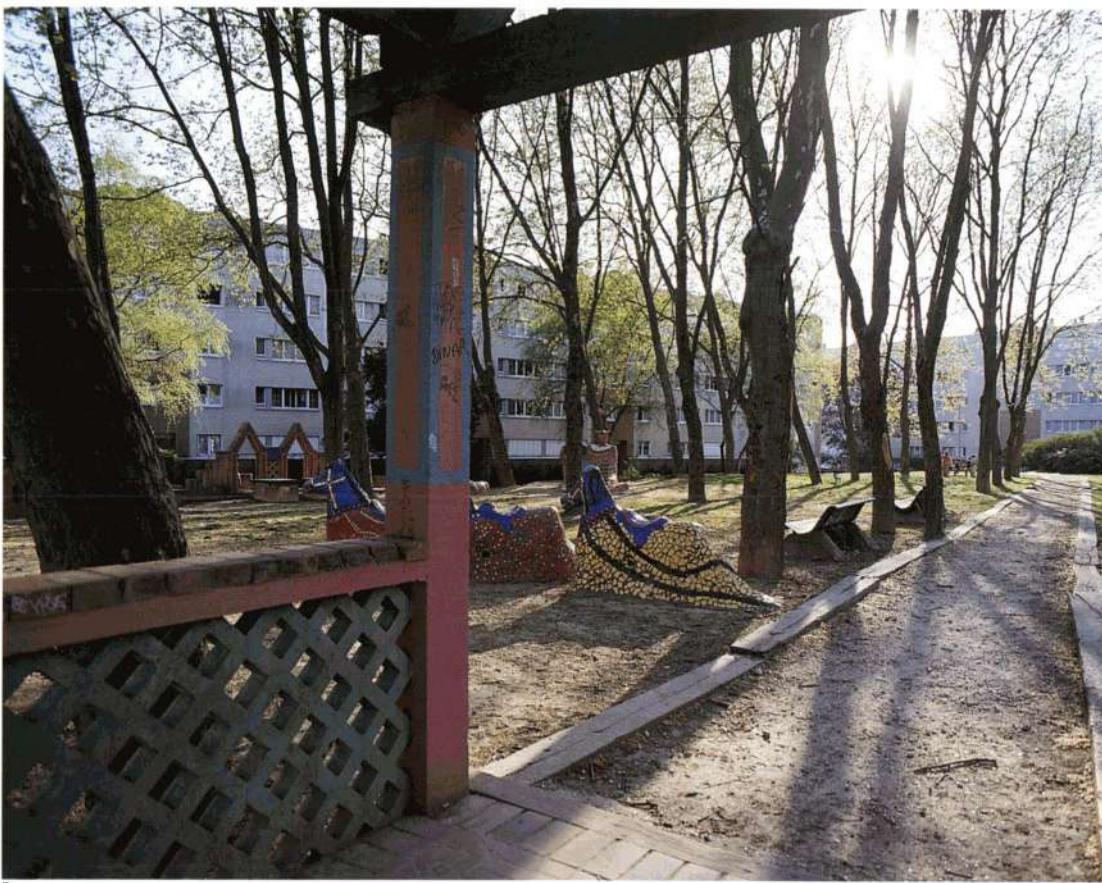
D'une surface de 2500m², le supermarché, construit en 1962 par l'architecte Jean Heckly, est couvert d'une charpente de câbles d'acier supportée par des potelets formant haubans selon le système suédois Jawerth ; les parois sont en voile de béton autostables détachés de la toiture, et le contreventement assuré par la couverture faite de bacs autoporteurs en acier.

Carte postale (MdBA, coll. Heckly)



Place Mendès-France (f)

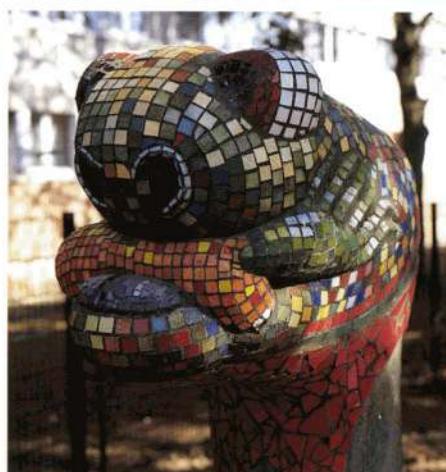
A partir de 1990, une procédure de « développement social » permet la restructuration des équipements du quartier : l'architecte Bruno Rollet greffe en 1992 sur la façade est de la Maison pour tous (Espace Goscinny, à l'arrière plan) une bibliothèque dont le mur de béton lazuré est percé à l'étage d'une grande surface vitrée. La place des Quatre-Voyes, rebaptisée Mendès-France en 1982, est réaménagée en 2002 dans le cadre d'une « opération de renouvellement urbain », par l'architecte-paysagiste Jacques Coulon ; de grands bacs à plantations et des banquettes en bois exotique encadrent un espace central revêtu de dalles de granit, éclairé par quatre colonnes lumineuses dues au concepteur lumière Yves Adrien. On remarque, à droite, les pignons surélevés des deux bâtiments résultant de la percée réalisée dans une des barres de 100m.



Butte Branly

En 1992, l'association ODACE animée par Teresa Montiel a été mandatée par le groupe immobilier 3 F pour réaménager l'espace de la Butte Branly avec la participation des habitants. Ceux-ci ont été invités à s'investir dans la conception aussi bien que dans les travaux eux-mêmes, devenant « bâtisseurs » au cours de chantiers ouverts à tous, sans distinction d'âge.

Un décor monumental en mosaïque colorée anime le Jardin Extraordinaire du centre de loisirs maternels Edouard-Branly : champignons, citrouilles, pommes, ver de terre géant (c) délimitent un jardin potager entretenu par les plus petits. Le sentier qui le relie à la Butte Branly est jalonné de murets décoratifs et de bancs ornés de carrés de mosaïque à décor animalier et floral, intégrés aussi au dallage (d). La « butte » reconstituée entre les immeubles offre aux enfants des jeux qui tirent parti du relief : enrochements, château fort, kiosques et moulages – Chevaux du roi, Reine Athis et Roi Mons – ont été réalisés à partir des dessins des élèves, étroitement associés à l'embellissement de leur lieu de vie (a, b).





Cité de l'Avenir (a)

Paray-Vieille-Poste

Rue de l'Avenir

Le groupe d'immeubles de la Cité de l'Avenir, construit en 1962 par l'architecte Boulanger, est implanté sur quatre côtés d'un quadrilatère comportant un espace central à destination de jardin d'agrément, entouré d'une voie de desserte formant passage commun. Le terrain, à l'origine prévu comme quartier de compensation pour 45 sinistrés des bombardements, a servi au relogement des propriétaires et locataires expropriés, par l'intermédiaire de l'Athégienne, société immobilière d'Athis-Mons. Les servitudes aériennes ont limité la hauteur des immeubles, situés en bordure de l'aéroport, à trois étages, comme dans toute l'agglomération de Paray.



Foyer Sonacotra (b)

Athis-Mons

21, rue de la Plaine Basse

Construit en 1969 par l'architecte parisien Roger Laffitte, le foyer-hôtel d'Athis-Mons, destiné au logement de travailleurs étrangers célibataires, est situé non loin de la voie ferrée, en bordure de la zone industrielle. Il se compose de deux bâtiments de quatre étages et de deux ailes perpendiculaires de trois niveaux décalées d'un demi-étage, affectant la forme de 2 T reliés par le hall, le tout reposant sur des portiques, la cote des inondations ayant obligé à surélever le rez-de-chaussée. Les murs montés en béton armé ont reçu dès l'origine un revêtement de grès cérame et les allèges des baies, un parement extérieur de type Glasal. Deux catégories de chambres – 161 de 14 m² et 66 de 9 m² – et des services collectifs (locaux sanitaires et cuisines-séjours) occupent les étages, salles de conférence, de télévision et foyer-bar se partageant le rez-de-chaussée.

Eglise Saint-Denis

Athis-Mons

(Classé M.H. partiellement)

Le clocher (a), placé dans l'axe même du bâtiment, en prolongement du chœur, présente une disposition peu fréquente, due sans doute au relief local, grâce à laquelle il pouvait faire office de tour de guet. Seul vestige, avec les deux travées du chœur, de l'église construite entre 1140 et la fin du XII^e siècle par les chanoines de Saint-Victor, il a été classé Monument historique dès 1840. Sa haute souche carrée flanquée de contreforts et percée d'une petite baie cintrée lui donne un caractère rustique, mais l'étage du beffroi souligné de corniches à modillons s'ajourent sur chaque face de baies jumelles garnies de colonnes. La flèche de pierre octogonale est cantonnée de hauts pyramidions qui assurent la stabilité des trompes d'angle ; tout comme la flèche elle-même et le beffroi, ils ont été reconstruits en pierre de Bagnoux, sous la direction d'Henri Chaine, architecte en chef des Monuments historiques, entre 1899 et 1902. La nef, réédifiée au milieu du XVIII^e siècle (1748-1749), se raccorde mal aux deux travées du chœur, dont la première communique, à droite, avec la sacristie.

Vestige de l'ancienne église, le chœur voûté en berceau brisé (b) est divisé en deux travées par un arc doubleau qui repose sur deux colonnes engagées accostées chacune de deux colonnettes. La feuille lisse des plus gros chapiteaux, sans aucune découpe et recourbée en volute à son sommet, appartient encore au vocabulaire ornemental roman, de même que les godrons schématiques des petites corbeilles (c). L'abside a conservé une partie des boiseries du milieu du XVIII^e siècle qui, à l'origine, recouvriraient entièrement les murs de la nef, mais ne subsistent plus aujourd'hui qu'à hauteur d'appui, sauf autour des tableaux.



a



b



c



L'église renferme un ensemble de tableaux, principalement du XVIII^e siècle, encastrés dans les boiseries de la nef et du chœur ; probablement dus au mécénat de la comtesse de Charolais, ils pourraient aussi provenir de l'abbaye parisienne de Saint-Victor dont relevait le prieuré d'Athis.

Tableau : La Résurrection du Christ (d, e)
(Toile : h = 2,35, la = 1,40)

La Résurrection du Christ, placée dans le chœur, semble fortement inspirée du tableau de Frère André sur le même sujet, peint pour la chapelle de la Salpêtrière en 1711. La pose du Christ, animé d'un puissant mouvement ascensionnel, est – au détail près de la croix tenue dans la main gauche, ici baissée –, identique à celle de la composition de l'artiste dominicain. De même le mouvement d'effroi du soldat de gauche se retrouve-t-il, à peine différent, sous le pinceau de Frère André, mais l'attitude des deux autres soldats s'éloigne en revanche de celle de ces personnages, dans le tableau parisien. (ISMH).



Tableau : David vainqueur de Goliath (f)
(Toile : h = 1,46, la = 1,14)

Ce tableau est la copie d'une œuvre de Guido Cagnacci (1601-1663), conservée au Columbia Museum of Art (Caroline du Sud). Représentant du Seicento bolonais, peut-être élève de Guido Reni, Cagnacci n'a laissé qu'une quarantaine de toiles, très appréciées de son vivant comme en font foi les nombreuses copies anciennes figurant dans les collections italiennes. Les versions françaises de son œuvre sont en revanche fort rares, ce qui fait tout l'intérêt de ce tableau, par ailleurs d'une assez bonne facture. (ISMH).

Tableau : Salomé portant la tête de saint Jean-Baptiste

(a)

(Toile : h = 1,46, la = 1,14)

Coiffée d'un turban à l'orientale, Salomé présente la tête de saint Jean-Baptiste sur un plat. Uni au précédent par l'origine bolonaise de son modèle, ce tableau reproduit une œuvre de Guido Reni, exécutée en 1631 et conservée à la Galerie nationale d'art ancien à Rome (Palais Barberini). L'élégance précieuse de l'original transparaît bien dans cette version de bonne qualité, en dépit du mauvais état de la couche picturale. D'un format identique au *David et Goliath*, ce tableau peut être attribué au même copiste resté anonyme. (ISMH).

Tableaux : Saint Augustin (b)

Saint Germain l'Auxerrois (c)

(Toiles : h = 1,40, la = 1,14)

Ces deux peintures du XVIII^e siècle font partie d'un ensemble de cinq tableaux – les trois autres représentant saint Jean-Baptiste, saint Antoine et saint Jérôme au désert –, tous attribuables à la même main. L'iconographie du premier n'est pas certaine, saint Augustin souvent figuré, comme ici, en évêque, ayant pour attribut habituel un cœur enflammé percé de flèches, ici absent. Il est possible en revanche de reconnaître dans le deuxième personnage la figure de saint Germain l'Auxerrois, évêque coiffé de la mitre et portant la crosse, bénissant deux enfants. (ISMH).

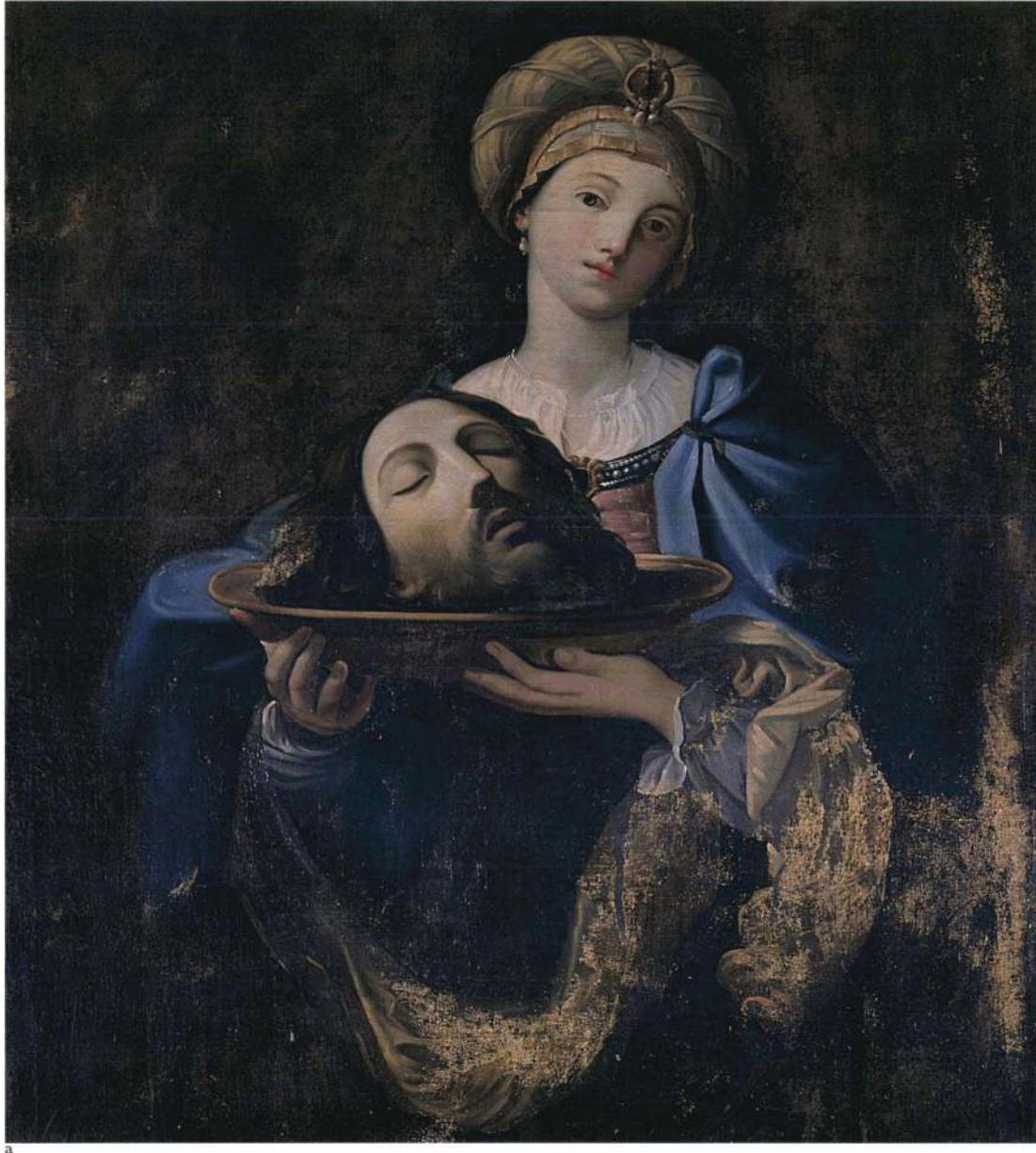




Tableau : Saint Jérôme dans son cabinet de travail
(Toile : h = 1,20, la = 1,00)

Ce tableau, qui peut être daté de la fin du XVI^e siècle ou du début du XVII^e siècle, dénote, par son réalisme et son iconographie, une influence flamande. Le goût des artistes du Nord pour le détail précis se retrouve dans la description minutieuse d'un cabinet d'étude, où les accessoires de l'humaniste figurent avec ceux du pénitent : derrière saint Jérôme, une étagère où sont placés des livres ; à côté, le chapeau rouge de cardinal ; sur la table, un nécessaire à écrire voisiné avec un livre, une tête de mort et un crucifix ; aux pieds du saint, le lion apprivoisé. Les affinités avec les Pays-Bas se manifestent aussi dans le motif de la fenêtre qui éclaire la scène et de la porte ouverte qui laisse entrevoir une rue et des maisons (ISMH).



Chasubles (a, b)

Ces deux chasubles, vêtement le plus important de la liturgie catholique revêtu par le prêtre pour la célébration de la messe, ont été taillées au cours du XIX^e siècle dans des tissus d'époque Louis XVI empruntés à la production profane. Sur la première, un pékin à rayures roses broché de petites fleurs agencées en bouquets constitue l'orfroi, séparé par un galon de fil d'or du fond réalisé dans un autre pékin ivoire à cannelures, orné de gros motifs floraux multicolores (a). Quatre pièces de lampas crème parsemés de fleurs polychromes composent le fond de la deuxième ; au centre la colonne (et la croix sur le revers) sont découpées dans un lamé à motif de feuilles et de grenades sur fond rouge (b). (ISMH).



Dalmatique (c)

Le fond de cette dalmatique, robe en tau fendue sur les côtés et sur les bras, portée par le diacre, présente un pékin bleu ciel orné de fleurettes qui alterne avec un lampas rouge et blanc à motifs de bouquets et de rubans utilisés pour les orfrois. L'un et l'autre sont datables de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. (ISMH).





Bannières de saint Denis (d)
($h = 1,30$; $la = 82$)

Les deux faces de cette bannières de procession sont consacrées à saint Denis, patron de la paroisse. Un côté représente le saint en évêque tenant la crosse, l'autre en martyr portant sa tête mitrée entre ses mains, tandis que le sang jaillit devant l'auréole. Tissée dans le fond du damas rouge à grosses fleurs, une invocation ne laisse plus deviner aujourd'hui que le nom du saint, encadrant sa haute figure (près d'un mètre) entièrement brodée, à l'exception du visage, du cou et des mains peints sur de la moire. Par comparaison avec une bannières stylistiquement proche conservée au Musée d'Art sacré de Dijon, les broderies peuvent être datées de la première moitié du XVII^e siècle. Elles ont été réappliquées sur un damas plus récent, sans doute du XVIII^e siècle. Un galon doré a été cousu au XIX^e siècle sur le pourtour de la bannières, vraisemblablement recoupée à cette occasion, comme le suggère le manque d'espace entre les extrémités de la figure et le bord du tissu. (ISMH).

Détail d'une chasuble (e)

Le rouge du damas orné de fleurs blanches (oeillets ici sur la croix, pivoines sur la colonne) contraste avec l'ivoire du sergé liseré à motifs floraux brochés utilisé pour le fond. (ISMH).



Chapelle Saint-Charles-

Borromée

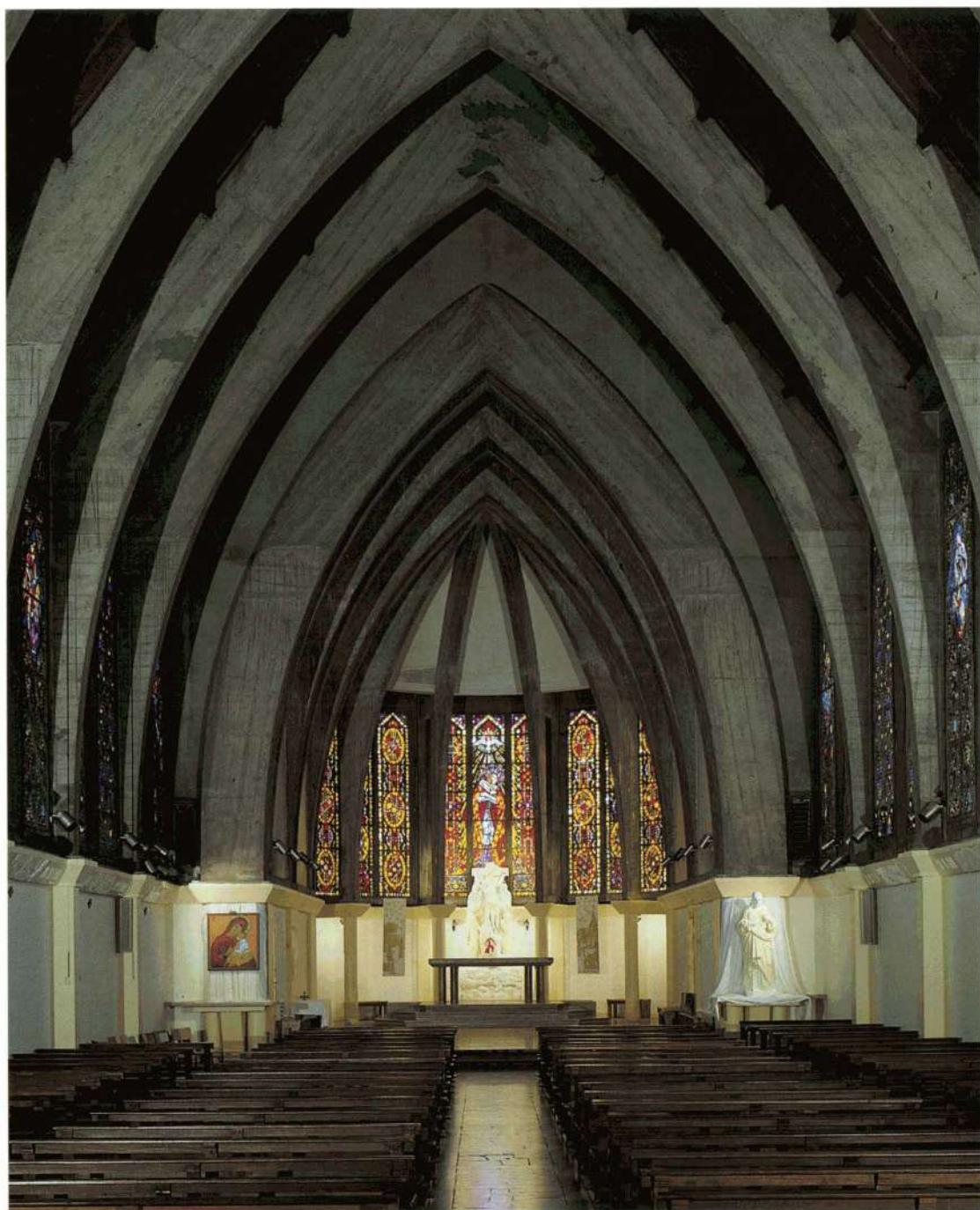
Athis-Mons

Ecole Saint-Charles

2, rue Geneviève-Anthonioz-de-Gaulle

Construit en 1950 par l'architecte Kindermans pour l'école Saint-Charles récemment installée dans les murs du château, l'édifice évoque le parti des chapelles palatines par l'ostensible affirmation de sa présence et par une élévation à deux niveaux (soubassement de pierre à usage de local scolaire, étage de béton). Le traitement de la paroi opposant le plein du soubassement aux baies élancées du registre supérieur s'inscrit dans la tradition des saintes chapelles, où architecture et vitrail se conjuguent harmonieusement (a). Un espace libre, d'inspiration claustrale, cantonné par quatre galeries de béton, ménage une transition entre le sanctuaire et les anciens pavillons de la cour d'honneur du château (b).





Nef et verrières

La charpente apparente en béton armé et lambris est supportée par une série d'arcs diaphragmes dont les retombées encadrent des verrières formant une vaste surface murale colorée. Les baies de la nef sont composées de 48 lancettes dont 21 gardent des verrières dues à l'atelier Mauméjean, qui réalisa aussi les vitraux mis en place dans l'église paroissiale Saint-Denis en 1942. Douze d'entre elles sont de technique composite : elles présentent des parties figurées inscrites dans un losange (ici Jeanne d'Arc et saint Vincent de Paul) réalisées en vitrail traditionnel, et des parties décoratives composées de pavés de verre serrés dans une claustra de béton (d). Selon la technique mise au point par l'atelier Mauméjean, ceux-ci sont rehaussés de gros cabochons qui accrochent la lumière et produisent des effets changeants de coloration dans une gamme où dominent les tons de mauve, bleu et vert. Les autres baies sont uniquement décoratives. Les verrières de l'abside, à dominante rouge-orangé, sont réalisées dans une autre technique : celle de la dalle de verre insérée dans une résille de ciment (a, c). La baie axiale représente saint Charles Borromée sous les traits du chanoine Rolin, supérieur du collège lors de son transfert de Juvisy à Athis-Mons après les bombardements de 1944. Toutes les autres lancettes sont ornées de motifs géométriques.



Art religieux

Eglise Jésus-Ouvrier (a)

Paray-Vieille-Poste

Après la Révolution, la paroisse de Paray ne fut pas rétablie, faute d'un nombre suffisant d'habitants. Mais en 1925 les lotissements y ayant concentré une population forte de 3000 âmes, l'évêché de Versailles fait l'acquisition de la grange de la ferme de Contin pour la transformer en lieu de culte sous le vocable de Jésus-Ouvrier. Cette église est érigée en paroisse le 6 octobre 1933. La façade principale scandée de contreforts a été modifiée en 1997 par l'adjonction d'un porche couvert d'ardoise abritant des portes de bronze.

Verrière Le Bon Pasteur (b)

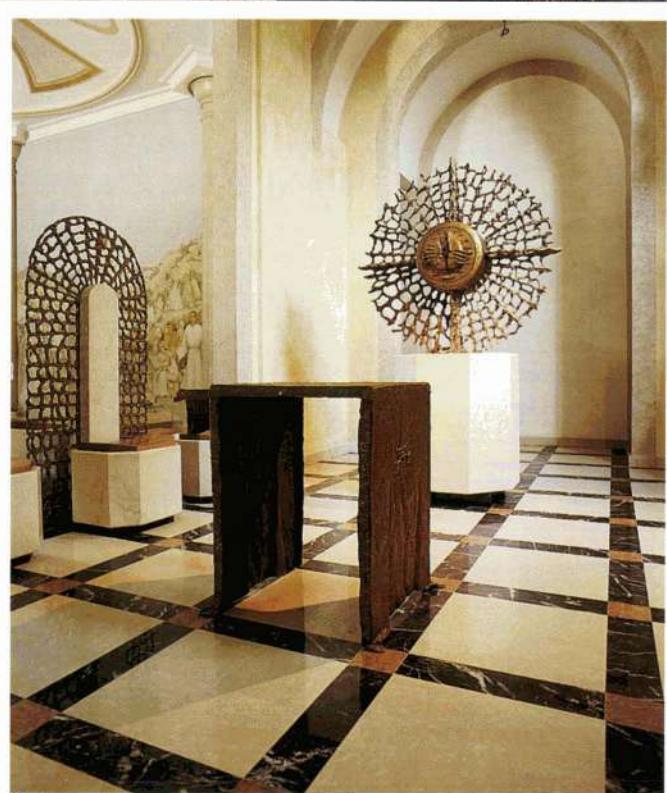
En 1950, la coopérative de reconstruction immobilière des églises de Seine-et-Oise, mandatée par l'association diocésaine, procède à la restauration de l'église dont la charpente a été ébranlée et les verrières détruites par le bombardement aérien du 24 mai 1944. Les baies de la nef reçoivent au début de 1956 six œuvres de Claude Blanchet, peintre verrier à Boulogne-Billancourt : à l'intention d'une paroisse à forte proportion ouvrière, celles-ci célèbrent le travail à travers la figure laborieuse du Christ et de sa mère (le Bon Pasteur, Jésus charpentier, la Vierge filant) et de scènes évangéliques évoquant l'activité des hommes (la Pêche miraculeuse, le Semeur, les Ouvriers de la vigne). Les personnages aux formes stylisées se détachent sur un fond géométrique.

Tabernacle et autel secondaire (c)

L'église a été dotée en 1996 d'un nouveau mobilier, œuvre de deux sculpteurs de Brescia, MM. Ferrari père et fils, travaillant l'un le marbre, l'autre le bronze. La face avant du tabernacle, entourée d'une gloire en résille, représente le pain rompu de la Cène. L'autel est orné de pampres de vigne et de blé.



b



c



Forts baptismaux (d)

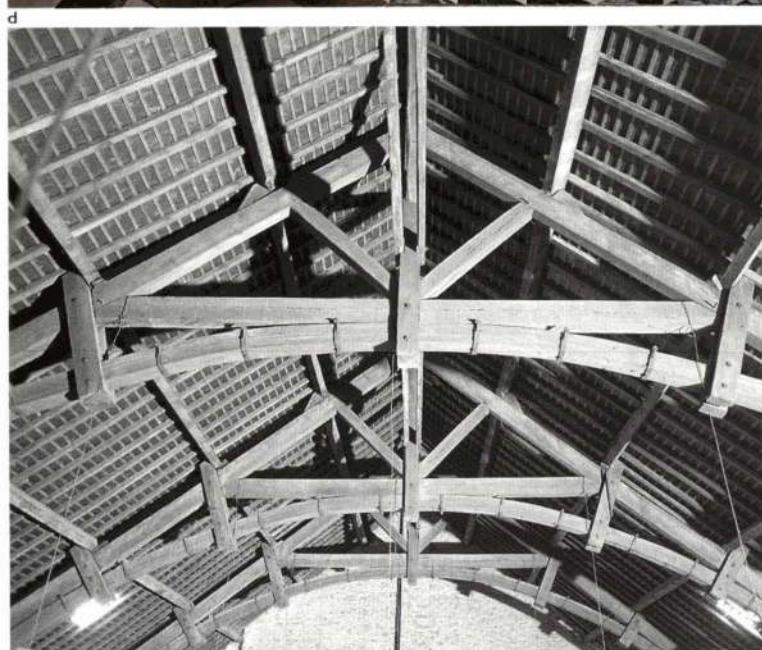
Réalisé par les mêmes artistes que le tabernacle, la chaire, les sièges et les portes d'entrée de l'église, le baptistère se compose d'une cuve en marbre blanc, surmontée du groupe en bronze du Baptême du Christ.

Charpente (e)

La grange de la ferme de Contin a été édifiée peu après 1819, date marquant le début d'une importante campagne d'amélioration et de reconstruction des bâtiments. Son originalité tient à la forme de sa charpente, réalisée selon le procédé mis au point vers 1825 par le colonel du Génie Emy. Chaque ferme est constituée par un arc formé de lames de bois chevillées sur lequel reposent les arbalétriers, reliés à cet arc par plusieurs pièces rayonnantes. La grange, large de 20 m, est ainsi couverte d'une charpente en arc de cercle de 18 m de faîte.

Porte (f)

Le panneau de la porte latérale droite représente la Passion du Christ, entouré de Jean, Marie et des deux larrons. Sur la poignée figurent les instruments de la Passion et le coq du Reniement de saint Pierre.



Edifices publics

Mairie-salle des fêtes (a, c) Paray-Vieille-Poste 8, place Henri-Barbusse

L'extension de l'aéroport d'Orly entraîne à partir de 1954 le déplacement du centre-ville vers le quartier du Contin : la place Henri-Barbusse accueille l'hôtel des postes et la mairie, deux des édifices publics condamnés mais bientôt reconstruits grâce aux indemnités d'expropriation et de dommages de guerre perçues par la commune — la mairie-école de la Vieille Poste ayant disparu dans les bombardements de 1944.

Pour le centre administratif, l'architecte communal P. Desaux conçoit un ensemble de bâtiments reliés par une galerie couverte : mairie abritant aussi perception et bureau d'assistance sociale ; salle des fêtes de 700 places ; bâtiment de garages et logements pour le service d'incendie ; atelier scolaire dans le jardin municipal.

La mairie (a) doit à sa maçonnerie traditionnelle en moellons apparents un effet de robustesse et de solidité, à peine contredit par l'ample ouverture, sur la façade principale, d'un mur-rideau scandé de nervures en béton.

A l'inverse, la légèreté caractérise le bâtiment de la salle des fêtes (c), doté d'une grande paroi vitrée à reflets et construit sur poteaux et charpente en fer.





Mairie-école (b)

Athis-Mons

41, rue Robert-Schuman

La mairie-école constitue le trait d'union entre les deux territoires d'Athis et de Mons, communes distinctes jusqu'en 1817. Établi par Eugène Tuane, architecte à Choisy-le-Roi, modifié par Félix Ferrari, son plan s'inspire des plans-types publiés par le ministère de l'Instruction publique : salle du conseil municipal, classes des filles et des garçons, logements des instituteurs se partagent l'espace intérieur d'un petit édifice en meulière au fronton cintré surmonté d'une horloge et daté 1880. L'une des ailes latérales ajoutées en 1890 par l'architecte communal Paul Simon a été démolie en 1958. La Maison de Banlieue et de l'Architecture occupe l'édifice depuis 1999.



Poste (d)

Athis-Mons

2, rue Paul-Vaillant-Couturier

La poste du centre-ville, édifiée en 1934, disparaît dans les bombardements du 18 avril 1944 ; le bâtiment qui lui succède en 1951, sans doute dû à l'architecte communal Jacques Thivier, présente tous les caractères du « style MRU » local : maçonnerie de meulière, encadrements de baies saillants en béton préfabriqués, toiture à double pente.

Groupes scolaires

Dans l'Entre-deux-guerres, le développement des lotissements et la croissance du nombre d'enfants contraignent la municipalité à prévoir la construction de nouveaux établissements scolaires : l'école des Gravilliers à Athis-Mons, le groupe Jules-Ferry à Paray-Vieille-Poste, desservent à partir de 1928 et 1929 les quartiers en plein essor du Contin et de la RN 7.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'essor démographique engendre des besoins toujours plus importants en matière d'équipement scolaire : les écoles surpeuplées sont agrandies, de nouveaux établissements voient le jour. Tous présentent des caractéristiques communes, tenant à l'identité de leurs programmes architecturaux et à la mise en œuvre d'une préfabrication industrielle : groupes scolaires Pasteur, Camille-Flammarion et Edouard-Branly, école Saint-Exupéry et annexe Jean-Jaurès-Calmette à Athis-Mons sont réalisés entre 1956 et 1959 suivant le système des commandes groupées du département de Seine-et-Oise élaboré dans le cadre de la Reconstruction et repris par le ministère de l'Education nationale, sous la direction de l'architecte agréé René Blanchot, assisté localement par l'architecte communal Jacques Thivier.



Athis-Mons
Groupe scolaire Saint-Exupéry (a)
4, sente du Chemin-de-fer

Groupe scolaire Pasteur (b)
48-54, av. Henri-Dunant

Groupe scolaire Edouard-Branly (c)
27, rue du Noyer-Renard

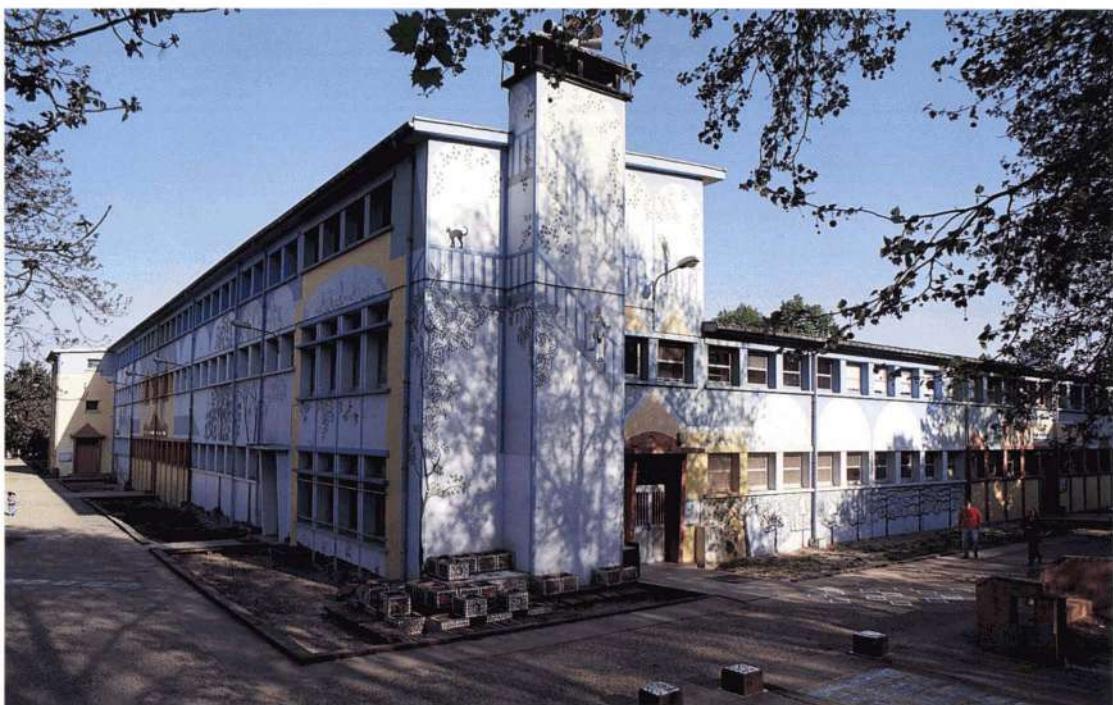
École Pierre-et-Marie-Curie,
maternelle Pauline-Kergomard (d)
4-4bis, rue Paul-Vaillant-Couturier

Les plans de ces édifices adoptent tous la forme d'une « barre », placée au centre de la cour pour une meilleure circulation de l'air. L'ossature en béton réduit la maçonnerie au minimum et les rangées de fenêtres forment des bandes vitrées continues sur les façades « transparentes » (a, b). Le détail décoratif – petites baies carrées, auvent (b) – se concentre sur la travée d'entrée ou d'escalier. Des plaques de mosaïque revêtent les façades de l'école Saint-Exupéry, à Mons, (a), surhaussée à l'est d'un étage pour s'adapter au relief.

Le groupe ouest de la Cité des 3F – école primaire Branly et maternelle La Fontaine – articule deux bâtiments en L autour d'une vaste cour. L'horizontalité des façades est soulignée par les baies filant sur toute la longueur des bâtiments. Sur l'« arboretum mural » ornant depuis 1992 les façades nord et ouest, une serre d'arbres tropicaux côtoie des végétaux communs, reflets des arbres de la butte (c).



b



En 1935, une école de filles est aménagée par l'architecte Lucien Lécuyer dans une annexe du « château » d'Avaucourt pour desservir les lotissements proches du centre-ville ; ce groupe scolaire Curie est agrandi en 1954 et doté d'une maternelle par les architectes Jacques Thivier et René Poggi ; en 1990, une galerie couverte d'une verrière à châssis métallique restructure la jonction entre les deux établissements (d).

Groupe scolaire Jules-Ferry (e)
Paray-Vieille-Poste
10, place Henri-Barbusse

En 1925, l'insuffisance criante de l'école à deux classes de la Vieille Poste incite la municipalité à entreprendre au Contin, lotissement le plus peuplé, la création d'un second pôle d'instruction communal. Sur un terrain réservé à cet effet depuis 1921, la Guilde des techniciens-conseils élève en 1929 un groupe scolaire à six classes de garçons et de filles qui révèle très vite ses carences : son agrandissement confié dès 1933 à P. Desaux, architecte à Bourg-la-Reine, comprend, outre la construction de six nouvelles classes, la transformation de l'entrée et la surélévation des pavillons abritant les logements des directeurs (e). Sous un toit de tuiles à quatre pentes, l'étage de brique rouge forme un contraste élégant avec le rez-de-chaussée enduit. Exécutées en conformité parfaite avec celles des bâtiments existants, les façades en brique des nouvelles classes sont percées de deux rangs de fenêtres le long des avenues De-Gaulle et Vaillant-Couturier.

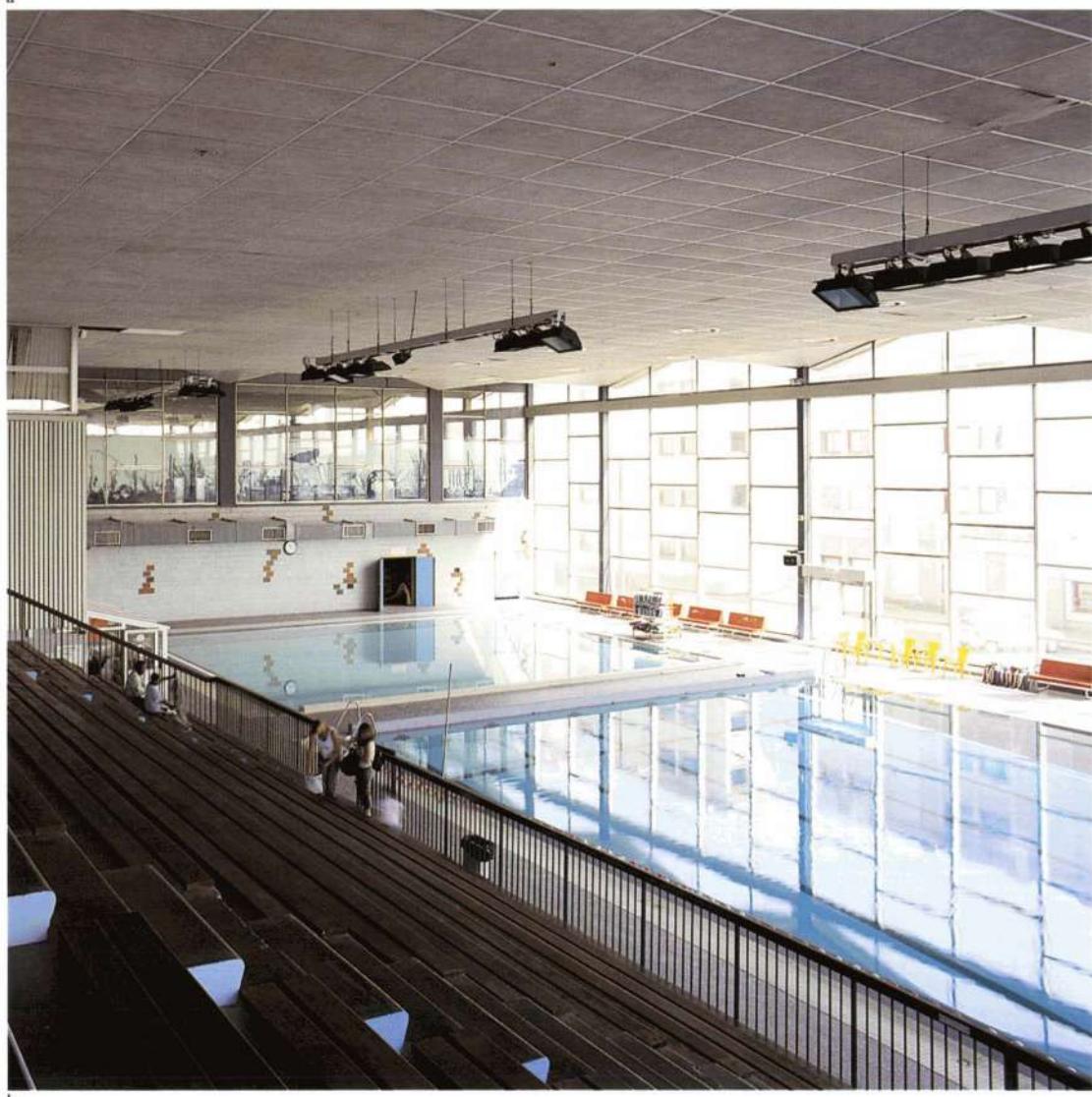
Centre sportif Paul-Demange

Athis-Mons

Rue Paul-Demange

A l'initiative d'un syndicat intercommunal réunissant les communes d'Athis-Mons et de Paray-Vieille-Poste, le projet de complexe sportif de l'architecte André Gossin se réduit finalement à un terrain d'entraînement et à une piscine-patinoire, commencée en 1970 et achevée peu après à Athis-Mons, sur le plateau. La piscine-patinoire est constituée d'une charpente métallique, dont les poteaux ont un soubassement de béton armé. L'ossature secondaire des façades (a) est constituée de poteaux intermédiaires en tôle pliée comprenant les lisses horizontales qui supportent la fixation des menuiseries métalliques extérieures (châssis des verrières en alliage léger), et celle des panneaux de béton préfabriqués. Une charpente tridimensionnelle de profilés tubulaires forme un treillis fixé aux poteaux métalliques. En sous-face, un faux plafond assure l'isolation thermique indispensable et abrite les gaines de soufflage d'air chaud et d'extraction de l'air vicié. En rive de la charpente sont fixés des panneaux de béton préfabriqués. L'espace intérieur se répartit entre patinoire et piscine couverte. Celle-ci dispose de deux bassins (b) : une pataugeoire constituée d'une cuve en pente douce de 15 m de long sur 12,50 m de large, et d'une profondeur variant de 70 cm à 1,30 m. Le bassin sportif mesure 50 m de long sur 15 m de large, sa profondeur variant de 1,80 m à 4,20 m. Doté de trois plongeoirs, il est bordé de dix rangs de gradins. Chaque bassin est fait d'une coque de béton armé pré-contraint, revêtue d'une mosaïque de grès cérame blanche, sur laquelle se détachent les lignes noires des couloirs de nage.

(Antoine Le Bas)

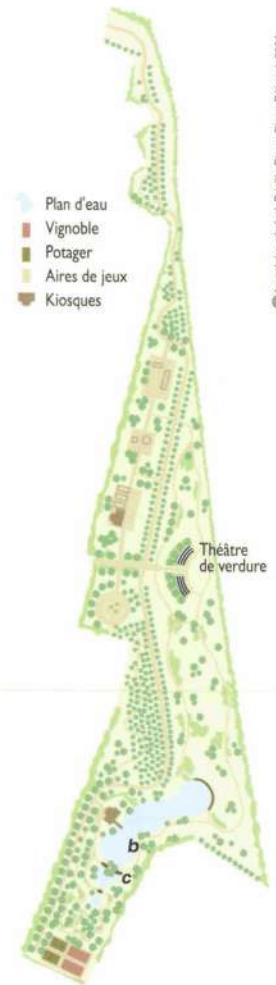


b



Coulée verte Paray-Vieille-Poste

A la lisière nord de la ville, la Coulée verte forme depuis 1999 un espace de transition entre la zone aéroportuaire et les quartiers d'habitation soumis au plan d'exposition au bruit. Le cabinet Cauris et l'entreprise Jardins île-de-France ont unifié en un ensemble paysager de près de 53 000 m² deux terrains acquis par la ville – l'un dès 1983, l'autre, propriété d'Aéroports de Paris, en 1994 – pour densifier le réseau jusque-là limité de ses espaces verts. Un chemin bordé d'érables et de tilleuls (a) est, sur une longueur de 2 km, l'élément de liaison entre les nombreux équipements (aires de jeux pour enfants, parcours sportif, mini-golf...) qui ponctuent un espace de loisirs et de détente, auquel la création d'une promenade à travers des groupes de végétaux plantés par thèmes a donné aussi une vocation pédagogique. Ce cheminement emprunte les passerelles qui enjambent un étang artificiel de 2800 m² (b, c). Lieu privilégié d'observation des avions, un talus aménagé en gradins concentriques forme un amphithéâtre tourné vers les pistes de l'aéroport.



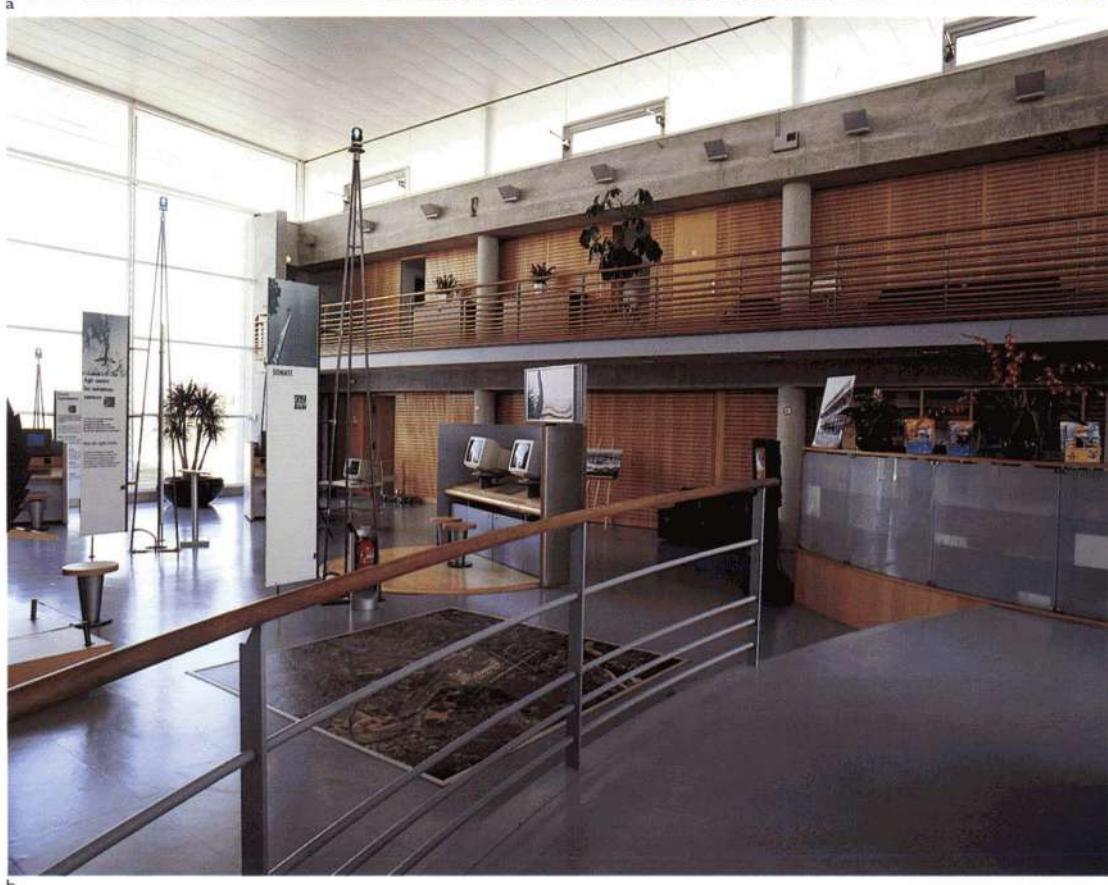
Maison de l'Environnement

d'Orly (a, b)

Athis-Mons

Avenue Jean-Pierre Bénard

Constituée de deux figures géométriques imbriquées – un cercle et un rectangle – la Maison de l'Environnement, construite en 1996 par Paul Andreu, architecte en chef d'Aéroports de Paris (ADP), est un édifice à la fois sobre et élégant. La façade incurvée en béton brut simplement percée de deux rangées de fenêtres se prolonge d'un volume habillé de panneaux de bois (a). Ce matériau est également utilisé pour l'habillage des parois intérieures du hall (b). Sur l'avenue J-P-Bénard, l'avant de la toiture-terrasse abrite la façade d'entrée entièrement vitrée. A l'aéroport de Roissy existe une Maison identique, structure dédiée au dialogue et à l'information, en particulier sur la politique de prévention suivie par ADP en matière d'environnement.

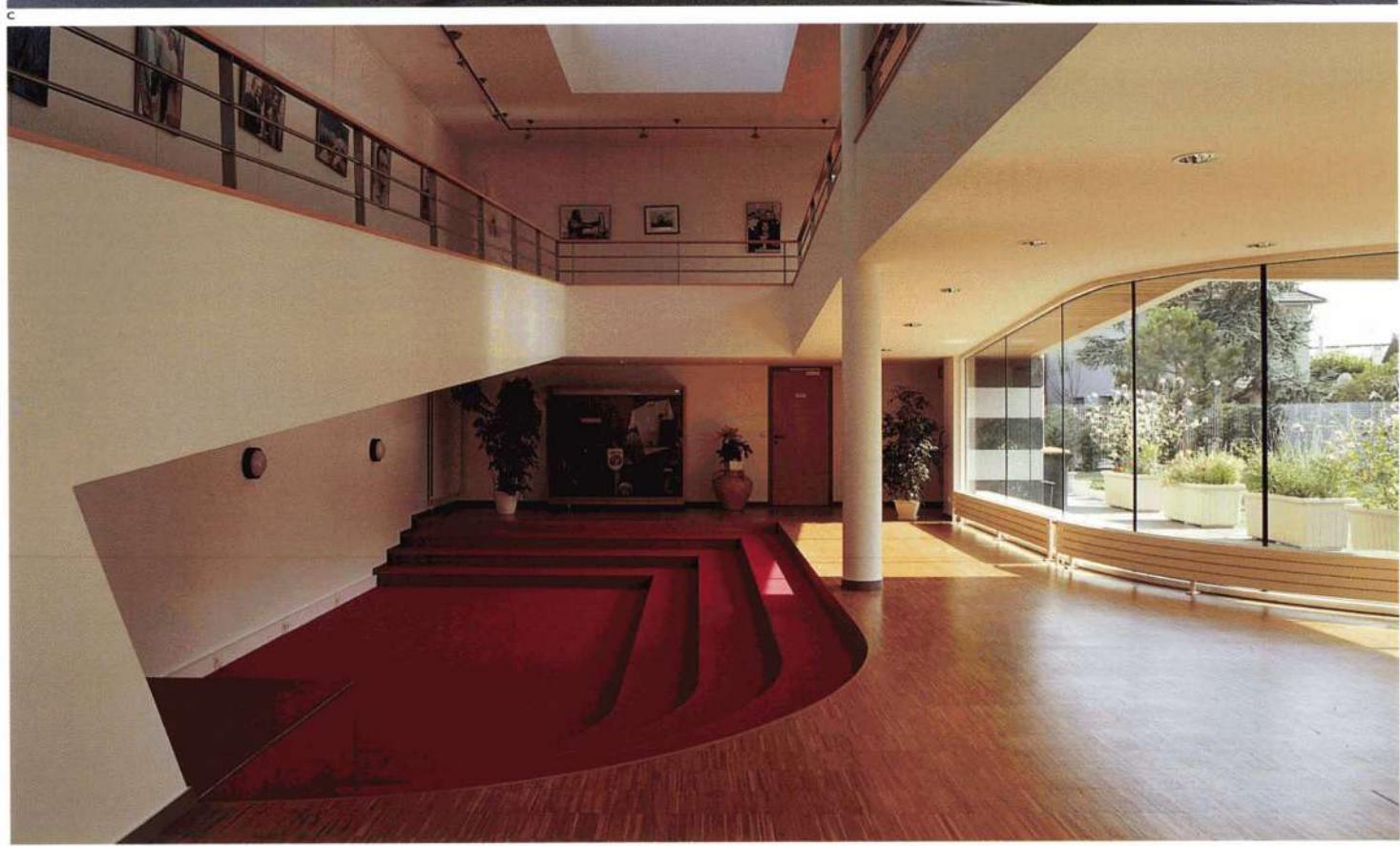


Espace Eric Tabarly (c, d)

Paray-Vieille-Poste

73-75, avenue Paul-Vaillant-Couturier

Dans le cadre du développement et de la modernisation de ses équipements, la commune procède en 1998 à la construction d'une Maison du Temps libre inaugurée en juin 2000. Les architectes du cabinet Cauris à Levallois-Perret, Catherine Grimoin et Régis Barrot, ont joué avec les références maritimes – mâts obliques soutenant la toiture-terrasse (c), coursive desservant le premier étage (d) – pour donner à l'Espace Tabarly la forme d'un vaisseau. Sur la rue Paul-Vaillant-Couturier, la toiture inclinée du corps de bâtiment principal s'élève pour masquer le pignon du gymnase latéral et animer de façon dynamique la façade sur l'entrée. Le hall bénéficie d'un large éclairage naturel, grâce à la verrière qui ouvre sur un jardin, en opposition avec l'aspect massif de la façade en béton poli strié de bandes alternées claires et sombres.



Gare d'Athis-Mons

La gare actuelle d'Athis-Mons succède à la gare d'origine construite lors de la mise en service de la liaison Paris - Corbeil. L'accroissement du trafic sur la ligne Paris-Orléans rend nécessaire dès avant 1900 son élargissement à quatre voies, mais les travaux ne sont réalisés qu'en 1904 ; ils entraînent, en même temps que le doublement et l'électrification des voies entre Paris et Juvisy, le remaniement complet des installations de la gare d'Athis : déviation du chemin d'intérêt communal n° 29 reporté à une plus grande distance de la ligne ; élargissement du viaduc à deux arches au-dessus de l'Orge ; déplacement du bâtiment voyageurs de quelques dizaines de mètres plus au nord ; suppression du passage à niveau et création d'un passage souterrain de largeur suffisante pour offrir un débouché au chemin communal.

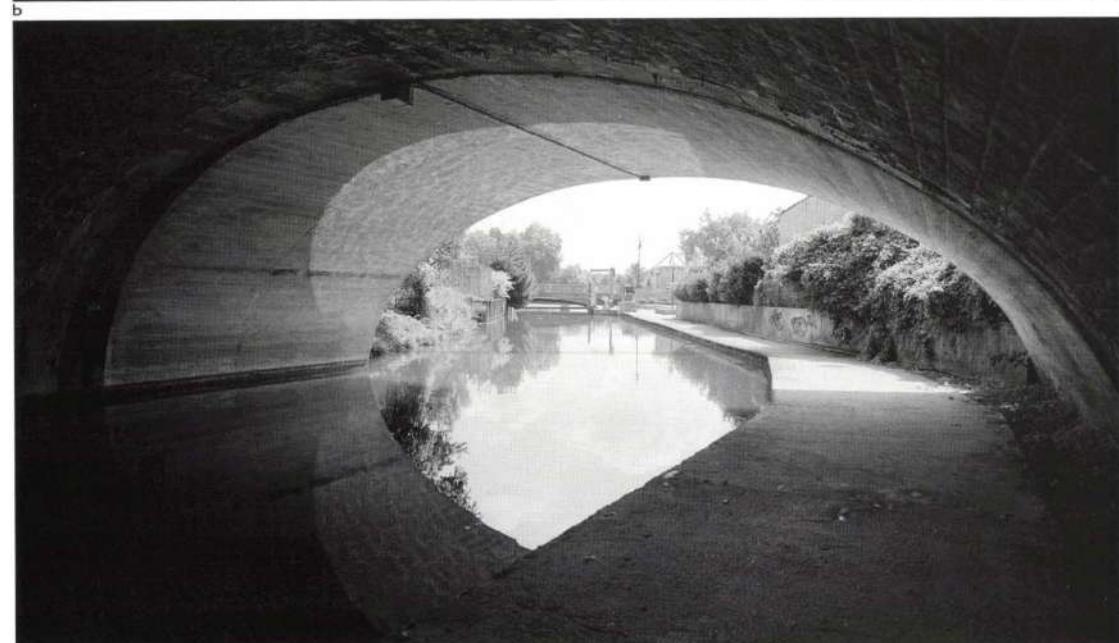


La gare est un édifice à corps central d'un étage et trois travées entre deux courtes ailes en rez-de-chaussée surmontées d'un fronton rectangulaire portant le nom de la station (a). Celle de gauche (côté voies) abritait la recette et la salle d'attente des 1^e et 2^e classes, celle de droite le magasin des archives et le bureau du chef de gare.

La surélévation du bâtiment et du niveau des voies ferrées est rachetée, côté ville, par la pente de la cour des voyageurs, aménagée en jardin traversé par la rampe d'accès des piétons (b), que remplacera plus tard un escalier. Une marquise métallique, non prévue dans le projet initial de 1902, a été ajoutée au bâtiment, flanqué sur les quais des petits locaux annexes habituels (lampisterie sur celui de Paris, abri voyageurs en direction de Juvisy). Les façades principales ont conservé leur frise en carreaux « de hasard » bicolores portant le nom de la station, mais la frise de faïence de la toiture a disparu.

(Carte postale, vers 1910) (coll. part.)





Viaduc de l'Orge
Athis-Mons

Le viaduc de l'Orge a été édifié pour donner passage au chemin de fer du Paris-Orléans. La loi du 7 juillet 1838 ayant autorisé l'établissement de la ligne avec embranchement sur Corbeil, les fouilles et les maçonneries commencent dès le début de l'année suivante, et en mars 1840, la voie ferrée franchissait la rivière sur un pont d'une hauteur totale de 8 m soutenu par deux arches en plein cintre de chacune 6 m d'ouverture (a). Bâti en pierre de Château-Landon, l'ouvrage portait à la fois le chemin de fer et le chemin d'intérêt communal d'Ablon à Juvisy. En 1904, le doublement des voies entre Paris et Juvisy entraîna celui du pont par l'adjonction, côté Seine, d'un tablier en maçonnerie à une seule arche de 14 m d'ouverture biaise (c). Le passage du chemin n°29 s'effectua désormais, quelque 20 m en deçà, sur un pont métallique de 7 m de large projeté dès 1898. Dans les années cinquante, le viaduc a été élargi à nouveau vers l'amont au moyen d'un tablier à charpente métallique (b).

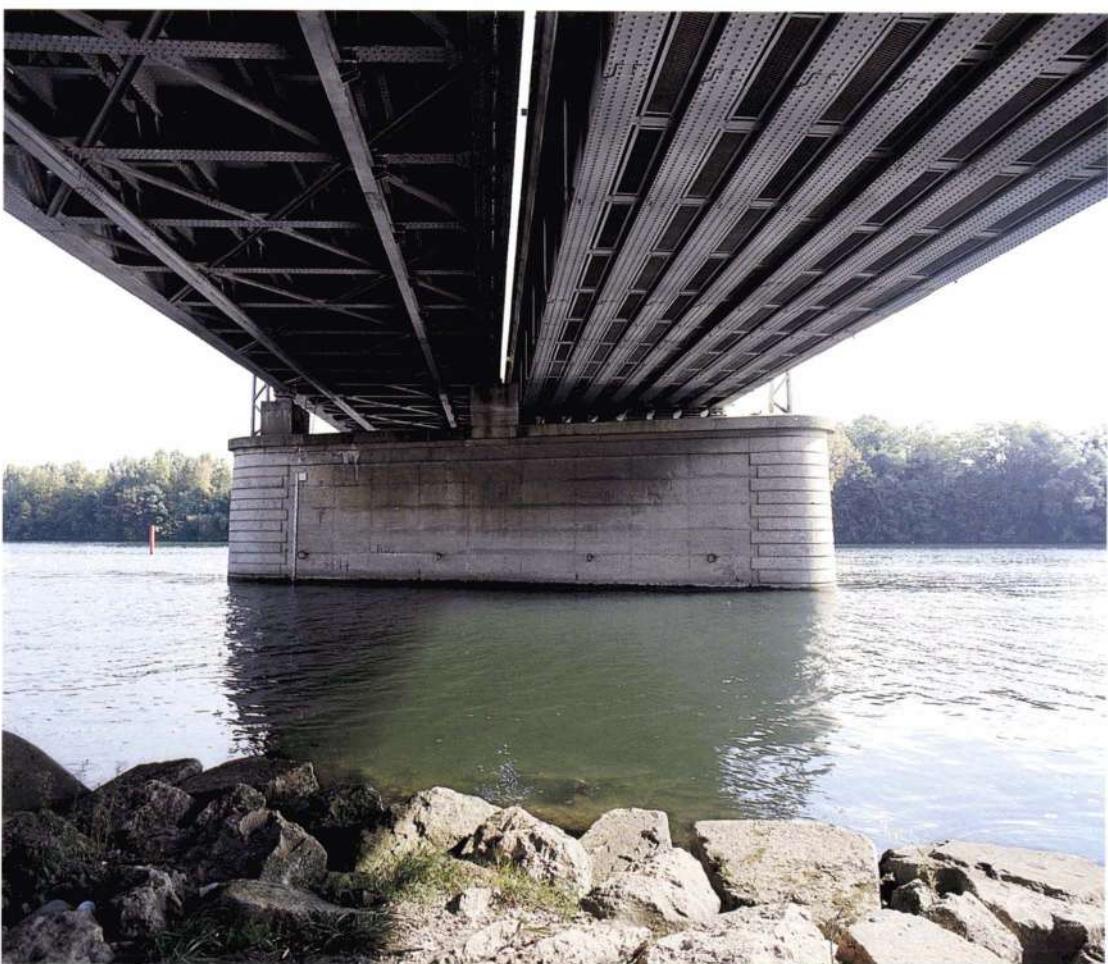
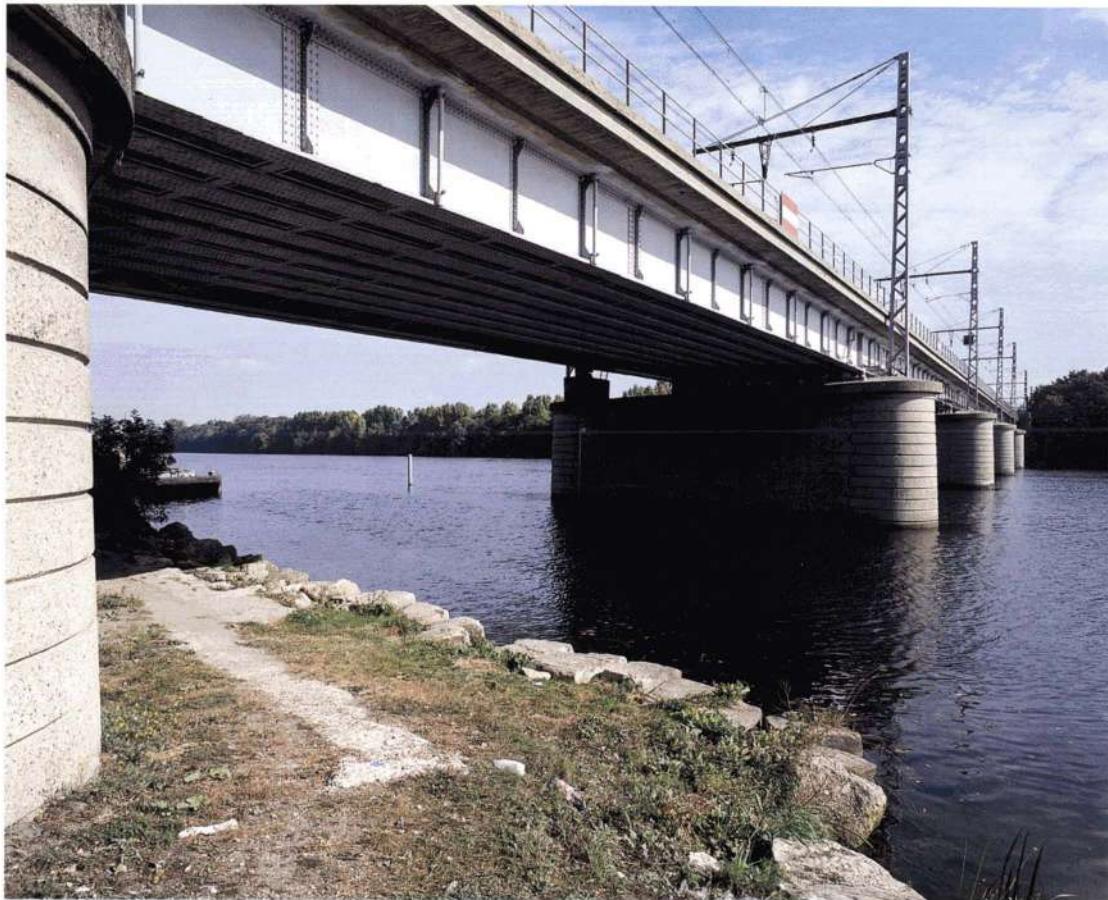
Pont de Lyon

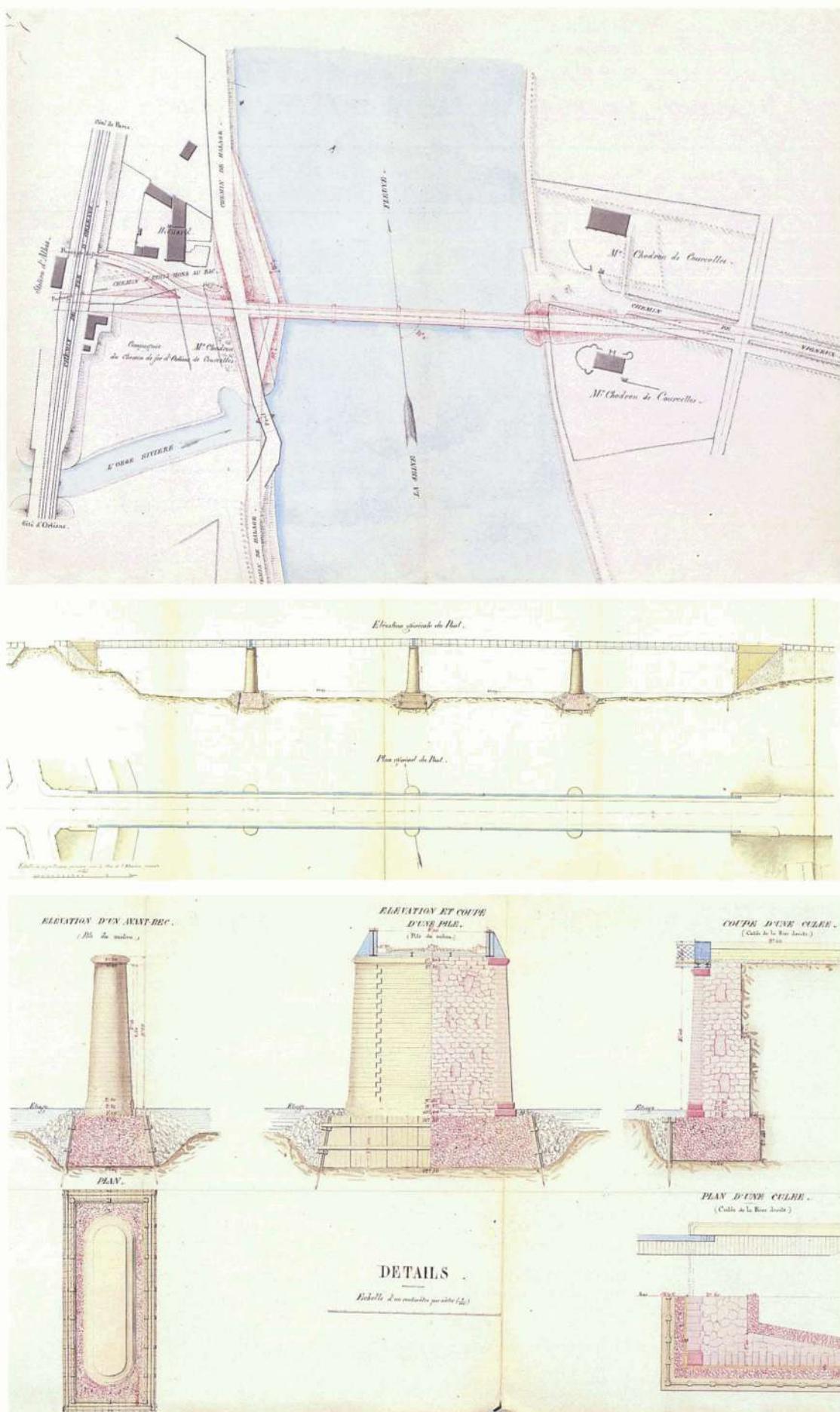
Athis-Mons

A la suite d'un accord intervenu le 11 avril 1857 entre les compagnies d'Orléans et de Lyon, la première cède à la deuxième le tronçon de ligne de Juvisy à Corbeil ouvert en 1840. La compagnie du PLM, dont la ligne emprunte la rive droite de la Seine, doit alors faire construire un embranchement de 7 km reliant Villeneuve-Saint-Georges à Juvisy et franchissant la Seine par un pont en maçonnerie de cinq arches.

Détruit en septembre 1870 par l'armée française, rétabli l'année suivante par la société Schneider et Cie avec tablier en fer, le pont d'Athis ou pont de Lyon est élargi en 1903, en raison du doublement de la voie ferrée, par l'adjonction d'un tablier aval en acier. Cet ouvrage, bombardé une première fois en 1940 et reconstruit avec ses caractéristiques anciennes, est très gravement touché par les bombardements de mai 1944.

Après une remise en service provisoire par la SNCF et le Génie américain, le tablier amont est entièrement reconstruit en acier dès la fin de la guerre. La hauteur disponible au-dessus du fleuve permet d'établir un pont composé de huit poutres à âme pleine (quatre poutres par voie) supportant une dalle en béton armé. Le tablier aval est reconstruit en 1952, à l'identique, en tôle rivetée.





**Projet de pont sur la Seine
entre Athis-Mons et Vigneux
(A.D. Essonne, 2 S 176)**

En 1861, un projet de pont fixe sur la Seine à la hauteur d'Athis-Mons est étudié par les ingénieurs Rousseau et Vallès pour remédier à l'insuffisance des moyens de communication entre les deux rives du fleuve dans sa partie comprise entre Villeneuve-Saint-Georges et Juvisy. Long de 30 m, large de 6,40 m, l'ouvrage devait comprendre quatre travées métalliques avec tablier en bois, piles et culées en maçonnerie. L'emplacement retenu, à 100 m de la station de chemin de fer, offrait l'avantage de correspondre des deux côtés de la Seine avec des chemins empierrés, mais supposait la rectification de la rampe de 10 cm par mètre présentée par la côte d'Athis sur une longueur de 250 m. Très hostiles à ce choix, les conseils municipaux et les habitants de Draveil et Juvisy firent valoir par voie de pétition la supériorité de leur site du point de vue de l'intérêt général, Juvisy, où bifurquaient deux grandes lignes de chemin de fer, étant appelée à devenir un centre de première importance pour le transbordement des marchandises et des voyageurs. La souscription lancée par la mairie d'Athis ne rapportant au reste que 20 000 F sur une dépense totale évaluée à 250 000 F, le projet fut abandonné en 1862 et repris trente ans plus tard au bénéfice de Juvisy.

Equipement et industrie

**Compagnie française
du Malt Kneipp**
Athis-Mons
19, quai de l'Industrie

Installés depuis 1893 au 19, quai de l'Industrie, les établissements Kneipp sont spécialisés dans la fabrication du malt torréfié à usage de succédanés du café, suivant le brevet Kneipp. Ils emploient 99 ouvriers en 1939 et produisent 1 500 tonnes annuelles, en partie sous forme de comprimés de chicorée ou Petits Pavés. Trois tambours métalliques d'une contenance unitaire de 10 000 kg effectuent alors la germination (ou maltage) des orges en vase clos avant la torréfaction : la perte de ce matériel, détruit par le bombardement de 1944 en même temps que le bâtiment de la malterie situé à l'avant de l'usine, forme à elle seule 70 % des dommages de guerre subis alors par l'entreprise. Dès la fin de l'année, la société entreprend la reconstruction de cet atelier ; à l'ancien rez-de-chaussée l'architecte Lucien Billard a substitué cinq niveaux permettant d'installer six tambours de germination au lieu de trois et quatre cuves à tremper l'orge au lieu de deux ; ces nouveaux aménagements « refaits suivant les toutes dernières conceptions de la technique moderne » portent la capacité de la malterie de 200 000 à 400 000 kg par mois. La partie la plus ancienne de l'usine – l'atelier de torréfaction, épargné par les bombes – se compose d'un grand édifice rectangulaire construit sur trois niveaux. L'ossature de béton armé forme une grille dans laquelle s'insèrent les remplissages de brique et les encadrements des rangées de fenêtres sous une toiture-terrasse. A l'avant, le nouveau bâtiment plus élevé de la malterie ne modifie pas radicalement la physionomie de l'usine : il utilise aussi la technique du poteau-poutre et la brique comme élément de remplissage, sauf pour les deux premiers niveaux entièrement édifiés en béton (a).



Salle torréfaction vant sinistre



Salle de torréfaction (b)
(Photographie, vers 1930,
A.D. Essonne)

Le maltage de l'orge comprend trois étapes : le trempage, la germination et le touraillage ou torréfaction qui fait apparaître les deux caractéristiques principales de l'orge germé : sa couleur et son arôme, variant selon les techniques utilisées. Le malt torréfié est chauffé à 225° dans des tourailles, étuves en forme de tours carrées, ou comme ici circulaires, composées d'un foyer au niveau inférieur, d'une chambre de chaleur contenant les grains d'orge sur des plateaux perforés, et d'une cheminée de ventilation au niveau supérieur.

**Société métallurgique
Champion (c)**
Athis-Mons
35, quai de l'Industrie

Locataire au 33, quai de l'Industrie d'un dépôt pour son stock de 3000 tonnes de fers et aciers triés et revendus au détail, la société J. Champion achète, après le bombardement de 1944, un terrain contigu situé au 35, quai de l'Industrie. Le programme de reconstruction établi en février 1948 par les architectes Thivier et Poggi prévoit l'exécution des travaux en deux tranches, mais des aménagements provisoires permettant de surseoir à la construction d'une partie des bâtiments, seule la première tranche est réalisée en 1949 : le pavillon d'habitation du directeur du dépôt présente des façades lisses à placage de brique animées par les éléments saillants de la structure en béton.



Equipement et industrie

Entreprise Graticola Frères (a) Paray-Vieille-Poste 78-88, avenue de Morangis

La résorption des lotissements défectueux a été facilitée par la présence à Paray-Vieille-Poste d'une entreprise de travaux publics, la société Graticola Frères, adjudicataire dès 1930 des travaux de construction du collecteur d'assainissement du plateau de Paray. Mais sa contribution principale à la viabilité des lotissements réside dans la mise au point d'un mode de construction original de chaussées en béton armé : jetée sur une fondation en béton de 14 cm d'épaisseur, une couche d'usure de 2 à 3 cm reçoit un quadrillage de fil d'acier sur lequel est coulée une nouvelle épaisseur de béton, de façon à donner au revêtement une hauteur totale de 9 cm ; des galeries ovoïdes en béton de ciment de 90 sur 70 cm, mises en place au préalable, permettent la pose des canalisations sans démolition du béton des chaussées. Entre l'avenue de Morangis et la rue Romain-Rolland, les bâtiments de la société se composent d'un grand garage en béton armé couvert de sheds rhomboïdes, accolé à un édifice double à 1 et 4 étages, abritant à la fois magasins, bureaux et ateliers, logements du personnel, grande cour vitrée



a



et terrasse cimentée. Placés sous séquestre en septembre 1944 et mis en vente sur publication judiciaire en juillet 1948, les bâtiments ont été en partie rachetés par Air-France et convertis en magasins de stockage. Ils sont aujourd'hui désaffectés.

Entrepôts d'Athis-Mons (b) 17, quai de l'Orge

Accessible par voie fluviale et situé à proximité d'un réseau ferroviaire et d'un axe routier, le site d'Athis assure dès la fin du XIX^e siècle une fonction de redistribution de matériaux de gros œuvre livrés en vrac puis expédiés sur les chantiers en petites commandes. L'activité des Entrepôts d'Athis-Mons, installés en 1913 en contrebas du pont de Lyon, porte sur le commerce des poncéreux, du bois et des charbons,



b



ainsi que sur le transit de toutes marchandises par route, fer et eau. Détruits lors des bombardements mais appelés à être dans les années d'après-guerre l'un des principaux fournisseurs de la SNCF et du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, ils bénéficient à ce titre d'un agrément de reconstitution en 1946. Les installations nouvelles comportent la réalisation d'un quai en bordure de Seine pour la réception, le déchargement et le stockage des matériaux.

Etablissements Giraud père et fils (c)
Athis-Mons
5, rue Marguerite

Fondés en 1928, les Etablissements Giraud père et fils sont spécialisés dans le commerce en gros des vins et le transport par camions citerne des liquides alimentaires. Leur chiffre d'affaires les place en 1940 en tête des entreprises de ce secteur dans le département de Seine-et-Oise. Sinistrée à 100 % le 18 avril 1944, mais bénéficiant d'une décision de reconstitution immédiate en raison de la déficience des chemins de fer et des besoins urgents du ravitaillement, l'entreprise reconstruit ses bâtiments entre 1945 et 1947 : avec les chais et les garages, l'élément essentiel en est une cour centrale dans laquelle peuvent manœuvrer et stationner les véhicules. Dus peut-être à l'architecte Louis Aubert, chargé de l'évaluation des dommages, les nouveaux chais, bureaux, garages et hangar, conservent la disposition des bâtiments détruits et recourent aux mêmes matériaux de gros œuvre : ossature en béton armé et remplissage de brique sous enduit. Des volumes aux formes élémentaires donnent un aspect très géométrique à la construction, basée sur la ligne horizontale, que renforce la coursière distribuant l'étage des bureaux autour de la cour accessible par un large portail.

Bibliographie sommaire

Bastié (Jean). *La croissance de la banlieue parisienne*. Paris : PUF, 1964.

Centre culturel (Athis-Mons, Essonne) ; réd. François Petit. *J'ai la mémoire qui planche... Une ville, des quartiers, Noyer-Renard, 1958-1991, Athis-Mons*. Athis-Mons, 1991.

Centre culturel (Athis-Mons, Essonne) ; réd. François Petit. *Du cabanon au pavillon ou le développement des lotissements sur le plateau d'Athis-Mons : 1896-1950*. Athis-Mons : Centre culturel d'Athis-Mons, 1993.

Fourcaut (Annie). *La banlieue en morceaux : la crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres*. Grâne : Créaphis, 2000.

Levron (Jacques). *Mademoiselle de Charolais, la scandaleuse petite-fille de Louis XIV*. Paris : Perrin, 1991.

Maison de Banlieue et de l'Architecture (Athis-Mons, Essonne) ; réd. Brigitte Blanc, Antoine Le Bas ; photogr. Philippe Ayrault. *La Reconstruction, 1944-1960 : Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste*. Athis-Mons : Maison de banlieue et de l'architecture ; Paris : Association pour le patrimoine de l'Île-de-France, APPIF, 2003. (Cahier de la Maison de banlieue et de l'architecture ; 9).

Paray-Vieille-Poste, images et mémoires. Paray-Vieille-Poste : Ville de Paray-Vieille-Poste, 1998.

Treuil (Danièle), Moriceau (Jean-Marc). *Athis-Mons 1890-1939. Naissance d'une vie de banlieue*. Miribel : Agence régionale d'éd. pour les municipalités, AREM, 1983.

Index des créateurs et des personnalités

- A**
Adrien Yves (concepteur lumière), p. 77
Aéroports de Paris (ADP), p. 26, 28, 95, 96
Allavoine (pépiniériste), p. 64
Andreu Paul (architecte), p. 96
Association syndicale de reconstruction de la Prairie d'Athis (ASR), p. 26, 70
Association syndicale de reconstruction de l'Ouest du Val d'Athis (ASR), p. 26, 70
Aubert Louis (architecte), p. 105
Audias Albert (paysagiste), p. 64
- B**
Bailleau Pierre (architecte), p. 68
Barbedienne Ferdinand (fondeur), p. 35
Barillet (peintre verrier), p. 74
Barrot Régis, cabinet Cauris (architecte), p. 95, 96
Bénard Emile (architecte), p. 57, 58
Bernheim (marchand de biens), p. 20
Berthelier Sophie (architecte), p. 30
Billard Lucien (architecte), p. 102
Blanchet Claude (peintre verrier), p. 88
Blanchot René (architecte), p. 92
Boisvieux (ingénieur), p. 22
Borgeaud Alexandre (architecte), p. 18
Boulanger (architecte), p. 79
Bourbon-Condé Louise-Anne, comtesse de Charolais, p. 11, 12, 13, 34, 36, 38, 81
Bunn John (manufacturier), p. 15
- C**
Cagnacci Guido (peintre), p. 81
Caignart de Mailly Hector (architecte), p. 62
Caron Constant (conseiller municipal d'Athis-Mons), p. 17, 47, 49
Castro Roland (architecte), p. 29, 30
Chaine Henri (architecte en chef des Monuments historiques), p. 80
Chodron Claude-François (notaire), p. 15, 16
Chodron de Courcel Alphonse, p. 34, 35, 36, 39, 44
Chodron de Courcel (famille), p. 16, 20, 21, 76
Chodron de Courcel Louis-Jules, p. 29
Chodron de Courcel Valentin, p. 16
Conchon (architecte), p. 40
Conrart Valentin (écrivain), p. 11
Coulon Jacques (architecte-paysagiste), p. 77
Coysevox Antoine (sculpteur), p. 35
- D**
Daufresne Jean-Claude (architecte), p. 77
De Bus Maurice (sculpteur), p. 74
Desaux P. (architecte), p. 90, 93
Desprès Jean-Jules (architecte), p. 55
Detaille Edouard (peintre), p. 43
- E**
Emy Arnaud-Rose (colonel du Génie), p. 89
- F**
Faine Maurice (architecte), p. 22
Fauvette Maurice (architecte), p. 76
Ferrari Félix (architecte), p. 91
Ferrari père et fils (sculpteurs), p. 88, 89
Fichet Philippe (architecte), p. 30
- G**
Giamarchi (architecte), p. 59
Gilt H. (entrepreneur de revêtements céramiques), p. 73
Gossin André (architecte), p. 94
Graf J. (architecte), p. 19
Graticola Frères (entreprise de travaux publics), p. 24, 104
Gravereaux Raymond (architecte), p. 76
Grimoin Catherine, cabinet Cauris (architecte), p. 95, 96
Grumbach Antoine (architecte), p. 30
Guilde des techniciens-conseils (architecte), p. 93
Guislain Claude (architecte), p. 30
Guyon Georges (architecte), p. 59
- H**
Hardel Jean (architecte), p. 70
Hardy Jean-Pierre (architecte), p. 30
Heckly Jean (architecte), p. 76, 77
Heckly Laurent (architecte), p. 76
Hennin Jean-Marie (architecte), p. 30
- J**
Jardins Île-de-France (pépiniériste), p. 95
Jourda Noël, maréchal de Vaux, p. 14
- K**
Kindermans (architecte), p. 86
- L**
La Brousse (famille seigneuriale d'Athis), p. 11, 36
Laffitte Roger (architecte), p. 79
Laronze Ch. (entrepreneur), p. 52
Laurence Maurice (architecte), p. 74
Le Jay Nicolas (premier président du Parlement de Paris), p. 13
Lécuyer Lucien (architecte), p. 93
Lisch Georges (architecte), p. 34, 39
Loiseau Raphaël (architecte), p. 49
- M**
Margolies D. (architecte), p. 64
Marin F. (architecte), p. 19
Masson-Detourbet André (urbaniste), p. 26, 27
Mauméjean (peintre verrier), p. 87
Mendelssohn Léo (architecte), p. 26, 71, 73
Montessuy (comtesse de), p. 20
Montiel Teresa (artiste plasticienne de l'environnement), p. 78
- N**
Néret Armand (architecte), p. 71
Nollet abbé (physicien), p. 13
- O**
Oradour A. (architecte), p. 56
- P**
Placé Georges (architecte), p. 22
Poggi René (architecte), p. 63, 71, 93, 103
Poignant (famille seigneuriale d'Athis), p. 11
Porcher-Labreuille Marcel (architecte), p. 68
Poussin L. (géomètre), p. 20, 22
Pradier James (sculpteur), p. 41
Prévert Jacques (architecte), p. 76
Proux Michel (architecte), p. 30
Pucey Henri (architecte), p. 44
- R**
Raffi (sculpteur), p. 41
Raguenet Alexandre (architecte), p. 16, 17
Reni Guido (peintre), p. 82
Rocher Maurice (décorateur), p. 74
Rochet Louis (sculpteur), p. 41
Rollet Bruno (architecte), p. 77
Roquelaure (duc de), maréchal, p. 13, 40
Rousseau E. (ingénieur), p. 101
Rouzaud et Fils (entrepreneur de travaux publics), p. 71
Rubio de Teran P. (architecte), p. 64
Ruzé (ébéniste), p. 39
- S**
Seillère-Portalis (sculpteur), p. 45
Simon Paul (architecte communal), p. 15, 91
Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (SCIC), p. 30
Société civile immobilière du Parc-d'Athis, p. 63
Société coopérative de reconstruction "La Renaissance des clochers", p. 74, 88
Société coopérative du Cottage d'Athis, p. 18, 58
Société des habitations économiques, p. 18, 59, 72
Société d'HLM Le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille (3 F), p. 76, 78
Société immobilière l'Athégienne, p. 28, 79
- T**
Tambuté Clément (urbaniste), p. 26, 27
Thenon-Meunier (fabrique d'ornements religieux), p. 41
Thivier Jacques (architecte communal), p. 63, 71, 73, 91, 92, 93, 103
Tribouillet Benoît (architecte), p. 30
Tuane Eugène (architecte), p. 91
- V**
Vallès J. (ingénieur), p. 101
Viole (famille seigneuriale d'Athis), p. 11
Voillemot Jacques (architecte), p. 72
Voisin (géomètre), p. 20

Athis-Mons

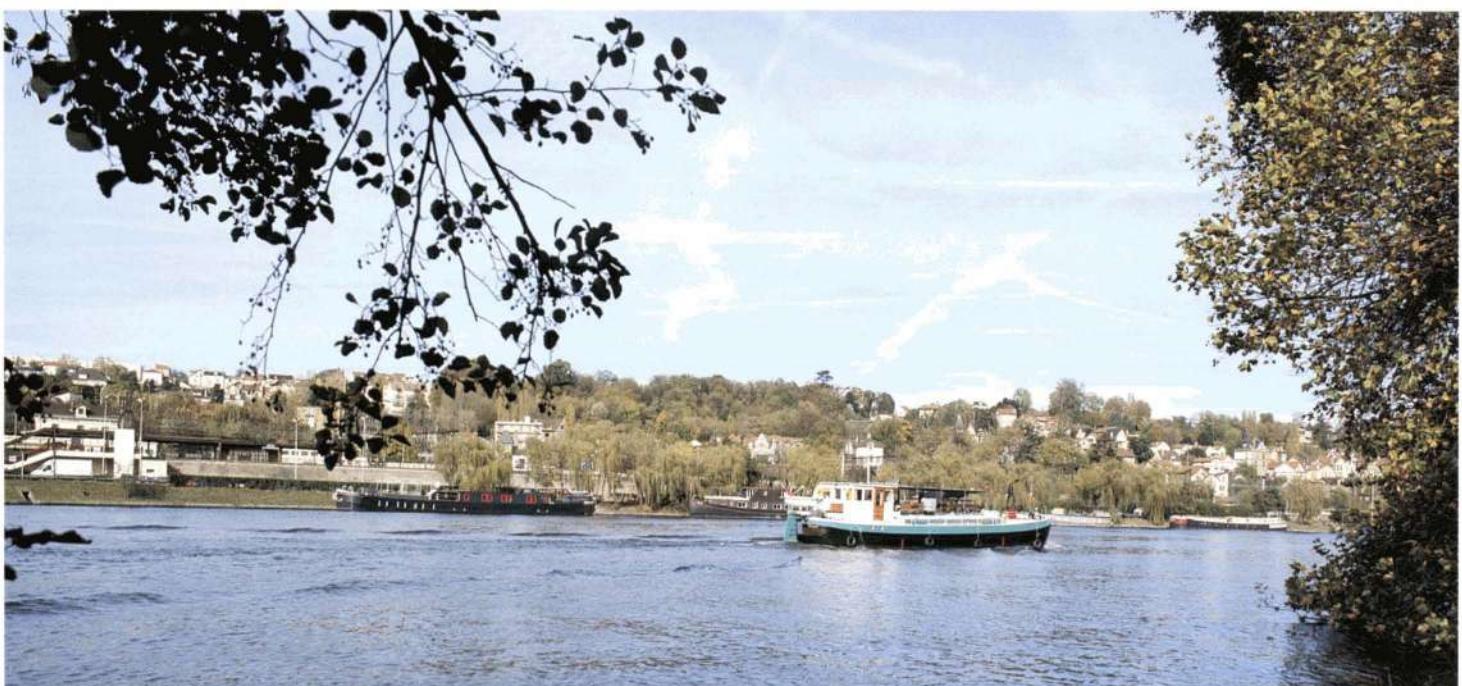
- A**
 18 Avril (avenue du), p. 26, 70, 72
 Aristide-Briand (avenue), p. 29, 44
 Athis-Val, p. 7, 18, 19, 25-27, 29, 58-61, 70-75
 Avaucourt, p. 11, 13, 29, 44, 45
 Avenir (rue de l'), p. 67
- B**
 Bayetto (rue), p. 66
- C**
 Caron (rue), p. 17, 18, 47, 48, 51, 53
 Chaiges, p. 11, 18
 Chemin-de-fer (sente du), p. 92
 Clos Perrault, p. 13, 29
 Conrart (rue), p. 29, 30
 Constance (avenue), p. 49, 51
 Corvisart (rue), p. 61
- D**
 Dagobert (rue), p. 60
- E**
 Edouard-Vaillant (rue), p. 28
 Europe (avenue de l'), p. 62
- F**
 Foucher-de-Careil (avenue), p. 68

- G**
 Geneviève-Anthonioz-de-Gaulle (rue), p. 86
 Gravilliers (place des), p. 30
- H**
 Henri-Dunant (avenue), p. 92
- I**
 Industrie (quai de l'), p. 19, 27, 102, 103
- J**
 Jean-Jaurès (avenue), p. 53, 61, 70, 72-74
 Jules-Simon (rue), p. 58
 Jules-Vallès (avenue), p. 22, 66, 71
 Juvisy (rue de), p. 27, 60, 70
- L**
 Léon-Bourgeois (rue), p. 62
 Louis-Prêtre (rue), p. 67
- M**
 Marcelle-Henry (rue), p. 67
 Marcel-Perdereau (boulevard), p. 23, 68
 Marguerite (rue), p. 27, 105
 Maurice-Gunsbourg (rue), p. 52
 Mons (ferme de), p. 9, 13, 15
 Montagne d'Athis (rue de la), p. 13
 Montagne de Mons (rue de la), p. 14, 17, 50
- N**
 Noyer-Renard (le), p. 29, 30, 76-78, 92

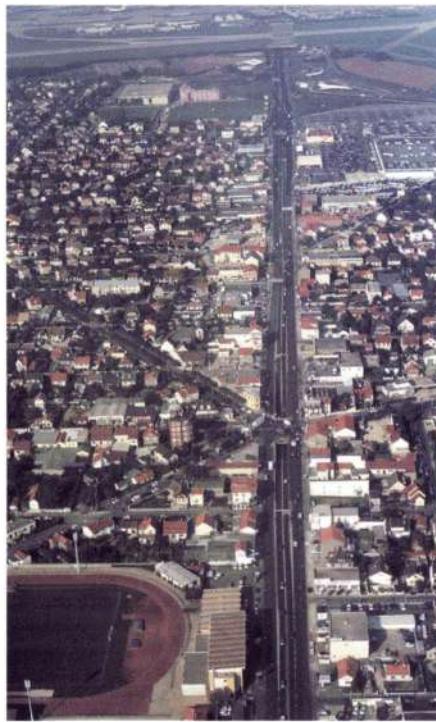
- O**
 Orge (quai de l'), p. 17, 27, 55, 57, 104
 Orgeval (moulin d'), p. 15
 Orléans (rue d'), p. 59, 72
 Ozonville, p. 11, 13, 30, 40-43
- P**
 Parc-d'Athis (rue du), p. 63
 Paul-Demange (rue), p. 94
 Paul-Henri-Challine (rue), p. 70
 Paul-Vaillant-Couturier (rue), p. 30, 40, 91, 92
 Pierre-Bérégovoy (rue), p. 76
 Plaine Basse (rue de la), p. 79
 Plateau (rue du), p. 67
 Prévoyance (rue de la), p. 59
 Pyramide (rue de la), p. 67
- Q**
 Quai de l'Orge (impasse du), p. 56
- R**
 RN 7, p. 7, 19, 20, 29, 30, 92, 108
 Robert-Schuman (rue), p. 16, 17, 49, 91
- V**
 Vercors (rue du), p. 70
 Victor-Hugo (rue), p. 66
 Vignes (coteau des), p. 8, 13, 30

Paray-Vieille-Poste

- A**
 Avenir (rue de l'), p. 79
- C**
 Contin (ferme de), p. 9, 14, 15, 20, 24, 88, 89
- F**
 François-Malard (avenue), p. 68
- H**
 Henri-Barbusse (place), p. 28, 90, 93
- M**
 Morangis (avenue de), p. 104
- P**
 Paul-Vaillant-Couturier (avenue), p. 96
- R**
 Roger-Salengro (rue), p. 68
- V**
 Vieille Poste (la), p. 15, 19, 27, 90, 93



Le coteau de Mons vu de la rive droite de la Seine.



*Vue aérienne de la RN 7 dans la traversée
d'Athis-Mons et de Paray-Vieille-Poste
(Cliché D.D.E., octobre 1994).*

Abréviations utilisées

A.D. Essonne, Archives départementales de l'Essonne.
A.M. Athis-Mons, Archives municipales d'Athis-Mons.
A.N. Archives nationales.
BnF. Bibliothèque nationale de France.
Classé M.H. Classé Monument historique.
D.D.E. Direction Départementale de l'Équipement.
I.S.M.H. Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.
MdBA Maison de Banlieue et de l'Architecture.
MIDF Musée de l'Île-de-France, centre de documentation.

Maquette

Philippe Ayrault, Brigitte Blanc

Textes

Brigitte Blanc

(sauf p. 94, Antoine Le Bas)

Cartographie

Brigitte Blanc, Diane Bétored avec la participation de Julien Delannoy

Infographie

Roland Barreau, Vay

Typographie, photogravure, façonnage, impression :

Imprimerie Cartoffset, Orvault

Crédits photographiques

© Inventaire général. Cl. ou reproduction Philippe Ayrault, ADAGP.

Sauf :

Page 16, bas © Musée de l'Île-de-France, Sceaux, photographie Lemaître.

Page 21, bas et 77 (e) © reproduction Vincent Gauvreau.

Page 58, bas © reproduction BnF.

Pages 108, © D.D.E. Essonne.



ALBERT S. AUDHIN
ARCHITECTE
1922



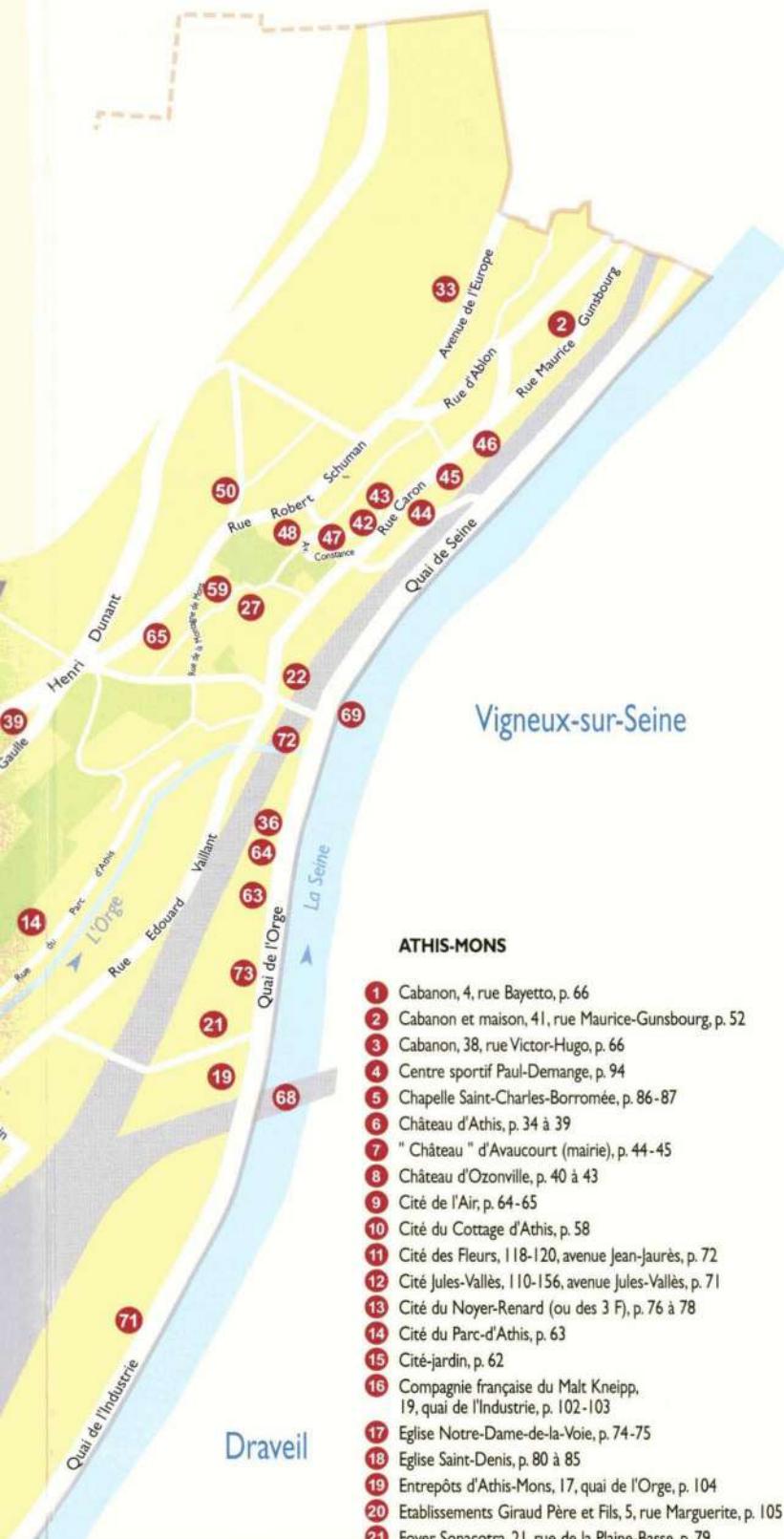
Index et carte de localisation des édifices présentés dans l'ouvrage

Paray-Vieille-Poste



Athis-Mons





- 29 Immeubles, 9-11, avenue Jean-Jaurès, p. 61
 30 Immeuble, 30 rue de Juvisy, p. 60
 31 Immeuble, 81-81 bis, rue de Juvisy, p. 70
 32 Immeuble, 1-7, rue d'Orléans, p. 72
 33 Immeuble, 98-116, avenue du 18 Avril, p. 72
 34 Immeuble ICE, 1-7, avenue du 18 Avril, p. 71
 35 Lotissement, 25, avenue de l'Europe, p. 62
 36 Lotissement, 63, quai de l'Orge, p. 57
 37 Lotissement de l'ASR de la Prairie d'Athis, avenue du 18 Avril, p. 70
 38 Lotissement de la Société des habitations économiques, p. 59
 39 Mairie-école, 41, rue Robert-Schuman, p. 90-91
 40 Maison, 8, rue de l'Avenir, p. 67
 41 Maison, 26, rue de l'Avenir, p. 67
 42 Maison, Villa Constance, 39, rue Caron, p. 47
 43 Maison, 63, rue Caron, p. 48
 44 Maison, Villa Marie-Thérèse, 80-82, rue Caron, p. 53
 45 Maison, 86, rue Caron, p. 48
 46 Maison, 96bis, rue Caron, p. 51
 47 Maison, 6bis, avenue Constance, p. 49
 48 Maison, 9, avenue Constance, p. 51
 49 Maison, 4, rue Corvisart, p. 61
 50 Maison à logements multiples, 5, rue Dagobert, p. 60
 51 Maisons jumelées, 26-28, avenue Foucher-de-Careil, p. 68
 52 Maison à logements multiples, 35, avenue Jean-Jaurès, p. 70
 53 Maison, 37, avenue Jean-Jaurès, p. 53
 54 Maison, 104, avenue Jean-Jaurès, p. 70
 55 Maison, 157, avenue Jules-Vallès, p. 66
 56 Maison, 5, rue Louis-Prêtre, p. 67
 57 Maison, 35, boulevard Marcel-Perdereau, p. 68
 58 Maison, 13, rue Marcelle-Henry, p. 67
 59 Maison, 42, rue de la Montagne de Mons, p. 50
 60 Maison à logements multiples, 7, rue Paul-Henri-Challine, p. 70
 61 Maison, 8, rue du Plateau, p. 67
 62 Maison, 6, rue de la Pyramide, p. 67
 63 Maison, 1, impasse du Quai de l'Orge, p. 56
 64 Maison, 67, quai de l'Orge, p. 57
 65 Maison, 10ter, rue Robert-Schuman, p. 49
 66 Maison, 20, rue du Vercors, p. 70
 67 Maison de l'Environnement d'Orly, p. 96
 68 Pont du chemin de fer, p. 100
 69 Pont sur la Seine (projet), p. 101
 70 Poste, 2, rue Paul-Vaillant-Couturier, p. 91
 71 Société métallurgique Champion, 35, quai de l'Industrie, p. 103
 72 Viaduc de l'Orge, p. 99
 73 Villa Jeanne, 37, quai de l'Orge, p. 55

PARAY-VIEILLE-POSTE

- 1 Cité de l'Avenir, p. 79
 2 Coulée Verte, p. 95
 3 Eglise Jésus-Ouvrier, p. 88-89
 4 Entreprise Gratico Frères, 78-88, avenue de Morangis, p. 104
 5 Groupe scolaire Jules-Ferry, 10, place Henri-Barbusse, p. 93
 6 Mairie-salle des fêtes, 8 place Henri-Barbusse, p. 90
 7 Maison, 33, avenue François-Malard, p. 68
 8 Maisons jumelées, 70-72, rue Roger-Salengro, p. 68
 9 Salle Eric-Tabarly, p. 96-97

De véritables lieux de mémoire sont révélés dans cet ouvrage. Villes de la proche périphérie parisienne, Athis-Mons et Paray-Vieille-Poste se sont urbanisées dans l'Entre-deux-guerres à partir d'îlots villageois, gagnés dès la fin du XIX^e siècle par l'habitat d'agrément, sur le coteau de Mons et les bords de Seine, puis par l'industrie dans le quartier du Val.

Dans les premières décennies du XX^e siècle, l'épopée des « mal-lotis » fait naître les zones pavillonnaires caractéristiques de la banlieue parisienne. Porteur d'une identité et d'une histoire locales, le pavillon côtoie ainsi la grange monastique de Mons, le château de la comtesse de Charolais, les maisons de villégiature et les édifices de la Reconstruction. Un héritage aux multiples facettes compose l'image de ce territoire d'« art modeste et d'histoire simple ». A travers le premier volume d'une anthologie consacrée au patrimoine architectural et mobilier de la nouvelle communauté de communes des Portes de l'Essonne, le lecteur est convié à découvrir les traits particuliers de cette histoire urbaine et de son habitat. Illustrées des photographies de Philippe Ayrault, commentées par les textes de Brigitte Blanc, Paray-Vieille-Poste et Athis-Mons acquièrent ainsi leurs lettres de noblesse patrimoniale.



L'Inventaire recense, étudie et fait connaître
le patrimoine artistique de la France.

Les Images du Patrimoine présentent une sélection des plus beaux monuments
et œuvres de chaque région.



ISBN 2-905913-42-8

Prix : 23 €